

# Rapport de gestion 2018

026 652 90 90

[commune@romont.ch](mailto:commune@romont.ch)

[www.romont.ch](http://www.romont.ch)



# 1 Table des matières

---

<b>1</b>	<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR 2018 .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>CONSEIL COMMUNAL.....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>CONSEIL GÉNÉRAL .....</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>ADMINISTRATION COMMUNALE.....</b>	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>AFFAIRES GÉNÉRALES / BOURGEOISIE / AFFAIRES MILITAIRES .....</b>	<b>9</b>
6.1	AFFAIRES GENERALES .....	9
6.1.1	<i>En préambule.....</i>	9
6.1.2	<i>Contrôle des habitants.....</i>	9
6.1.3	<i>Archives communales .....</i>	10
6.2	BOURGEOISIE.....	12
6.2.1	<i>Composition de la Commission bourgeoisie .....</i>	12
6.2.2	<i>Naturalisations .....</i>	12
6.3	PERSONNEL.....	13
6.3.1	<i>Anniversaires de service.....</i>	13
<b>7</b>	<b>FINANCES / ECONOMIE .....</b>	<b>24</b>
7.1	FINANCES.....	24
7.2	ECONOMIE.....	25
7.3	REGION GLÂNE-VEVEYSE .....	27
<b>8</b>	<b>SÉCURITÉ / VOIRIE.....</b>	<b>28</b>
8.1	VOIRIE .....	28
8.1.1	<i>Personnel .....</i>	29
8.1.2	<i>Parc des véhicules.....</i>	29
8.1.3	<i>Nouveau bâtiment de l'édilité .....</i>	30
8.2	SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE .....	31
8.2.1	<i>Effectif.....</i>	32
8.2.2	<i>Cours et formation 2018.....</i>	33
8.2.3	<i>Anciennetés .....</i>	35
8.2.4	<i>Promotions .....</i>	35
8.2.5	<i>Interventions.....</i>	35
8.2.6	<i>Véhicules au 31.12.2018.....</i>	37
8.2.7	<i>Perspectives 2019 .....</i>	38
8.3	POLICE .....	39
8.3.1	<i>Tâches de la police communale .....</i>	39
8.3.2	<i>Divers .....</i>	40
8.4	RAMASSAGE DES DECHETS EN 2018 .....	41
<b>9</b>	<b>CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT / GÉNIE-CIVIL.....</b>	<b>46</b>
9.1	CONSTRUCTIONS .....	46
9.1.1	<i>Travaux divers constructifs .....</i>	48
9.2	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	53
<b>10</b>	<b>EAU / EPURATION / ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>55</b>
10.1	EAU .....	55
10.1.1	<i>Rapport d'activité 2018 .....</i>	55
10.1.2	<i>Exploitation du réseau de distribution : .....</i>	56
10.1.3	<i>Production / Alimentation &amp; Transport .....</i>	57
10.1.4	<i>Exploitation des sites .....</i>	57
10.1.5	<i>Réseau de distribution .....</i>	59
10.1.6	<i>Consommation d'eau et bilan hydraulique 2018.....</i>	59
10.1.7	<i>Environnement – qualité.....</i>	61

10.1.8	Système de contrôle-commande .....	62
10.1.9	Sécurité .....	62
10.1.10	Service de piquet.....	63
10.1.11	Bilan.....	63
10.2	EPURATION.....	63
10.2.1	Mise en séparatif du réseau d'épuration.....	64
10.3	ENVIRONNEMENT .....	64
10.3.1	Commission de l'énergie.....	64
10.3.2	Energie solaire .....	66
10.3.3	Chauffage à distance.....	67
10.3.4	Entretien des cours d'eau .....	67
<b>11</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES / SANTÉ / CIMETIÈRE / JEUNESSE.....</b>	<b>68</b>
11.1	AFFAIRES SOCIALES.....	68
11.1.1	Aide aux logements .....	68
11.1.2	Abonnements généraux.....	68
11.1.3	Service de repas à domicile pour la Ville de Romont .....	69
11.1.4	Structures d'accueil de la petite enfance.....	70
11.1.5	Service Officiel des Curatelles .....	71
11.1.6	Chômage.....	72
11.1.7	Service social de la Ville de Romont.....	72
11.2	SANTÉ .....	78
11.2.1	Réseau Santé de la Glâne .....	78
11.2.2	Contrôle des champignons .....	78
11.3	CIMETIERE .....	79
11.4	JEUNESSE .....	79
<b>12</b>	<b>DOMAINES / BÂTIMENTS / FORÊTS.....</b>	<b>80</b>
12.1	DOMAINES.....	80
12.2	CONCIERGERIE.....	80
12.3	BÂTIMENTS.....	81
12.4	FORETS.....	82
12.4.1	4 <sup>ème</sup> arrondissement forestier Broye, Glâne, Veveysse.....	82
<b>13</b>	<b>ECOLES / SPORT.....</b>	<b>83</b>
13.1	ECOLES.....	83
13.1.1	Classes .....	83
13.1.2	Accueil extrascolaire .....	87
13.1.3	Transports scolaires .....	88
13.1.4	Médecine scolaire.....	88
13.2	SPORT .....	88
13.2.1	Sociétés sportives romontoises.....	88
<b>14</b>	<b>CULTURE / TOURISME .....</b>	<b>89</b>
14.1	CULTURE.....	89
14.1.1	VITROMUSEE ROMONT .....	89
14.1.2	VITROCENTRE ROMONT .....	89
14.1.3	BIBLIOTHEQUE .....	89
14.2	TOURISME .....	104

## 2 Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour 2018

---

Mesdames et Messieurs  
les Conseillers généraux,  
Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,

L'année 2018 fut le printemps de la dynamique communale. Après une prise d'élan consciencieuse et déterminée, nous voici à l'aube de très grandes réalisations. Tel un sportif d'élite, nous nous sommes mis en condition pour la compétition. Tous les Conseillers Communaux sont affûtés et prêts pour les énormes défis à venir et surtout, prêts à tirer à la même corde et du même côté.

Le premier bourgeon de cette nouvelle vie a été l'inauguration du bâtiment du Service de l'édilité. Ce joyau de fonctionnalité a été remis au personnel communal lors d'une fête qui restera mémorable avec la participation remarquée de Monsieur le Conseiller d'Etat Steiert. Que l'entier des acteurs de cette magnifique réalisation en soient remerciés. Si l'enveloppe est enchantée, le cœur qui anime les membres de l'équipe présente n'en est pas moins remarquable.

Pour la suite, nous attendons avec impatience les premiers travaux du Centre Sportif de Bossens, ainsi que ceux du nouveau parking mutualisé du Bicubic qui unira tous les types modaux de transport.

Avec les espaces ainsi libérés, nous faisons en sorte que chaque usager trouve sa place en toute sécurité et sur l'ensemble du territoire communal.

Au niveau du projet de l'Ecole primaire, les travaux vont bon train.

Le Conseil Communal, par le biais de très nombreuses commissions, a souci que chacun de nos concitoyens se retrouve à l'aise dans cette nouvelle configuration. Nous allons respecter le plus large consensus sans être sourds aux vœux de chacun.

Avec de tels modèles Romont, ne peut que gagner.

Une année passe très vite mais l'analyse révèle l'incroyable investissement de tous les intervenants avec, au risque d'en oublier :

- L'entier du Conseil Communal
- L'entier des Services communaux
- Le Conseil général
- Les Partis politiques
- La Préfecture

Toutes et tous sont toujours constructifs et tournés vers l'avenir. Qu'ils en soient remerciés. Suite à cette expérience, le mot d'ordre de l'année 2019 a été désigné par « L'empathie ». Que cette lumière nous éclaire tous sur le chemin de notre construction sociétale.

Vive Romont !

*Le Conseil Communal*



### 3 Conseil communal

---

---

M. Dominique Butty  
Syndic

**Affaires générales**

---

Bourgeoisie

---

Affaires militaires

---

---

M. Christian Perrier

**Culture**

---

Tourisme

---

---

M. Jean-Denis Cornu  
Vice-syndic

**Finances**

---

Economie

---

---

M. Luc Bardet

**Eaux**

---

Epuration

---

Environnement

---

---

M. Emmanuel Bussard

**Sécurité**

---

Voirie

---

---

M. Marc Menoud

**Constructions**

---

Aménagement

---

---

Mme Micheline Poulin

**Ecoles**

---

Sport

---

---

M. Didier Demierre

**Domaines**

---

Bâtiments

---

Forêts

---

---

M. Thierry Schmid

**Affaires sociales**

---

Santé publique

---

Jeunesse

---

*Etat au 31 décembre 2018*

## 4 Conseil général

---

Président : M. Manuel HURNI

Vice-présidente : Mme Stéphanie CHOFFLON

Bureau : M. Frédéric BERSET  
M. Didier ECOFFEY  
M. Patrice GEINOZ  
M. François HELFER  
Mme Nicole BARDET

### Scrutatrices et scrutateurs

Membres :	M. Milan ANDRIC	M. Philippe JORDAN
	Mme Milica ANDRIC	M. Thierry JORDAN
	M. Philippe AYER	Mme Stéphanie LOSEY
	Mme Jacqueline BALMAT	M. Olivier MARILLER
	M. Yann-Ivain BEFFA	Mme Christelle MASUR LUU
	M. Alain BOSSON	Mme Alice MECHKOUR
	Mme Jacqueline BOURQUI	M. François-Xavier MEUWLY
	Mme Ophélie BRODARD	M. Nicolas PACCAUD
	M. Vincent BRODARD	Mme Vesna PETROVIC
	M. Eric BUCHMANN	Mme Angela PITTET
	M. Simon CODOUREY	M. Jean-Yves PYTHON
	M. Nicolas DAFFLON	M. Thierry ROPRAZ
	M. Charles DECRIND	M. Nicolas SALAMIN
	M. Achille DEILLON	M. Christophe SCHMOUTZ
	Mme Roxane ECOFFEY	M. Jean-Marcel SCHMOUTZ
	M. Thierry ECOFFEY	M. Patrice SCHMOUTZ
	M. Christophe GILLON	M. Stefan TRÜMPLER
	M. Christophe GIRARD	Mme Christine VALLELIAN
	M. Denis GRANDJEAN	Mme Floriane VALLELIAN
	Mme Corine HELFER	Mme Vesna WICHT
	M. Bernard JAQUET	Mme Pascale ZERMATTEN LAMHANGAR
	Mme Murielle JAQUIER	

*Etat au 31 décembre 2018*

## 5 Administration communale

---

Pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées, l'Administration communale est divisée en quatre services (état au 31 décembre 2018) :

### **Service administratif**

Dossiers liés aux dicastères :

Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires  
Culture / Tourisme  
Finances / Economie

Chef de service : M. Yves Bard, Secrétaire communal, RH et Chef du service administratif

### **Service financier**

Finances communales :

Finances, impôts  
Agence AVS  
Salaires

Chef de service : M. Gabriel Gilliéron, Chef du service des finances

### **Service général :**

Dossiers liés aux dicastères :

Ecoles / Sport  
Domaines / Bâtiments / Forêts  
Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

Chef de service : M. Pierre Décrind, Chef du service général

### **Service technique**

Dossiers liés aux dicastères :

Eaux / Epuration / Environnement  
Sécurité / Voirie  
Constructions / Aménagement

Chef de service : M. Damien Sudan, Chef du Service technique



## 6 Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires

---

### 6.1 AFFAIRES GENERALES

#### 6.1.1 En préambule

Il convient de rappeler que le dicastère des **Affaires générales/Bourgeoisie/Affaires militaires** comprend d'une part l'organisation de l'administration et des séances du Conseil communal et d'autre part toutes les tâches qui ne sont pas dévolues à un dicastère particulier ou qui relèvent de l'activité du Syndic, telles que la conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du canton de Fribourg, le comité de l'Association des communes fribourgeoises, de l'Association des communes glânoises, la réunion des Syndics des communes limitrophes fribourgeoises et vaudoises, etc.

Ces activités ne peuvent donner lieu à un rapport circonstancié compte tenu de leur caractère souvent confidentiel.

Dans le cadre de ses relations publiques, le Conseil communal s'est fait représenter à de nombreuses reprises dans les assemblées des associations, des corporations, des fédérations, dans les manifestations des sociétés locales, culturelles et sportives, et dans les réceptions des milieux économiques et politiques.

S'agissant des **Affaires militaires**, le Conseil communal continue d'entretenir d'excellentes relations avec les autorités, en particulier avec le Commandement de la place d'armes de Drogens et le PAA.

#### 6.1.2 Contrôle des habitants

Les statistiques générales relatives au contrôle des habitants figurent en fin de rapport de ce dicastère.

En 2018, le Conseil communal a rendu visite à 6 nonagénaires :

- Mme Agathe MOREL
- Mme Juliette RIEBEN
- Mme Marie GUILLAUME
- Mme Jeanne BULLIARD
- Mme Estelle OBERSON
- Mme Maria Catherina JORDI

En 2018, nous avons eu également 1 centenaire à Romont : Mme Virginie SCHUWEY

41 jeunes ont accédé à leur majorité civique.

### 6.1.3 Archives communales

#### *Mandat*

Le montant attribué en 2009 pour le mandat d'inventaire, le classement et la conservation des archives de la Ville de Romont a été épuisé au 20 novembre 2018. Les travaux, qui ne sont pas encore terminés, ont donc été suspendus à cette date. Une demande de crédit supplémentaire est préparée pour obtenir un complément au mandat initial afin de terminer les travaux d'inventaire, de classement et de conservation des archives historiques, au plus tard au 31 décembre 2019.

Les archivistes ont consacré environ 700 heures à l'inventaire et au classement des archives historiques (budget d'investissement 2009). Tous les anciens registres de reconnaissances ainsi que tous les comptes ont été inventoriés et reconditionnés dans du matériel de conservation permanent. L'état de conservation des comptes de l'Hôpital des bourgeois de Romont – une des séries les plus prestigieuses des archives communales – ne permet malheureusement pas d'en dresser un inventaire détaillé car ils sont en trop mauvais état pour être manipulés, hormis ceux qui ont déjà été restaurés par les soins de l'atelier de Mme Chantal Karli, restauratrice-conservatrice de documents anciens à Lausanne. Tous les documents du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ont été triés, inventoriés et reconditionnés. Seuls des parchemins se trouvant dans les anciens meubles à tiroirs sont encore à inventorier et à reconditionner dans du matériel idoine.

#### *Budget de fonctionnement*

Outre les activités mentionnées dans le mandat 2009, le « Service des Archives communales » a bénéficié d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les frais et prestations dédiés à la gestion des archives courantes et intermédiaires, ainsi qu'à la consultation par des tiers, sur préavis favorable du Secrétaire communal. Un peu plus de 140 heures ont été dédiées au fonctionnement des archives communales.

La gestion des archives se poursuit selon le plan de classement enrichi, mis en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011, qui a été amélioré et simplifié en 2016. Ce plan est appliqué par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration selon une procédure connue de tous. Le cycle de vie des dossiers d'archives est ainsi suivi en garantissant le respect des délais légaux de conservation. Ainsi, 66 unités de classement ont été versées aux archives en 2018 ; parallèlement, 253 unités de classement ont été éliminées suite à leur évaluation selon le calendrier de conservation.

Les personnes souhaitant consulter des documents d'archives s'adressent au Secrétaire communal qui nous a transmis leur demande : six chercheurs sont venus consulter des archives.

Les AVR ont fait des recherches pour deux requêtes faites dans le cadre de la Loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA) du 30 septembre 2016.

Sous la responsabilité du Secrétaire communal, les collaborateurs peuvent consulter et emprunter les dossiers qui ont été versés par le service auquel ils sont rattachés. Une procédure a été mise en place pour la consultation des dossiers par les collaborateurs. Passeurs d'archives Sàrl n'a formé aucun nouveau collaborateur de l'administration communale à l'exercice de cette tâche en 2018. Les collaborateurs communaux ont eu recours à une trentaine de dossiers d'archives sur l'ensemble de l'année.

### *Crédit du 17 mai 2018 : valorisation de la collection Donzallaz*

Dans sa séance du 17 mai 2018, le Conseil général a confié à nos services le mandat de valorisation de la collection photographique de Jean-Louis Donzallaz. D'entente avec le Conseil communal, il a été décidé que ces travaux de valorisation auraient lieu en deux étapes : la première s'occupe de la numérisation et du traitement des images à des fins de publication « online », alors que la deuxième consiste en la valorisation proprement dite des photographies du fonds lors d'une exposition. Les travaux ont pu être lancés en 2018 et la première étape a démarré à l'automne.

La préparation des négatifs originaux pour la numérisation par l'entreprise Dia Print à Matran a requis la majeure partie du temps investi dans ce projet (environ 90 heures) jusqu'à ce jour. La numérisation débutera en janvier 2019. La première étape devrait s'achever à la fin de l'été 2019. Elle permettra de disposer d'un important stock d'images (environ 2000) dans lequel il sera loisible de puiser pour créer une exposition.

### *Bilan comptable de l'exercice 2018*

#### **Dépenses sur le budget d'investissement (637'000.- voté le 18.02.2009)**

<b>Prestations</b>	<b>Montant en CHF</b>
Honoraires des archivistes	74'797.55
<b>Total</b>	<b>74'797.55</b>

Jusqu'en 2015, la Confédération par son département de la Protection de la population, service de la Protection des biens culturels, a subventionné 20% sur les travaux d'inventaire des archives historiques. Malheureusement, cette prestation a été supprimée. La commune avait entamé des discussions avec le canton (Service des biens culturels) pour demander une aide subsidiaire correspondant à ces 20%, mais le processus avait été bloqué pour des raisons juridiques. Selon nos informations actuelles, il n'y aura plus de moyen d'obtenir des subventions cantonales pour la conservation des archives historiques.

#### **Dépenses et recettes sur le budget de fonctionnement (Service des Archives communales)**

<b>Prestations</b>	<b>Montant en CHF</b>
Honoraires des archivistes	13'021.00
<b>Total</b>	<b>13'021.00</b>

#### **Dépenses sur le budget d'investissement collection Donzallaz (65000.- voté le 10.12.2015)**

<b>Prestations</b>	<b>Montant en CHF</b>
Honoraires des archivistes	9'908.40
<b>Total</b>	<b>9'908.40</b>

*Passeurs d'archives Sàrl, mandataire*

## 6.2 BOURGEOISIE

### 6.2.1 Composition de la Commission bourgeoisiale

La composition de la Commission bourgeoisiale est la suivante :

M. Jean-Denis Cornu, Président  
M. Dominique Ayer  
Mme Anne Chatton  
M. Yves Jacquet  
M. Charly Schmoutz

Les représentants du Conseil communal sont : M. Dominique Butty  
M. Didier Demierre

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Christine Clerc.

La Commune gère les biens de la Bourgeoisie qui est propriétaire de l'ancien couvent des Capucins ainsi que de parcelles éparses sur le territoire communal.

### 6.2.2 Naturalisations

Durant l'année 2018, le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations, a accordé **le droit de cité romontois** à :

- Mme MEBRHATU Wintana.
- Mme MORINA Arbenitë.
- Mme MORINA Emine.
- Mme LUCZAK DARWICH Agnieszka Anna.
- Mme RODRIGUES SOARES Andreia Mariana.
- M. BERDIGUE Nabil.
- Mme ARSLAN Ayse.
- Mme BARRAL Odette Cécile Yolande.
- M. ROZÉ Loïc Henri Emmanuel.
- M. MALAIA LOURENÇO Raphaël.

Par ailleurs, ont obtenu **la nationalité suisse** durant l'année 2018 :

- M. RAMQAJ Vedat.
- M. GASPASILVA Alberto Filipe.
- Mme GULIN BERMUDEZ Carolina.
- M. LUIS MATEUS Adriano.
- Mme LUIS MATEUS Marta.
- Mme RADU Ana-Maria.
- Mme SHEHU Bertha.

## 6.3 PERSONNEL

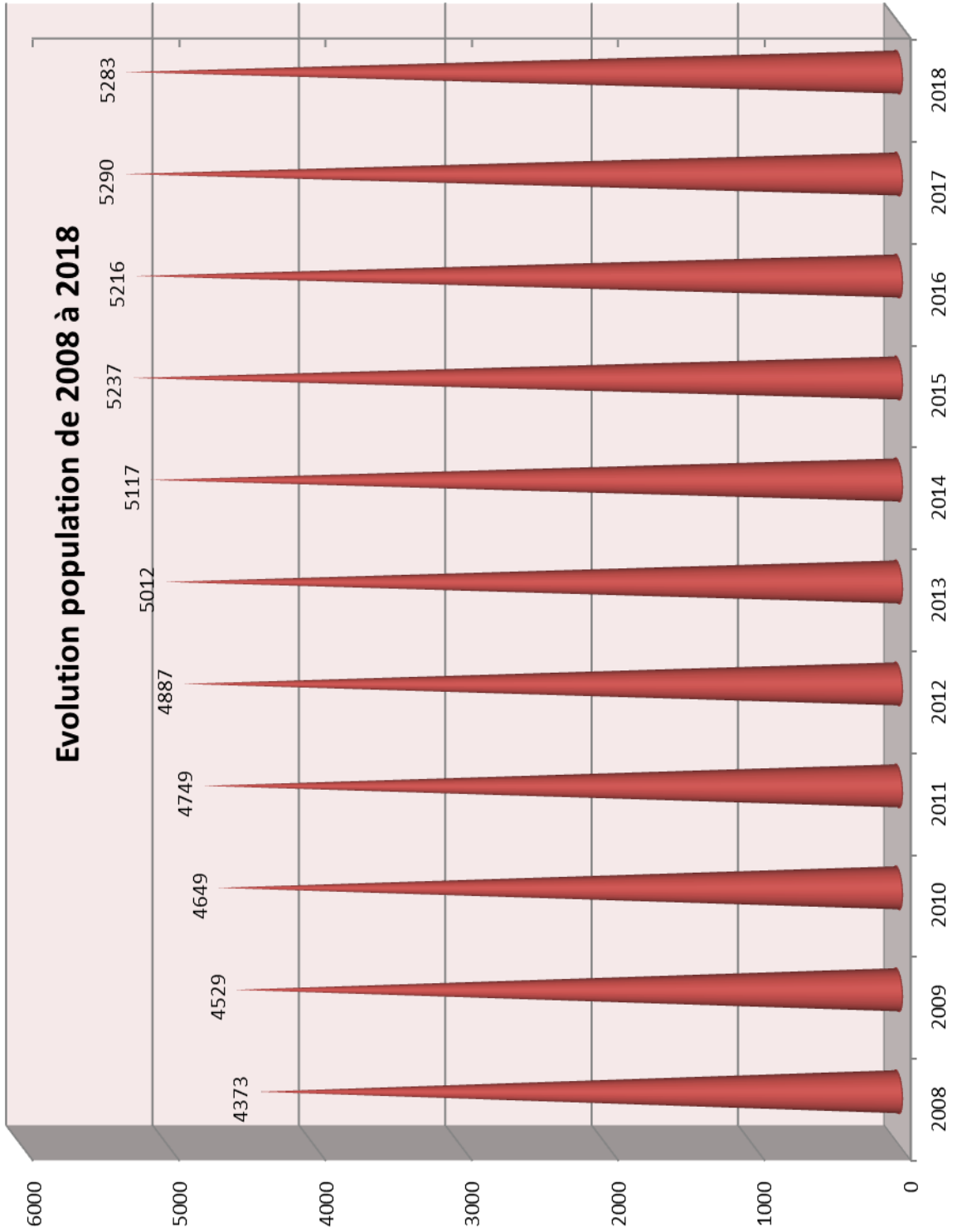
Divers événements sont intervenus au niveau du personnel communal dans le courant de l'année 2018; il y a lieu de relever notamment :

- Démission de Mme Véronique Moret, secrétaire au Service technique ;
- Engagement de Mme Ariane Macherel, en qualité de secrétaire au Service technique;
- Engagement de Mme Kéziah Perez, en qualité d'apprentie employée de commerce ;
- Engagement de Mme Maria Soares Fernandes, en qualité d'aide-concierge ;
- Démission de Mme Emilie Marchon Jaquet, secrétaire au Service des finances ;
- Démission de Mme Teute Dalipi de son poste d'aide à la bibliothèque ;
- Engagement de M. Axel Roubaty, en qualité d'aide à la bibliothèque ;
- Démission de Mme Mélanie Gavillet, assistante sociale.

### 6.3.1 Anniversaires de service

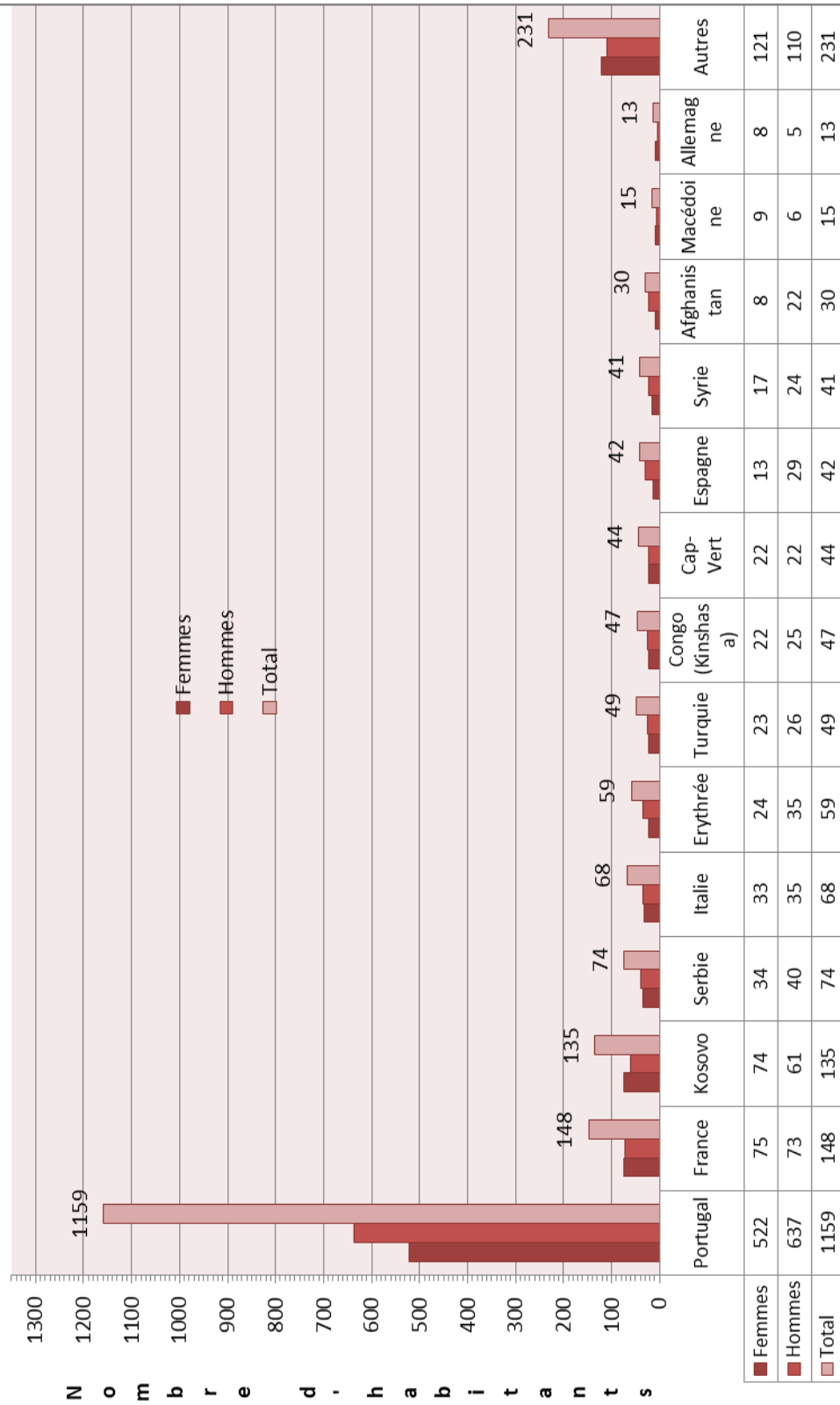
En 2018, les personnes suivantes ont fêté leur anniversaire de service :

10 ans d'activité :	Mme Maryse Chassot M. Alexandre Defferrard M. Jean-Pierre Papaux
15 ans d'activité :	Mme Laurence Streit
20 ans d'activité :	Mme Marlène Loureiro

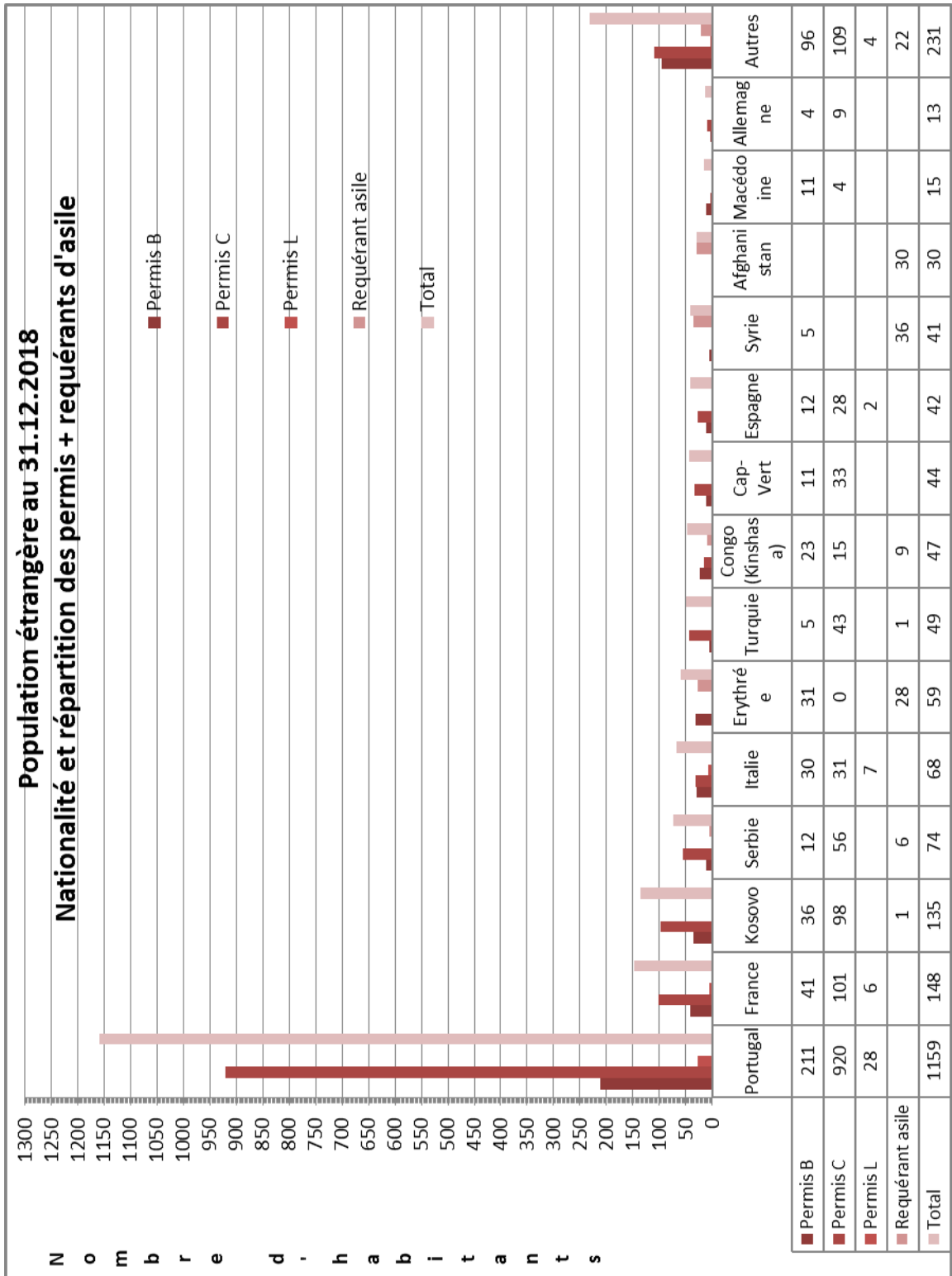


## Population étrangère au 31.12.2018

Total femmes : 1005 / Total hommes : 1150 / Total général : 2155

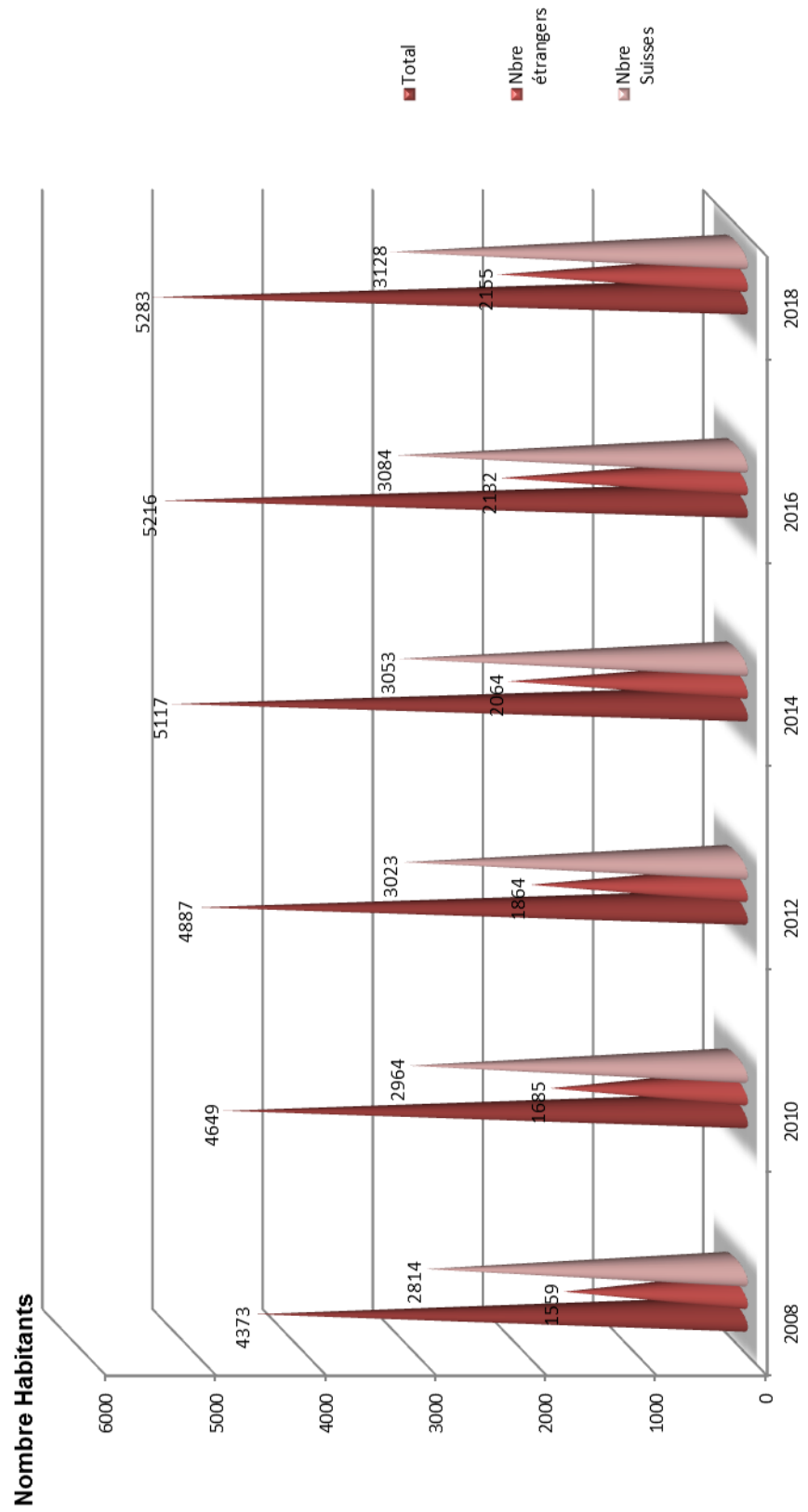


nationalités + ensemble des nationalités

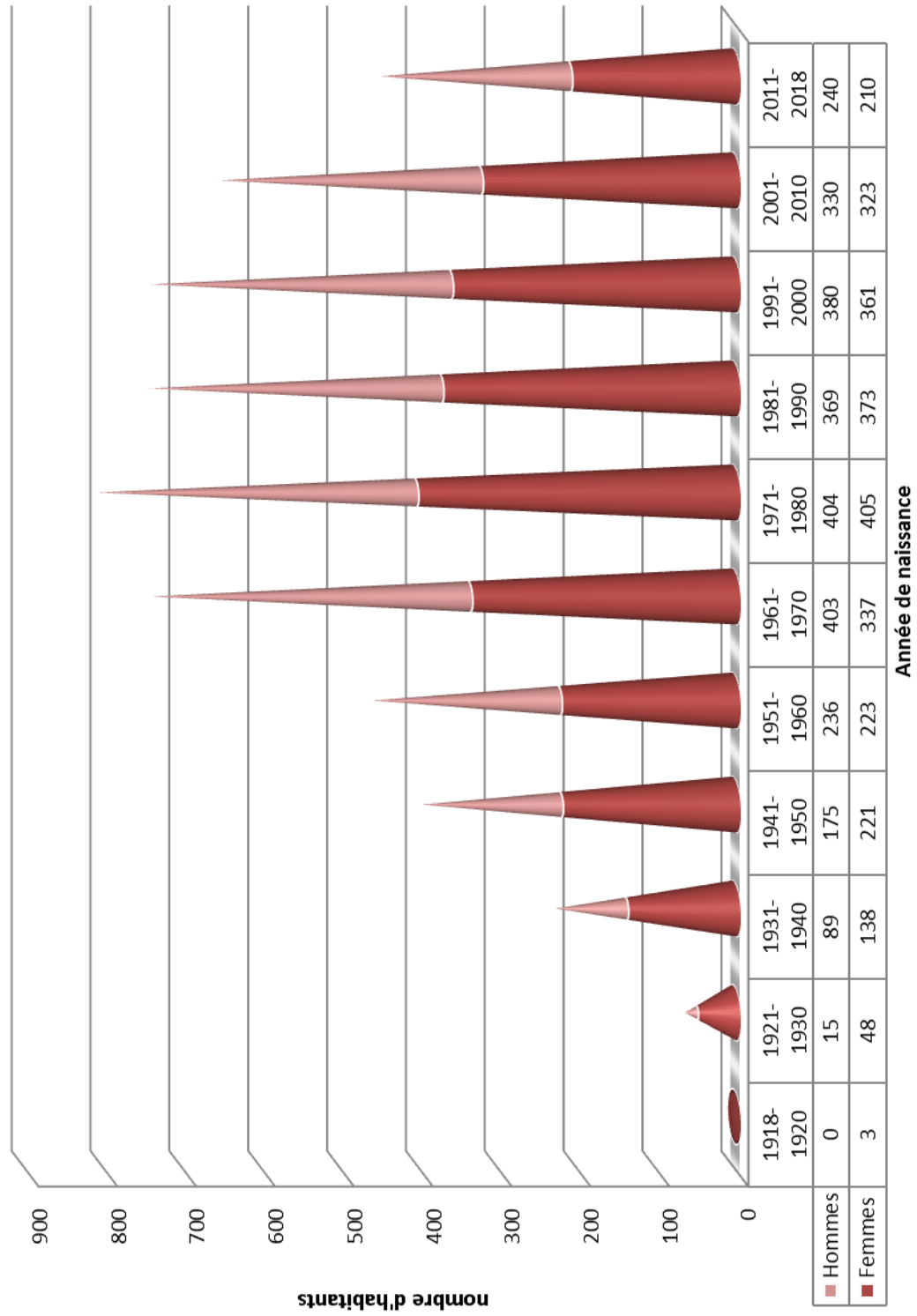




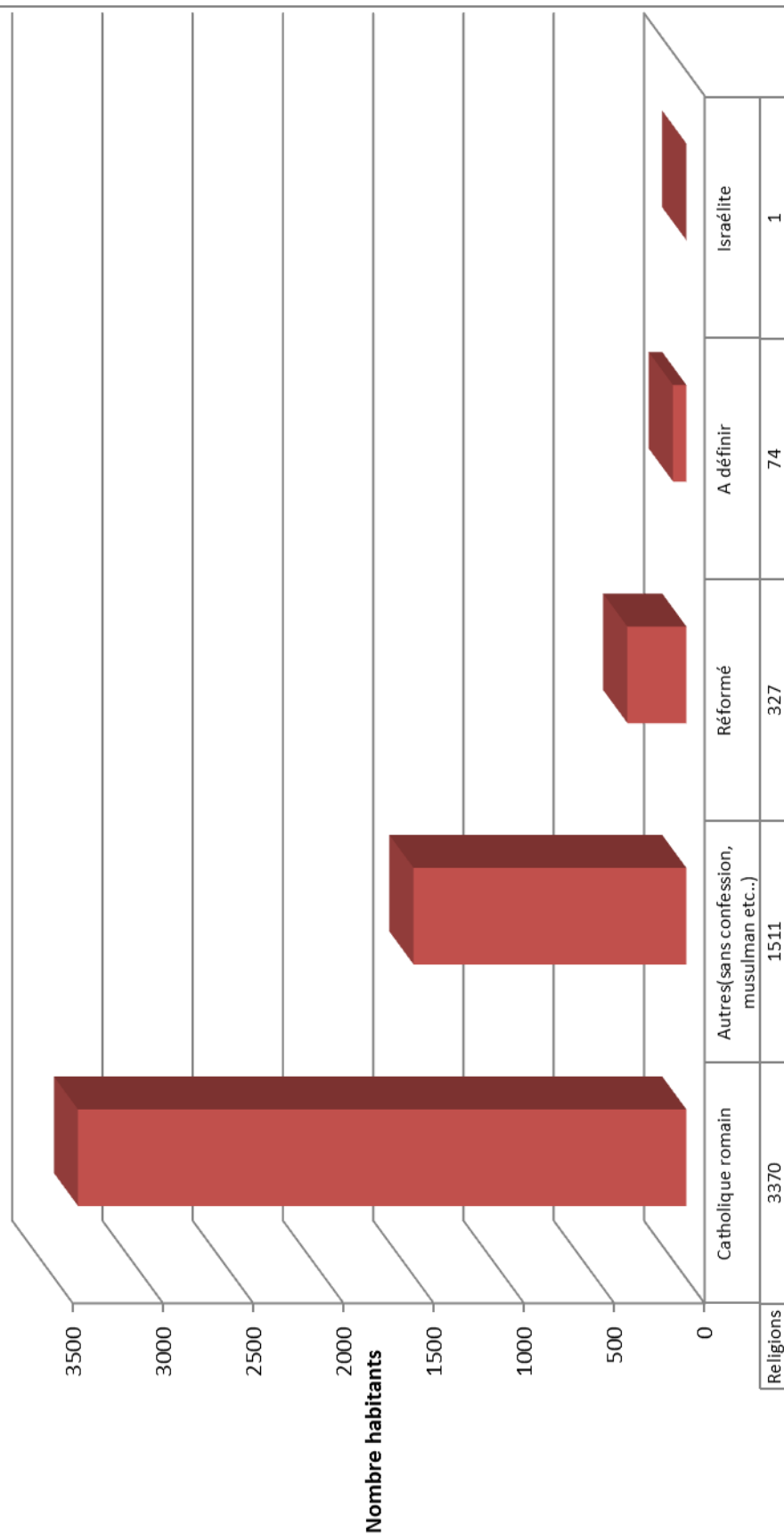
Evolution de la population du 31.12.2008 au 31.12.2018, Suisses et Etrangers



## Pyramide des âges

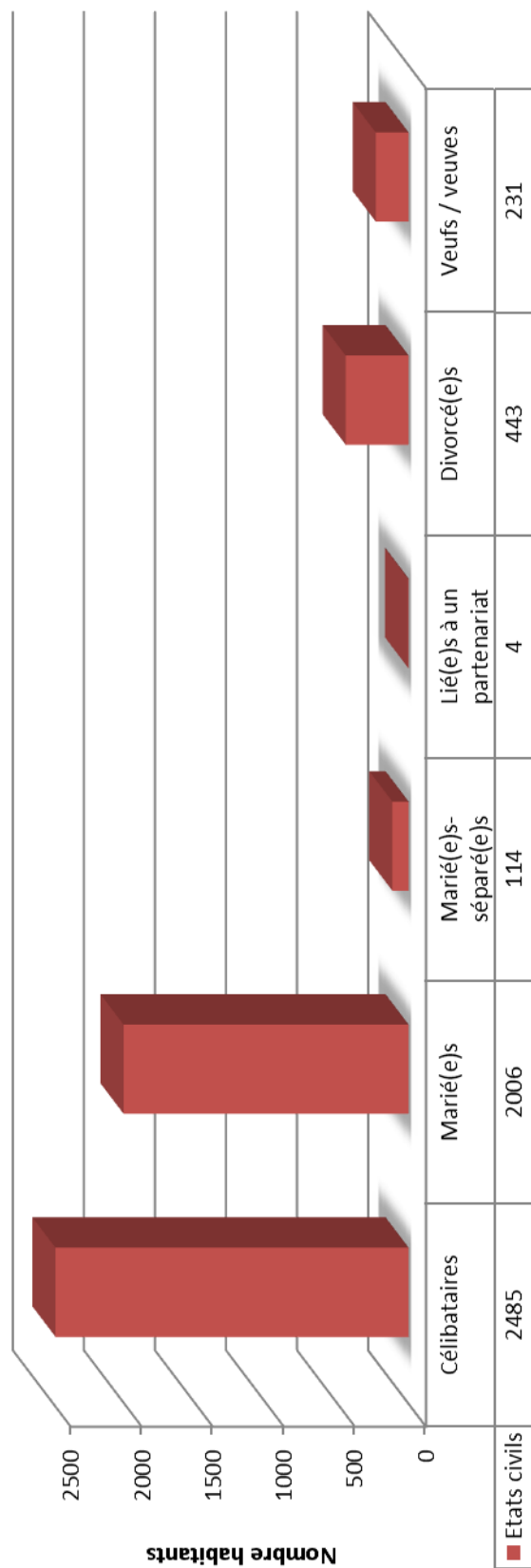


## Statistiques des confessions au 31.12.2018



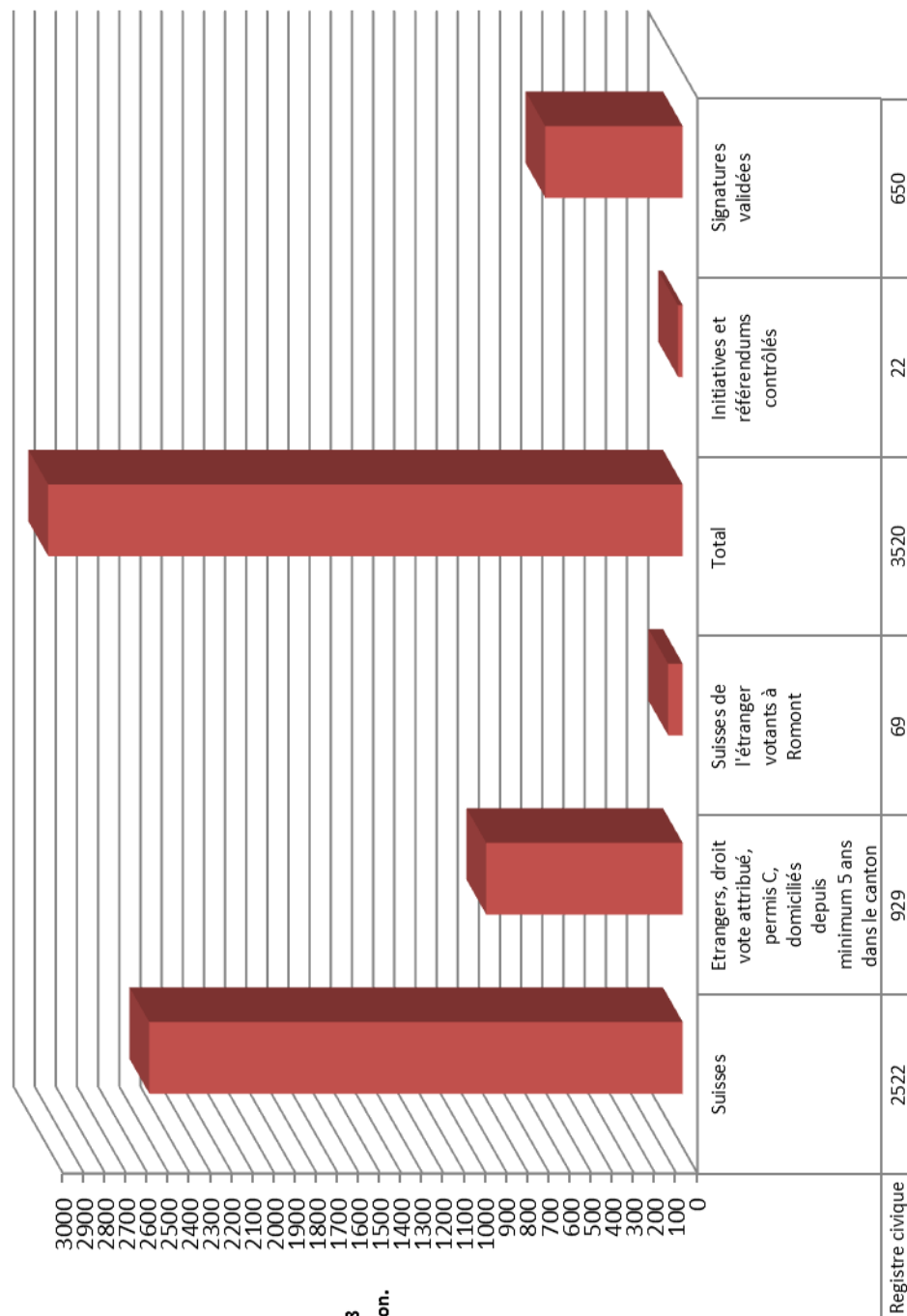
Confession

## Statistiques des états-civils au 31.12.2018



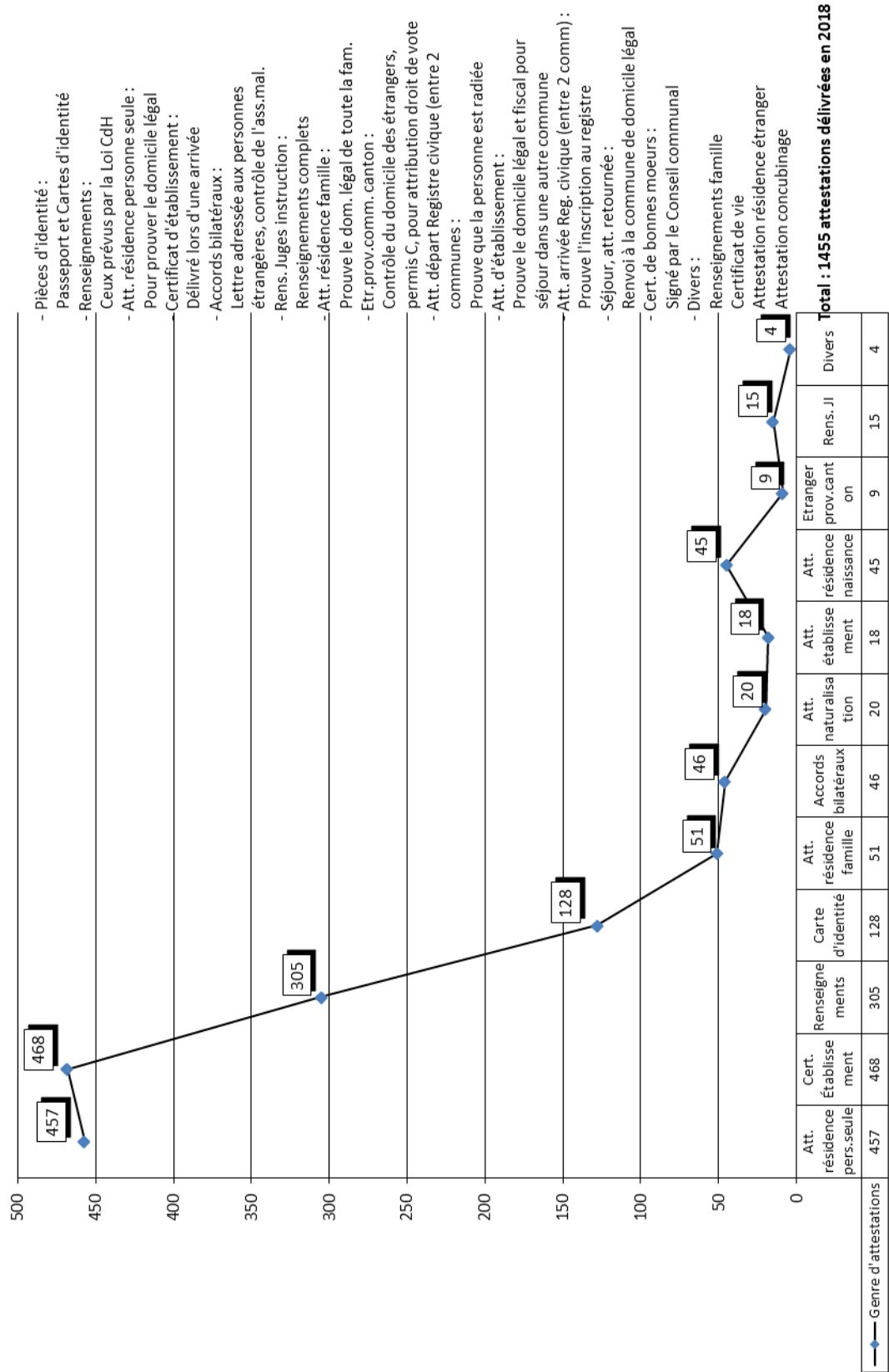
Etats-civils

## Nombre d'électeurs au registre civique au 31.12.2018



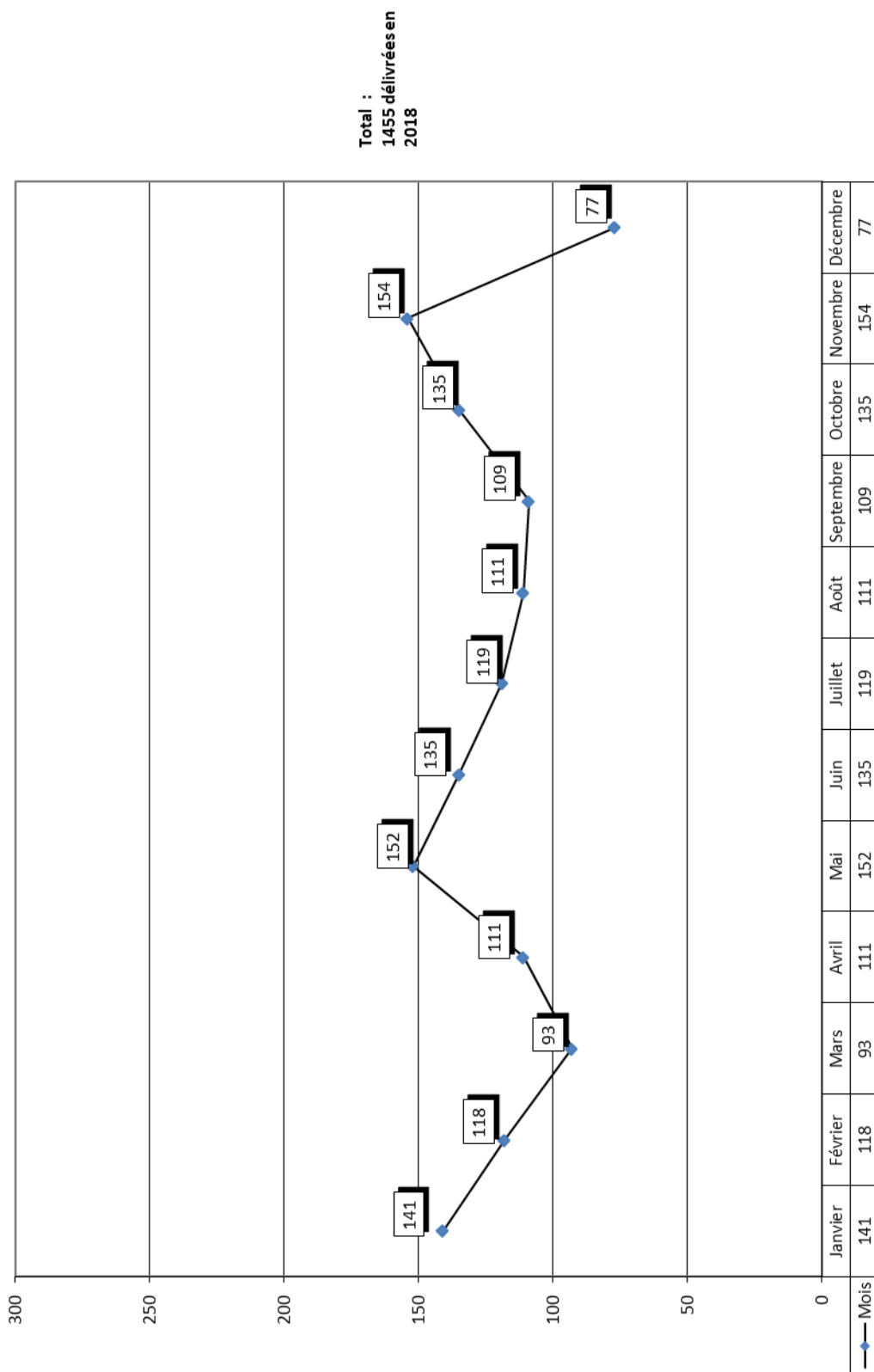
Pour les Suisses et Suisses de l'étranger données du 25.11.2018 date de la dernière votation.

## Statistiques des attestations délivrées pour l'année 2018



Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2018 : 5283

## Statistiques des attestations délivrées par mois en 2018



Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2018 : 5283

## 7 Finances / Economie

---

### 7.1 Finances

Pour la partie financière du rapport de gestion 2018, merci de vous référer aux comptes 2018 de la Commune.





## 7.2 ECONOMIE

### L'activité économique de Romont en 2018

L'arrivée du printemps et des beaux jours est l'occasion du traditionnel rendez-vous romontois : **La Foire de printemps** et son marché artisanal se sont déroulés le samedi 5 mai 2018 dans le cadre de la Fête du Giron des musiques de la Glâne qui était organisée par la Fanfare de Romont. Installée devant l'esplanade du Bicubic et sur la route d'Arruffens, la manifestation a rencontré un vif succès et le soleil était également de la partie.

Durant le même mois, le 27<sup>ème</sup> **Comptoir de Romont et Foire de la Glâne** s'est tenu du 25 mai au 3 juin 2018 dans l'enceinte de la Patinoire de la Glâne et du Centre de Tennis. L'hôte d'honneur était le district de la Singine et plus de 130 exposants ont répondu présents. Selon les organisateurs, le budget de CHF 900'000.- a été couvert.

**La Braderie**, événement attendu par les habitants de Romont et de la Région, a permis une fois de plus aux commerçants et sociétés locales de tenir des stands et offrir la possibilité à la population de venir s'amuser dans ses rues le vendredi 29 et samedi 30 juin 2018. L'Hôte d'honneur était le Kiwanis Club de la Glâne qui a assuré la tenue de la cantine principale. La foule était au rendez-vous et commerçants, sociétés locales et organisateurs se sont déclarés très satisfaits de l'édition 2018.

**La foire d'automne**, quant à elle, s'est déroulée le samedi 8 septembre dans le cadre des festivités de la Bénichon de Romont 2018 organisée par la Fanfare de Romont à l'occasion de ses 200 ans. Le beau temps a permis une grande affluence pour découvrir les stands des artisans et commerçants locaux et régionaux. Le traditionnel marché anglais des enfants s'est tenu dans la cour du château et la manifestation s'est déroulée aux abords de la place de l'Hôtel de ville sur laquelle était érigée la cantine de fête. Succès total pour la foire et la Bénichon.

A l'occasion de la Saint-Nicolas, **le marché de Noël** s'est à nouveau tenu pour la 3<sup>ème</sup> édition dans la cour du Château. Les petits chalets et l'occupation de l'Orangerie du Vitromusée ont abrité de nombreux artisans et commerçants dans un esprit de Noël avec les interventions de groupes de musiciens ou de la musique diffusée. Pluie, neige et vent ont retenu le public mais n'ont pas découragé le moral des organisateurs indépendants à qui nous devons un grand respect et un grand merci.

### La vie de nos Entreprises / PME et Artisans :

**Nespresso**, le 21 novembre, inaugurait à Romont son nouveau centre mondial d'innovation dédié au café, composé d'un centre de développement de produits et d'un Coffe Campus. Depuis l'ouverture de l'usine en 2015, dont le coût s'est élevé à 300 millions de francs, Nespresso a investi 80 millions, dont 49 millions en 2018, pour la création du centre de développement. 325 personnes travaillent actuellement chez Nespresso à Romont, dont 20 nouvelles créations de poste en 2018 avec une hausse de capacité de production.

Pour 2019, Nespresso a annoncé un nouvel investissement sur le site de Romont de 43 millions de francs pour l'ajout de deux nouvelles lignes de production, ce qui créera 33 nouveaux emplois.

**2016-2017-2018** resteront des années exceptionnelles sur la durée des **travaux** qui ont été opérés dans **les rues de l'intramuros de Romont**. Conscient de tous les désagréments générés tant au niveau de la population que pour les commerçants locaux et leurs clients, le Conseil

communal a fait le dos rond et essuyé à plusieurs reprises des commentaires et actions qui auraient pu le déstabiliser. Le résultat était attendu suite a une décision politique prise il y a plus de 5 ans déjà et qui permet aujourd'hui aux habitants de la vieille ville d'être raccordés au chauffage à distance.

Merci à vous tous, commerçants, artisans et clients pour votre patience et votre compréhension. Dans le cadre de ces travaux, nous avons eu à faire avec des entreprises compétentes qui étaient à l'écoute de tout un chacun pour satisfaire les commodités journalières liées au chantier.

Une action commerciale « Tapis rouge » a été mise sur pied en décembre par le groupement des commerçants de l'intramuros sous la présidence de M. Christian Deillon, pour marquer et fêter la fin des travaux de la Grand-Rue afin de remercier les clients de leur patience et des désagréments subis. Voilà un bel exemple de rebondissement commercial qui est tout à leur honneur et que nous les félicitons pour cette excellente initiative.

### **Les commerces dans la vieille ville :**

L'analyse de ville, qu'a effectuée Espace Suisse Association suisse pour l'aménagement du territoire (anciennement VLP-ASPAN) sert de document de base pour évaluer le développement futur du centre-ville de Romont, en particulier celui de la ville intra-muros. Elle met en évidence la dynamique qui résulte de la transformation structurelle de la ville et donne des pistes quant aux champs d'action possibles. L'analyse de ville, qui offre un regard extérieur sur la situation au cœur de la ville, est un instrument pragmatique nécessitant selon les thèmes identifiés d'autres étapes d'évaluation.

### Conclusions de l'étude :

#### Etat de fait

«Les modifications des habitudes d'achat en cours interviennent à l'échelle globale mais induisent des transformations perceptibles à l'échelle locale: baisse de la clientèle, migrations vers d'autres centres d'achat, disparitions de certains commerces et pertes de ressources financières pour les propriétaires. Les forces commerciales à l'œuvre sont puissantes et habiles: elles interviennent dans des environnements de plus en plus complexes et développent, pour faire face à ces conditions, des outils de plus en plus performants. Si la responsabilité de cette situation est partagée, ne rien faire équivaut à condamner l'intra-muros à se battre seul contre des secteurs mieux dotés pour répondre aux nouvelles contraintes. L'intra-muros risque alors d'être victime de ces effets négatifs, à même de réduire les dernières qualités encore présentes. Il est donc nécessaire d'intervenir afin de préserver le centre historique.»

#### Situation locale

« La situation intra-muros de Romont est encore étonnamment positive au regard de celle d'autres vieilles villes ailleurs en Suisse: la présence de commerces de bouche de qualité et la bonne santé du marché du logement en font un lieu encore actif. Toutefois, les conditions évoluent rapidement autour de cet îlot: le développement de nouveaux quartiers bien situés, proches de la gare, avec d'importantes surfaces commerciales, la revalorisation des secteurs périphériques, le déplacement de l'école et peut-être de l'administration cantonale risquent de péjorer profondément la situation actuelle.

Si le développement global de la commune est souhaitable, il semble important de soutenir de manière proactive l'intra-muros afin de lui donner toutes les chances de tirer profit du développement démographique positif de la commune (nouveaux clients) et de ne pas trop pâtir des nouveaux développements commerciaux à la gare et en périphérie. C'est ainsi qu'il sera possible d'assurer le maintien et le développement de ses qualités.»

### Les défis

«Les premiers signes de ces changements sont d'ores et déjà perceptibles et les tensions naissantes. Il devient dès lors primordial de pacifier le débat afin de répondre aux enjeux sereinement: une communication claire des problématiques, des discussions ouvertes et une implication des différents acteurs dans la recherche de solutions permettront à chacun de participer au débat et de prendre part aux actions. Les problématiques sont en effet complexes et nécessitent des interventions coordonnées afin d'élaborer des réponses pertinentes aux besoins effectifs. Les premiers efforts de réflexion de la municipalité doivent être poursuivis et concrétisés avec le concours de l'ensemble des acteurs afin qu'ils se retrouvent dans la nouvelle identité de l'intra-muros. Les premières réponses à apporter sur les questions liées à l'espace public: la modération du trafic, la gestion du stationnement et des aménagements de qualité établiront un environnement apaisé et sûr, favorisant les échanges entre les différents acteurs.»

### Les moyens

«Toute action concrète passera en premier lieu par une compréhension de la situation actuelle et des enjeux auxquels la vieille ville fait face. Cette sensibilisation devra permettre à chacun d'aborder la problématique en connaissance de cause et de se positionner de manière claire. Chaque type d'acteurs intervient en effet de manière différente. Si la commune se doit d'avoir un rôle exemplaire dans les démarches qu'elle entreprend (transparence, planification, innovation, qualité de projets, appuis aux initiatives, etc.), les propriétaires doivent pouvoir faire preuve d'une certaine souplesse et d'adaptation de leurs exigences en termes de revenu locatif: une surface peu rentable mais occupée est préférable à un local vide qui de toute façon ne rapporte rien et péjore l'image globale de la vieille ville. Il ne s'agit toutefois pas de brader les locaux, mais de jouer un rôle actif dans le renouvellement de l'offre.

Enfin, les commerçants doivent pouvoir se coordonner et agir de manière concertée pour offrir aux clients une expérience d'achat cohérente et intéressante. Les exemples d'autres vieilles villes peuvent être des sources d'inspiration importantes et alimenter, le cas échéant, une stratégie de valorisation de l'intra-muros. Cet outil permet la participation de tous les acteurs afin d'assurer la continuité des travaux et la pérennité des actions entreprises et ainsi d'accompagner l'évolution de l'intramuros.»

L'analyse a été remise au Conseil communal en juillet 2018 et ensuite a été transmise à la SICARE puis mise à disposition de la population sur le site internet de la Commune.

### **Rencontre des milieux industriels de la Ville de Romont du jeudi 15 novembre 2018**

Il est de coutume pour le Conseil communal de la Ville de Romont d'inviter, tous les deux ans, les industriels romontois, les décideurs et les patrons pour discuter de la situation économique du moment. Cette rencontre a également pour but de favoriser les échanges interentreprises, créer des liens ou renforcer ceux existants entre les Autorités et les acteurs du tissu économique local. Plus de 150 personnes ont participé à cette rencontre durant laquelle se sont exprimés Monsieur le Conseiller d'État Olivier Curty et Monsieur le Préfet de la Glâne Willy Schorderet. La partie officielle terminée, les personnes présentes se sont retrouvées dans la convivialité autour d'un apéritif dinatoire.

## **7.3 Région Glâne - Veveyse**

**Le rapport d'activité 2018 de la RGV est consultable sur le site internet [www.rgv.ch](http://www.rgv.ch)**

## 8 Sécurité / Voirie

---

### 8.1 Voirie

Le Service de la voirie, qui est conduit par le Service technique, a pour tâche d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestations ;
- aide aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- marquage des places de parc, routes et signalisation ;
- travaux de génie-civil courants ;
- entretien des véhicules et machines ;
- entretien des terrains de sports (trois terrains football et tennis).

L'entretien des arbres, des haies et l'embellissement de notre cité sont également des préoccupations distinctes.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés.

En quelques chiffres-clés, le Service de la Voirie c'est :

#### En général

- 19 points d'eau dont 7 fontaines qui sont nettoyées toutes les 2 semaines.
- 894 marches d'escaliers à entretenir.
- 18'000 litres d'eau qui sont utilisés chaque semaine pour l'arrosage en période estivale.

#### Espaces verts/Embellissement

- 320 arbres sur le domaine public, qui doivent être taillés et contrôlés.
- 800 m<sup>2</sup> de prairies fleuries.
- 5'744 m<sup>2</sup> correspondant à la surface du cimetière, où le service assure le désherbage, l'entretien des massifs de fleurs, la creuse et la désaffectation des tombes.
- 25'000 m<sup>2</sup> de surface à tondre, incluant nos terrains de foot.

#### Service hivernal

- 3,5 tonnes de sel par sortie.
- 26 km de routes communales et 12 km de trottoirs.
- 1'900 piquets de balisage.
- 130'000 m<sup>2</sup> de routes communales à déneiger.

### 8.1.1 Personnel

L'équipe est formée de :

DEFFERRARD	Joseph	Contremaître
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BUSSARD	Richard	Paysagiste-ouvrier
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
PAPAUX	Jean-Pierre	Mécanicien-ouvrier
OBERSON	Jean-Marc	Employé
ANDRIGHETTO	Ludivine	Employée
JOLLIET	Stéphane	Apprenti
POCHON	Christian	Apprenti

Mme Ludivine Andrighetto et M. Jean-Marc Oberson sont employés à 50 % pour l'exploitation de la déchetterie.

MM. Stéphane Jolliet et Christian Pochon ont débuté une formation d'apprenti d'agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2017. Ce dernier, étant déjà au bénéfice d'une première formation de technologue du lait, est dispensé de cours de branches générales et effectuera sa formation d'agent d'exploitation voirie sur 2 ans. Il terminera son apprentissage en août 2019.

Pendant les vacances scolaires d'été, plusieurs étudiants sont engagés à tour de rôle, durant une semaine chacun, en tant qu'auxiliaire.

### 8.1.2 Parc des véhicules

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

- 1 véhicule 4x4 REFORM (2003) équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue ;
- 1 bus 4x4 ISUZU avec pont (2008) ;
- 1 véhicule utilitaire TREMO (2008) équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011) équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'une citerne pour l'arrosage ;
- 1 balayeuse MFH (2008) ;
- 1 aspirateur urbain « Gluton » (2009) appareil électrique utilisé en particulier dans l'intramuros ;
- 1 déchiqueteuse à branche de 52 CV (2011) ;
- 1 motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse (2009) ;
- 1 véhicule de service RENAULT Kangoo (2012) ;
- 1 remorque de transports (2004) ;
- 1 remorque de transports (1990) ;
- 1 véhicule 4x4 REFORM Multilift (2016) équipé de trois bennes à terre, d'une benne à feuilles, d'une saleuse et d'une lame à neige ;

- 1 pelle MENZI MUCK 1.8 t. avec Powertilt (2016) équipée d'un godet de 30 cm de large, d'un godet de 50 cm de large et d'un godet de talus ;
- 1 machine de marquage tractable ;
- 1 remorque de transports Manif (2018) ;
- 1 véhicule WEIDMANN (2018) équipé d'une fourche à palette, de 2 bennes à terre et d'une benne crocodile ;
- 1 brouette à moteur HONDA (2011) ;
- 1 gerbeur électrique LINDE (2018) ;
- 1 tracteur à gazon JOHN DEERE (2000) avec cuve de ramassage ;
- 1 tracteur à gazon hélicoïdale (2016).

### 8.1.3 Nouveau bâtiment de l'édilité

Il est à relever que le 29 septembre 2018, la Commune de Romont et plus particulièrement le Service de la Voirie, a eu la joie d'inaugurer son nouveau bâtiment de l'édilité, en compagnie de M. Steiert, Conseiller d'Etat Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du Canton de Fribourg, de M. Schorderet, Préfet de la Glâne et des autorités communales.

La Voirie a ainsi quitté son ancien bâtiment de travail, l'historique dépôt des GFM (actuel TPF) à la Route de Billens, occupé par la Voirie de 1977 à 2016. Des containers installés à côté du Shop Celsa avaient servi de locaux de fortune pour faire le joint de 2016 à 2019.

Ce nouveau bâtiment est un outil de travail à la hauteur de notre chef-lieu. Sur deux niveaux, il permet de stocker à l'abri toute la flotte de véhicule ainsi que tout le matériel annexe. Des locaux spécifiques ont pu être créés pour les parties mécaniques, l'embellissement, les produits spéciaux, etc. Des vestiaires ad hoc avec douches et une cafétéria complètent le tableau.

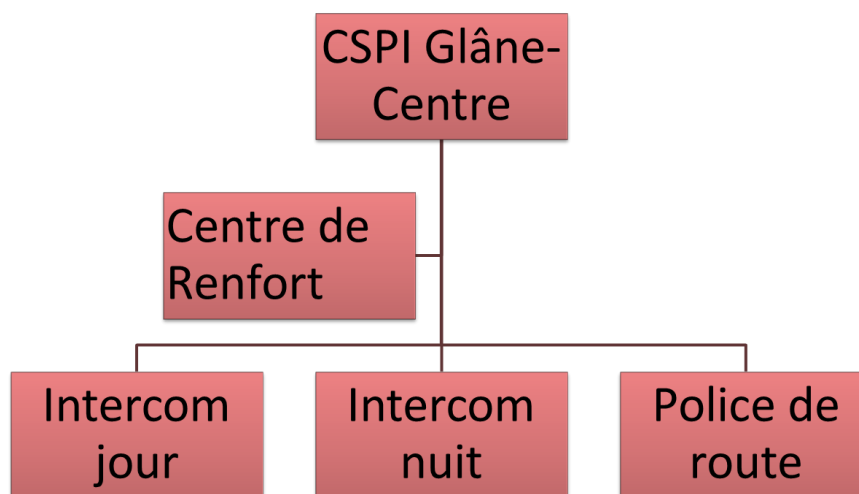
Amorcée sous la précédente législature, il s'agit là d'une grande réalisation de la législature actuelle qui fait la fierté de ses occupants.



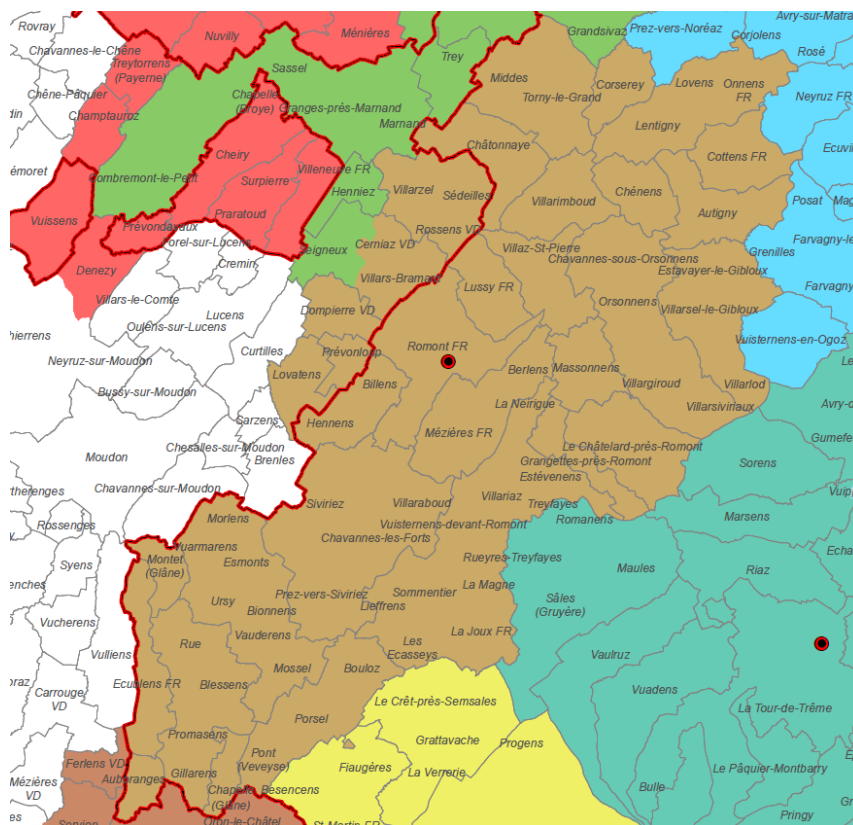
## 8.2 SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE

Le Corps de sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI) Glâne-Centre intervient en tant que corps local pour la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels sur les communes de Romont, Billens-Hennens et Mézières. Il est constitué d'une section intercommunale jour/nuit, d'une section police de route et d'une section centre de renfort (CR).

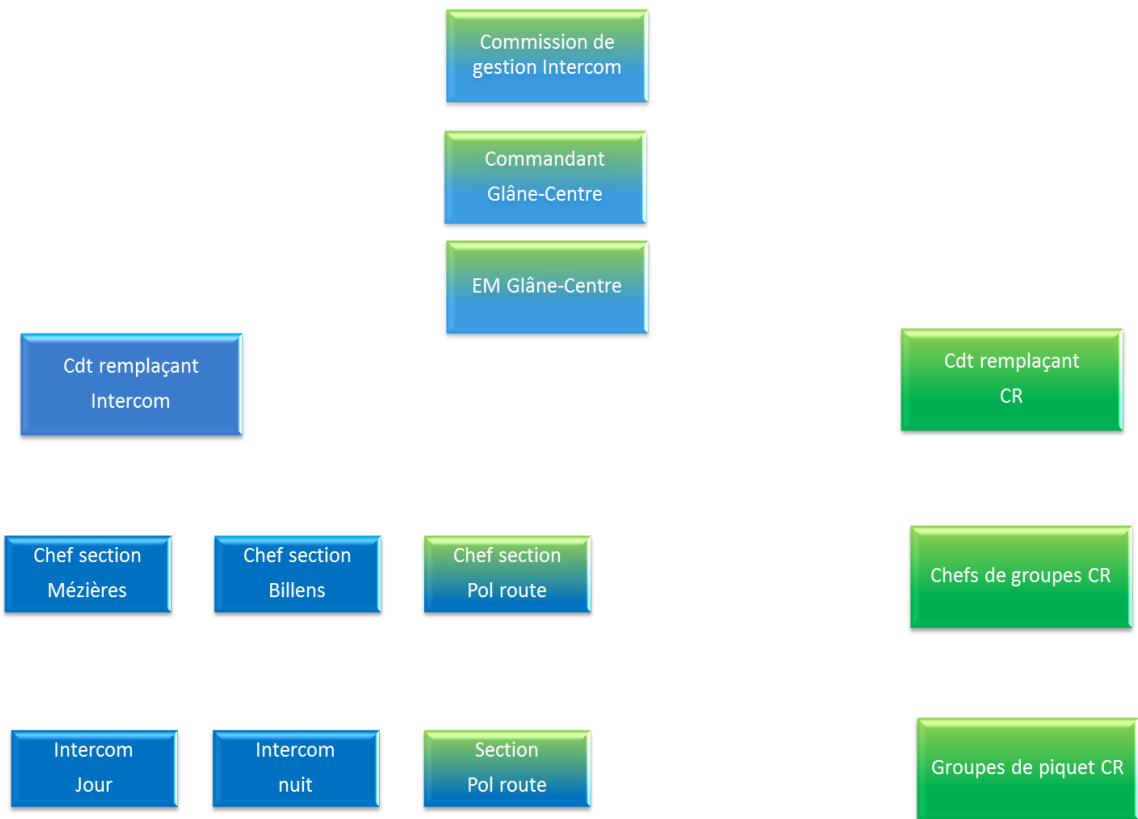
Sa section centre de renfort a pour mission de renforcer les corps locaux et intervient de manière autonome pour les interventions nécessitant des formations et du matériel spécifiques telles que la lutte contre les hydrocarbures sur les sols et dans les eaux, les événements chimiques, le secours routier, les accidents de travail ou sur les fermentations de fourrage. L'ensemble du CSPI est placé sous le commandement du Major Philippe Mauron.



***En orange, rayon d'intervention de la section Centre de Renfort***



## Structure



### 8.2.1 Effectif



Effectif au 01.01.2019  
68 personnes



M. P. Maurin



Le service est entièrement constitué d'intervenantes et d'intervenants qui ont choisi de consacrer une grande partie de leurs loisirs à la sécurité de la population résidant en Glâne, ainsi que dans les communes limitrophes des districts de la Veveyse, de la Gruyère, de la Sarine et du canton de Vaud.

Il est à relever que l'effectif a diminué de 11 personnes entre 2017 et 2018, mais reste relativement stable. Toutefois, il se creuse comme partout un écart entre les jeunes incorporés qui en raison d'un déménagement ou d'un changement d'activité, quittent après quelques années de service, et les plus anciens qui se rapprochent inexorablement de la retraite des pompiers.

### 8.2.2 Cours et formation 2018

Les personnes qui visitent les locaux du CR sont surprises par l'importance du matériel et la diversité des engins à maîtriser. Pour chacun d'eux, les pompiers doivent acquérir de la sécurité et des automatismes. Ces heures de formation sont le prix à payer pour être le moment voulu à la hauteur des exigences.

La formation nécessite de plus en plus de temps et de compétence, que ce soit au niveau des types de constructions, des matériaux utilisés, du volume des constructions souterraines.

Sur les routes aussi l'évolution est impressionnante. Le développement de la sécurité dite passive des véhicules, l'arrivée des véhicules à carburants alternatifs, GPL, gaz naturel, électrique, hybride et tout prochainement l'arrivée de l'hydrogène comme carburant, obligent les pompiers à revoir la plupart de leurs schémas d'intervention.

Au premier trimestre 2018, sous la responsabilité des instructeurs internes, le corps a essentiellement travaillé la conduite d'interventions et la prise de décisions avec les officiers et sous-officiers.

Au printemps, la section Intercom a poursuivi la maîtrise des engins de base CR et Intercom sous la responsabilité des formateurs du corps.

En automne, ont été à nouveau réunis le CR et l'Intercom pour cette fois, des exercices d'alarme proches de la réalité puisque, hormis les organisateurs, personne ne connaissait les objectifs choisis. Un des objectifs se situait à Hennens et l'autre à Mézières. Ces objectifs conséquents ont nécessité un transport d'eau et l'engagement judicieux des moyens faute de quoi tous les accès auraient été bloqués. Sur ces engagements, le corps a apprécié la collaboration des Samaritains de Romont venus réceptionner et prodiguer les premiers soins aux personnes impactées lors ces engagements.

Des formations spécifiques ont été organisées pour les 30 chauffeurs des poids lourds, les 25 porteurs d'appareil protection respiratoire et les 6 spécialistes du travail sur cordes.

Lors des services de piquet, les groupes CR ont drillé la mise en place des moyens lourds CR, pris en main le nouveau matériel de désincarcération et le nouveau véhicule de défense hydrocarbure.

L'état-major (EM) s'est réuni à 7 reprises pour ce qui a trait du domaine stratégique.

En heures cumulées, toutes ces formations représentent **3087** heures de travail.

## Aperçu des cours cantonaux

### **Cours de base, 2 jours à Châtillon :**

Sap Grandjean Julien, Lourenço Raphaël, Alves Stéphane

### **Cours de base CR, 2 soirs et une demi-journée à Romont :**

Sap Alves Stéphane, Blanco David, Kern Valentin, Lourenço Raphaël, Mendes Diogo, Oberson Stéphanie, Pittet Valérie et Viennet Loïc

### **Cours conduite d'intervention, 3 jours à Châtillon :**

Sgt Bertholet Raymond

### **Cours de base protection respiratoire, 2 jours à Châtillon :**

Sap Grandjean Julien, Kra Yves-Gabin, Sérieuse Yvan, Lourenço Raphaël

### **Cours pour chef de groupe, 4 jours à Châtillon :**

Sap Pasquier Kewin, Defferrard Julien, Grand Marc

### **Cours de chef d'équipe PR, 3 jours à Châtillon :**

Cpl Lourenço Luis

### **Cours de chef d'intervention, 4 jours à Châtillon :**

Lt Kolly Michel, Sgt Codourey Simon

### **Cours pour nouveau commandant, 3 jours à Châtillon :**

Cap Barras Alain

### **Cours de perfectionnement pour chef d'intervention, 1 jour à Châtillon :**

Cap Barras Alain, Plt Demierre Patrice, Gremaud Alexandre

### **Cours de perfectionnement pour formateur, 1 jour à Châtillon :**

Plt Demierre Patrice, Gremaud Alexandre, Sgt Bertholet Raymond

### **Cours de perfectionnement pour chef d'intervention CR, 1 jour à Châtillon :**

Major Mauron Philippe, Cap Mauron Claude, Plt Gremaud Alexandre, Kern Stéphane, Lt Ayer Claude

### **Cours sécurité antichute, 2 jours à Châtillon :**

Sap Defferrard Julien, Dey Grégory

Au total cela représente 74 jours de cours cantonaux.

A cela s'ajoutent 67 jours effectués par les 5 instructeurs du corps. Ils ont occupé les fonctions de chefs de classe, commandants de cours ou officiers techniques.

Pour être complet, il faut encore signaler que plusieurs membres du corps fonctionnent comme formateur ou opérateur pour les cours de perfectionnement PR au centre de formation de Châtillon.

Lors du recrutement 2018, seules 5 personnes ont rejoint le CSPI.

### 8.2.3 Anciennetés

<b>5 ans de service</b>	:	Sap Pasquier Kewin, Balmat Lucien, Jaquet Sylvan, Kra Yves Gabin
<b>10 ans de service</b>	:	Sgt Bertholet Raymond
<b>15 ans de service</b>	:	Cpl Demierre Vincent
<b>20 ans de service</b>	:	Plt Demierre Patrice, Sap Paccaud Nicolas, Sap Pinto Carlos

Nous relèverons également tout particulièrement pour le Major Philippe Mauron, ses 20 ans de commandement du CSPI Glâne-Centre et Centre de Renfort.

### 8.2.4 Promotions

L'obtention d'un grade passe par des critères de formations strictes. Il représente une reconnaissance de capacité, mais aussi un engagement plus important et davantage de responsabilités.

**Sont nommés, avec effet au 1er janvier 2019, au grade de :**

**Caporal :**

Les sap Defferrard Julien, Grand Marc et Pasquier Kewin.

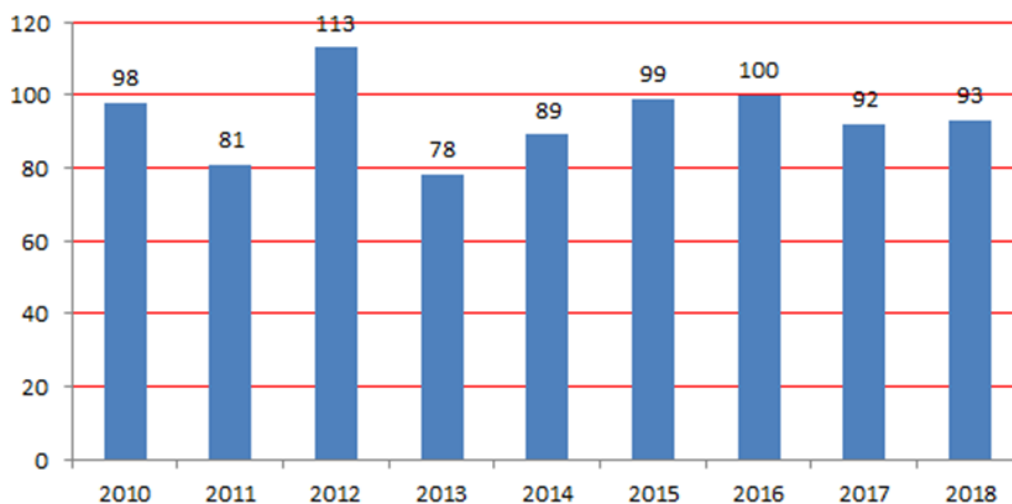
**Lieutenant :**

Le Sgt Codourey Simon.

### 8.2.5 Interventions

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Interventions feu	23	24	<b>25</b>
Inondations	5	4	<b>5</b>
Secours routier, sauvetage de personne	3	2	<b>5</b>
Alarmes automatiques incendie	28	28	<b>16</b>
Défense hydrocarbures	26	23	<b>31</b>
Eléments naturels/inondations	3	4	<b>8</b>
Interventions chimiques	1	0	<b>0</b>
Aide au portage, ascenseur, animaux, odeur suspecte, gaz	9	7	<b>3</b>
Interventions sur voie CFF	2	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>93</b>

## Fluctuation des interventions



### 8.2.5.1 Répartition des interventions

- 47 interventions sur le territoire Intercommunal
- 46 interventions en centre de renfort
  
- 81 interventions en journée (06h00 – 21h00)
- 12 interventions de nuit (21h00 – 06h00)
  
- 74 interventions sur semaine
- 19 interventions le week-end

#### Quelques chiffres encore :

- 1585 heures d'interventions
- 2434 heures d'exercices (piquets CR, PR et réglementaires)
- 653 heures de séances et groupes de travail
- 357 heures liées à des manifestations
- 167 heures diverses
- 97 heures de maintenance

**Au total 5293 heures, plus 114 jours de service de piquet.**

## 8.2.6 Véhicules au 31.12.2018

Véhicule	N° plaque	1ère mise en circulation	Fonction	Véhicule communal	Véhicule CR
Ssangyong Rexton RX 270	FR 203888 Plaque blanche	02.11.2006	Véhicule commandement	jusqu'en 2015	dès 2015
Mercedes Sprinter CDI 4x4	FR 583 Plaque bleue	14.12.2001	Véhicule PR	X	
Mercedes Unimog U20	FR 701 Plaque bleue	19.12.2013	Véhicule d'extinction	X	
Scania P124 CB 4x4	FR 1267 Plaque bleue	25.08.2005	Véhicule d'extinction		X
Mercedes Atego 1329	FR 1081 Plaque bleue	07.01.2011	Véhicule pionnier lourd		X
Ivéco 150 34 AN	FR 3482 Plaque bleue	01.05.1992	Echelle auto		X
Ford Transit 350M 4x4	FR 269885 Plaque blanche	22.03.2013	Véhicule de transport	X	
Renault Koleos DCi 4x4	FR 256822 Plaque blanche	24.08.2015	Véhicule de transport Billens	X	
Mercedes 316 9 places	FR 266973	08.07.2016	Véhicule de transport Mézières		X
Iveco 70c18 All-Road	FR 931	02.12.2018	Véhicule défense hydrocarbure		X

En matière de secours routier, cet automne le CR a reçu une tablette disposant du système Crash Recovery. Cette application permet l'identification des caractéristiques techniques de tous les véhicules du marché européen, permettant ainsi de les « attaquer » correctement tout en diminuant ainsi les risques.



Finalement, fin 2018, un nouveau véhicule est venu compléter le parc véhicule du CSPI, l'Hydrocaroul :



Ce véhicule lourd a été financé par l'ECAB et le service de l'environnement du canton. Il est engagé sur toutes les pollutions et événements touchant l'environnement.

### 8.2.7 Perspectives 2019

Le projet « sapeurs-pompiers 2020+ » dessine les contours de la défense incendie dans notre canton pour un futur proche.

Des changements importants sont en cours d'élaboration et donneront lieu à de nombreuses discussions. En attendant d'en connaître les détails, le CSPI Glâne-Centre a d'ores et déjà anticipé cet avenir en approchant le CSPI Glâne-Est en vue d'une collaboration de nos effectifs disponibles en journée.

*Major Philippe Mauron*

## 8.3 POLICE

### 8.3.1 Tâches de la police communale

La Police communale traite diverses tâches :

- **Contrôle de la zone bleue :**
  - a) 3 à 4 contrôles par semaine
  - b) surveillance des voitures « ventouses »
  
- **Contrôle du stationnement**
  - a) contrôle journalier au parking Sous-Gare
  - b) gestion de l'appareil TAXOMEX
  - c) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal
  - d) traitements d'oppositions aux amendes d'ordre
  - e) notifications pour les autres villes ou cantons
  - f) voitures sans plaques sur le territoire communal
  
- **Patrouilleurs scolaires**
  - a) programme annuel des patrouilleurs
  - b) formation des patrouilleurs
  - c) formation des cyclistes
  - d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor
  - e) organisation de la sortie des patrouilleurs
  - f) surveillance dans les bus TPF
  
- **Signalisation**
  - a) contrôle de l'état de la signalisation
  - b) vision locale avec le SPC
  - c) commande de signalisation
  
- **Marquage**
  - a) inventaire des travaux de marquage
  - b) suivi du marquage
  
- **Piliers publics**
  - a) mise à jour des 2 piliers publics
  - b) affiche pour les campagnes de prévention routière
  - c) affichage des campagnes du BPA
  
- **Domaine public**
  - a) surface des terrasses
  - b) travaux sur le domaine public
  - c) préparation pour la facturation
  - d) déménagement
  - e) fourniture des plaquettes pour les n° de bâtiments
  - f) place de jeux (commande et suivi de l'état des jeux)
  
- **Manifestations**
  - a) séances avec les organisateurs
  - b) plan de signalisation
  - c) commande de la signalisation pour le Service édilitaire
  - d) service d'ordre

- **Quartier Maître local**
  - a) vision locale avec l'armée
  - b) mise à disposition
  
- **Services funèbres**
  - a) réservation des places pour la famille
  - b) service de parc
  - c) convoi funèbre
  
- **Objets trouvés**
  - a) réception des objets
  - b) gestion des objets
  
- **Formation**
  - a) tir au pistolet
  - b) self-défense
  - c) droit sur la circulation routière
  - d) cours BPA
  
- **Collaboration**
  - a) police cantonale
  - b) police de proximité
  - c) éducation routière
  - d) services communaux « Edilité – Contrôle des habitants – Service social »
  - e) délivrance des permis d'habiter en collaboration avec le Service technique
  - f) contrôle des présences à la déchetterie

### 8.3.2 Divers

Le partenariat avec la société Protect'Service SA a été reconduit pour deux périodes de trois mois, durant l'année 2018. Cette pratique est non seulement une aide au contrôle du stationnement, mais assure de facto une meilleure rotation des véhicules dans le secteur de l'intramuros.

Le parking se situant au lieu-dit « Sous-Gare » est également contrôlé régulièrement par la Police communale. Malgré les 47 places à disposition, ce parking était toujours complet. Il était régulier de constater que des automobilistes se parquaient dans la surface herbeuse, par manque de place. Aussi, courant 2018, 13 places supplémentaires, en bitume, ont été créées en lieu et place de la surface herbeuse. Ces places supplémentaires sont également sous contrôle de la Police communale.

Dans le cadre de ces mêmes travaux aux abords de la gare, il est à relever que 130 places couvertes pour les deux-roues ont été mises en place, ainsi que de nouveaux WC. Ces travaux ont été entrepris en partenariat entre les CFF et la Commune de Romont.

Le concept de cartes à gratter pour le stationnement des véhicules d'entreprises effectuant des travaux dans le secteur de l'intramuros fonctionne bien. Pour l'année 2018, c'est plus de 74 cartes qui ont été vendues.

Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant cette dernière.

La Commune et sa Police communale se sont dotées d'un radar informatif. Cet appareil est régulièrement posé de part et d'autre de la commune à titre préventif et pédagogique. Nous avons de bons retours de la population. Ce radar a un réel impact sur la vitesse des conducteurs, ce qui est le but voulu.

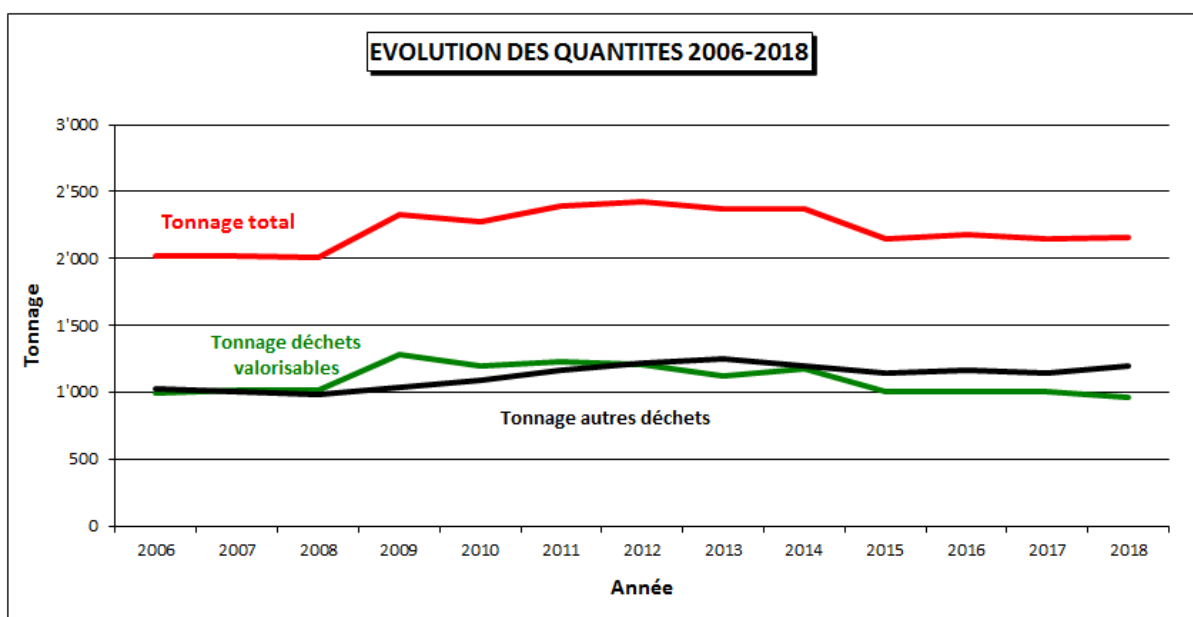


## 8.4 RAMASSAGE DES DECHETS EN 2018

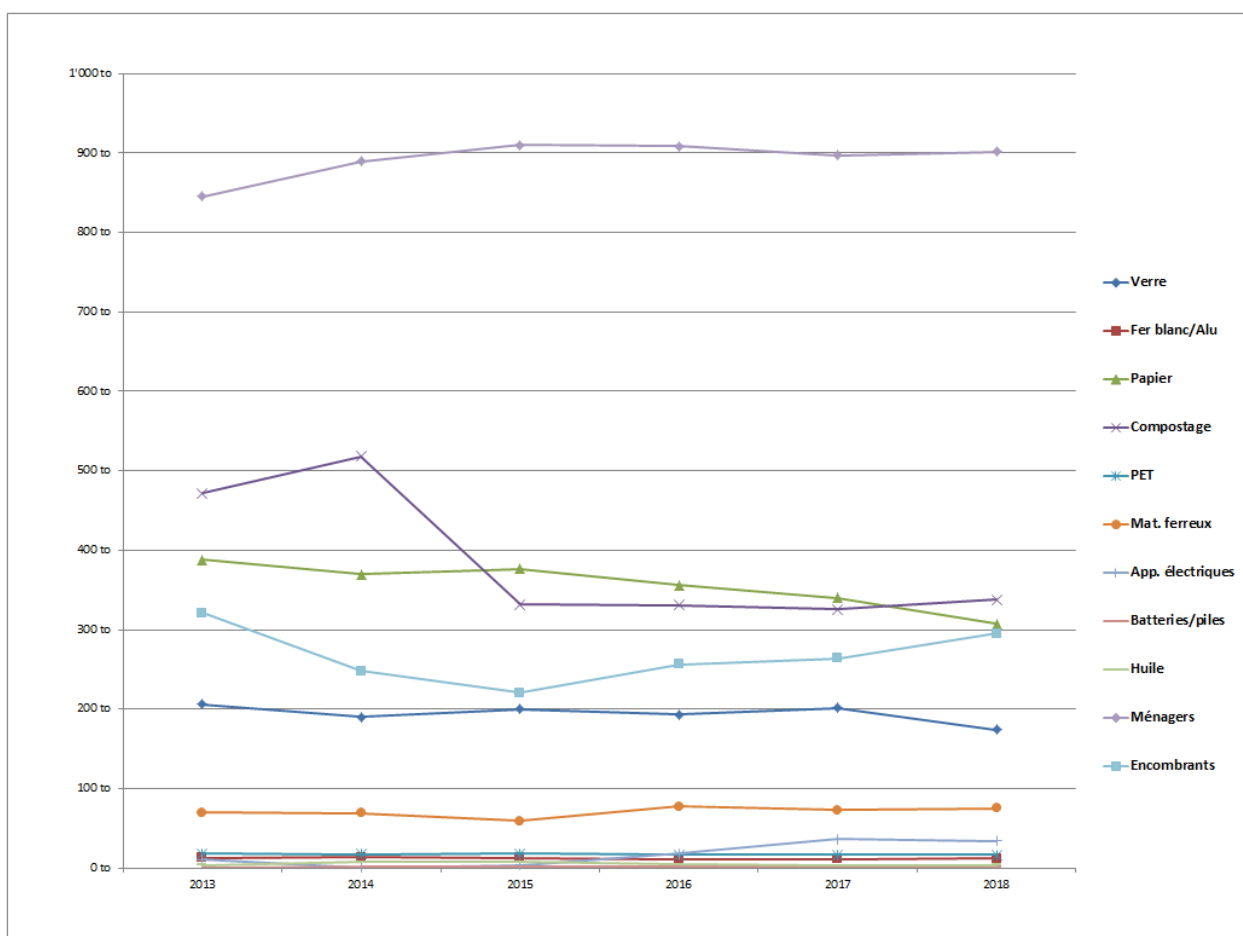
Les déchets sont répartis en deux catégories :

- Les déchets non-valorisables qui sont incinérés à la SAIDEF, à Posieux ;
- Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés et réutilisés.

Par rapport à 2017, les tarifs de base d'exploitation de l'ensemble des déchets n'ont pas changé. Le tonnage général des déchets, n'a pas subi de variation significative (-13 to ; -0.6 %) en rapport avec la fluctuation de la population (- 0.1 %).



### Zoom sur les 5 dernières années :



Le volume des déchets valorisés représente le 44% du total des déchets.  
Le volume des déchets non-valorisés représente le 56% du total des déchets.

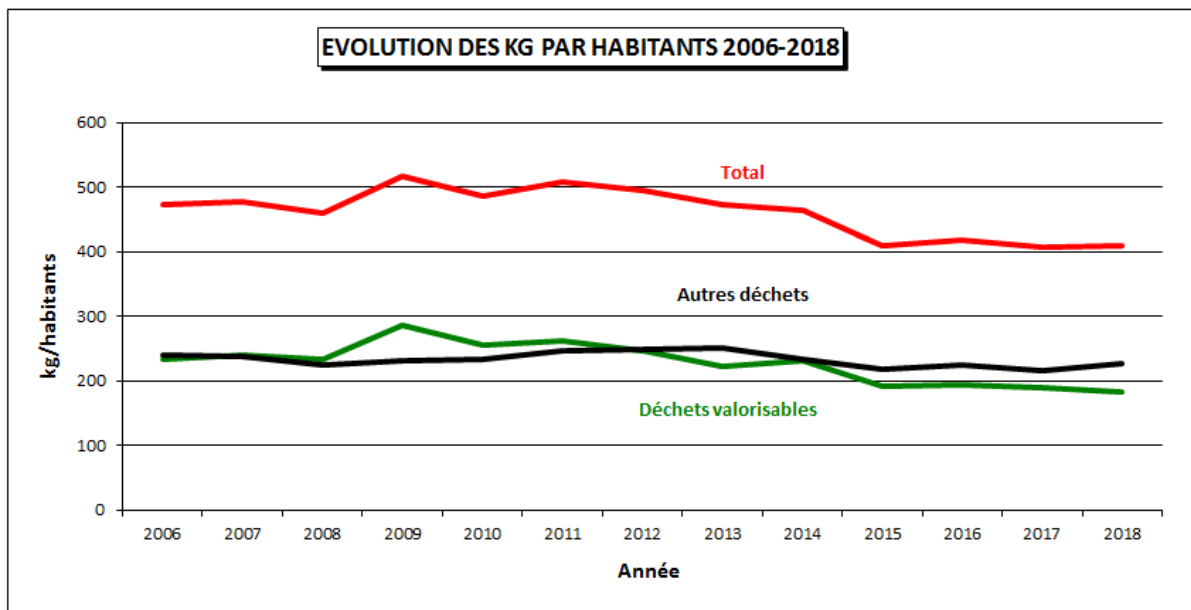
A la lumière du compte de fonctionnement 2018, partie 720 « Ordures ménagères », on relèvera que nous avons des charges pour un montant de CHF 578'025.75 (traitements, ramassages, taxes de décharges,...) et des revenus pour un montant de CHF 584'002.85 (taxes forfaitaires, taxes au sac,...). Ce compte est ainsi légèrement bénéficiaire (+ CHF 5'977.10).

Au final la recette totale du compte des déchets couvre le 101.03 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70 %.

### Comparatif annuel :

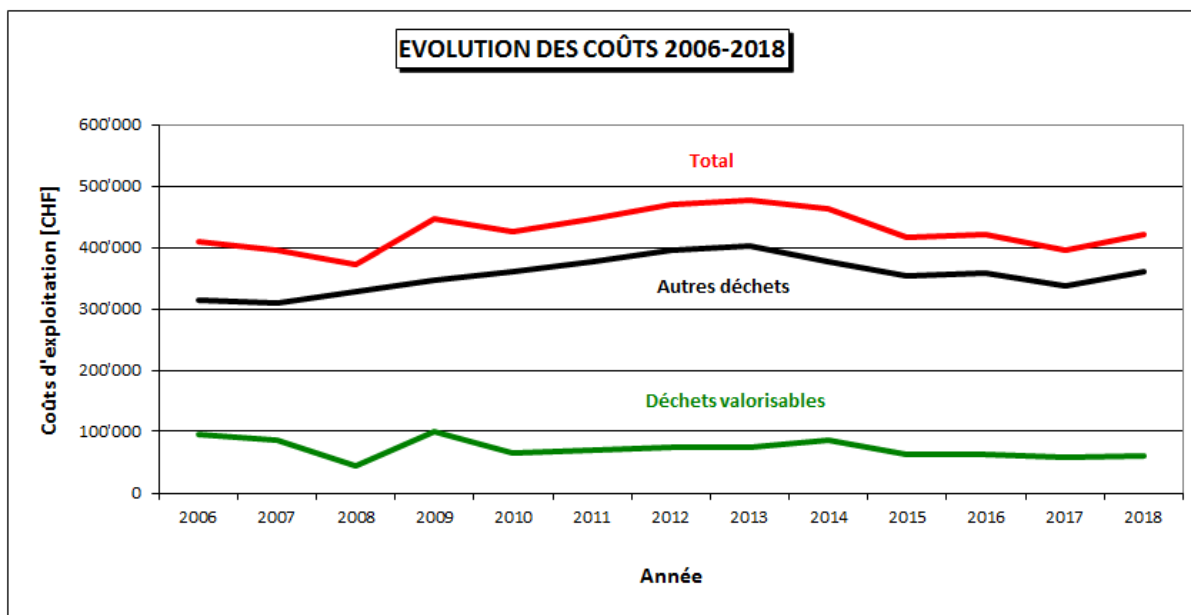
Sur la base des dernières années, en particulier en rapport avec l'année de référence de l'introduction des taxes pour les déchets en 1999, on peut faire les remarques suivantes :

- > Le volume de l'ensemble des déchets subit une légère baisse depuis 2006 et se stabilise depuis 2015. On peut supposer que la mode « zéro déchet » devrait avoir un impact significatif sur les prochains exercices.

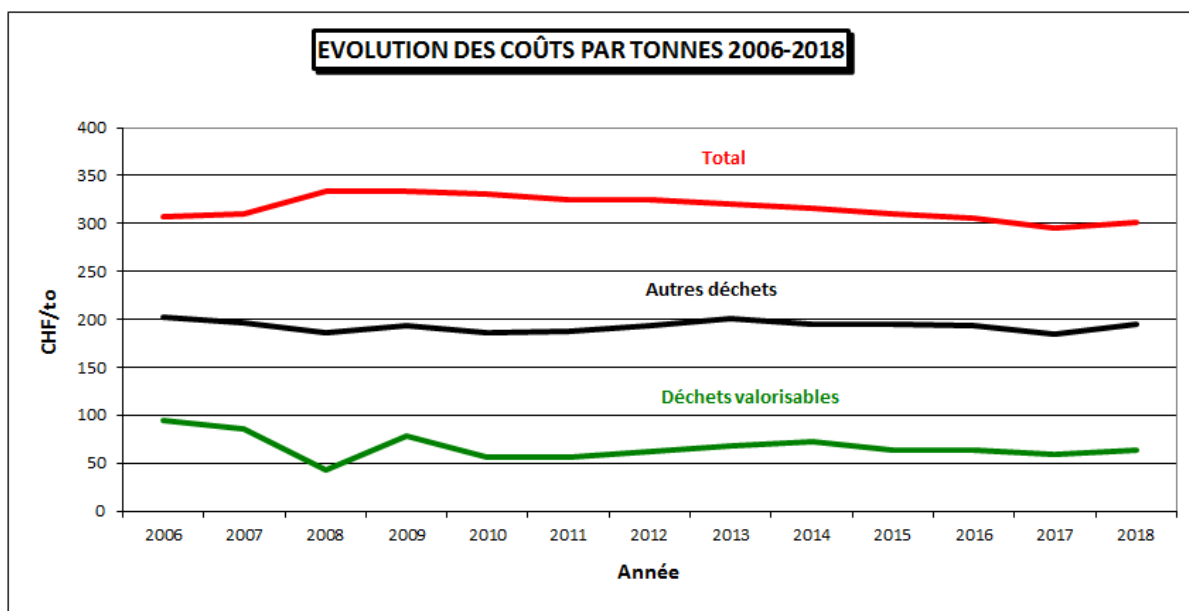
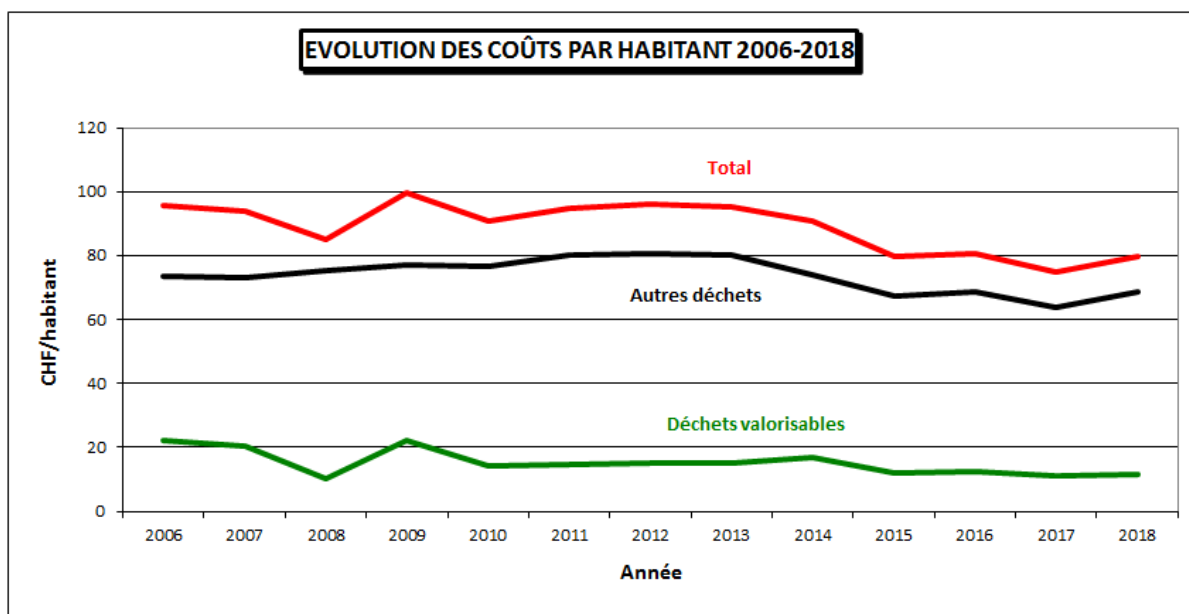


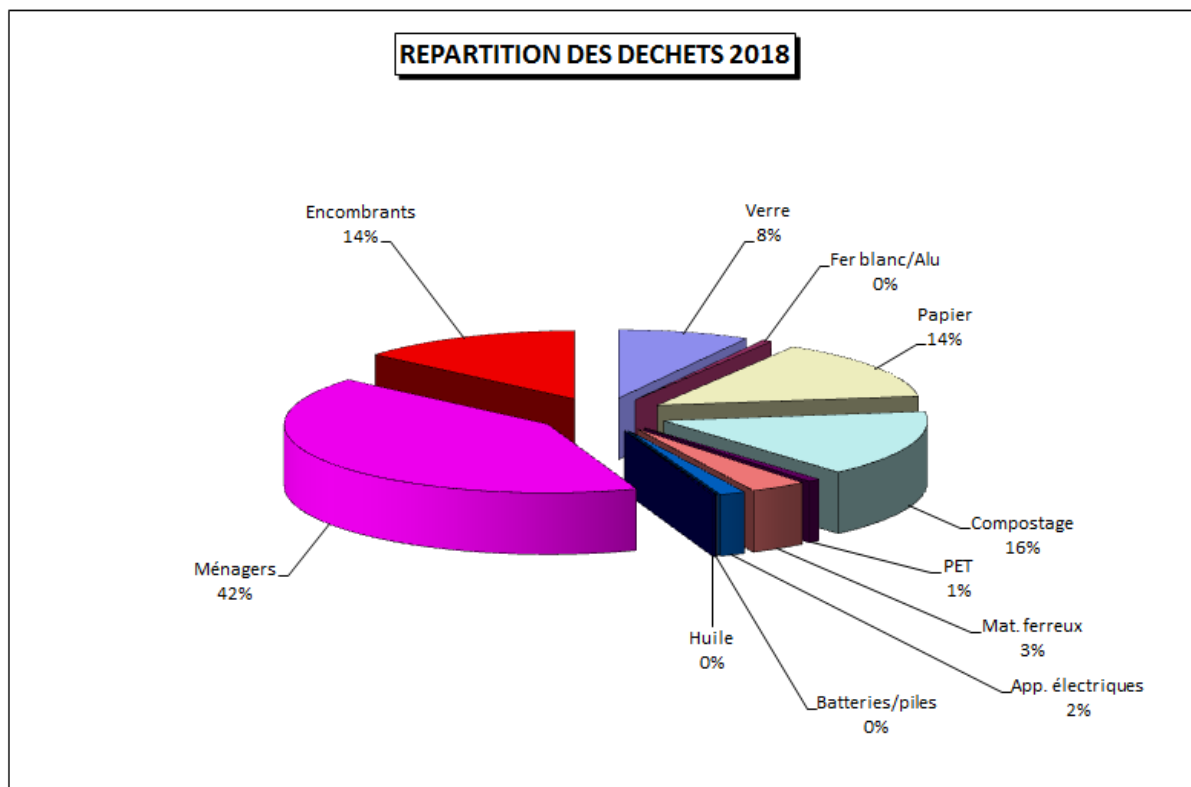
Selon les retours des communes l'ayant introduite, la taxe au poids ferait drastiquement baisser les rejets par habitant.

- > Le coût d'exploitation de l'élimination de l'ensemble des déchets, depuis l'introduction des taxes en juillet 1999, a diminué de ~ 30 %. Cependant, on constate depuis plusieurs années une stabilisation des prix des coûts d'exploitation, suite à la consolidation des prix de ramassage et de traitement des déchets (les variations dépendent donc des quantités ou de la population).



- > Le coût de revient moyen des déchets revalorisés est pratiquement 6 fois meilleur marché que celui des déchets incinérés, ce qui prouve que la population romontoise a un intérêt économique à poursuivre le tri.
- > Une surveillance accrue de la déchetterie et une application plus stricte du règlement ont permis de faire des économies substantielles sur le tonnage et sur les coûts d'exploitation.





Dans un proche avenir, de grands défis attendent encore la Commune :

- Éventuelle introduction de la taxe au poids,
- réaménagement de la déchetterie,
- mise en place de compacteurs décentralisés sur le territoire communal.

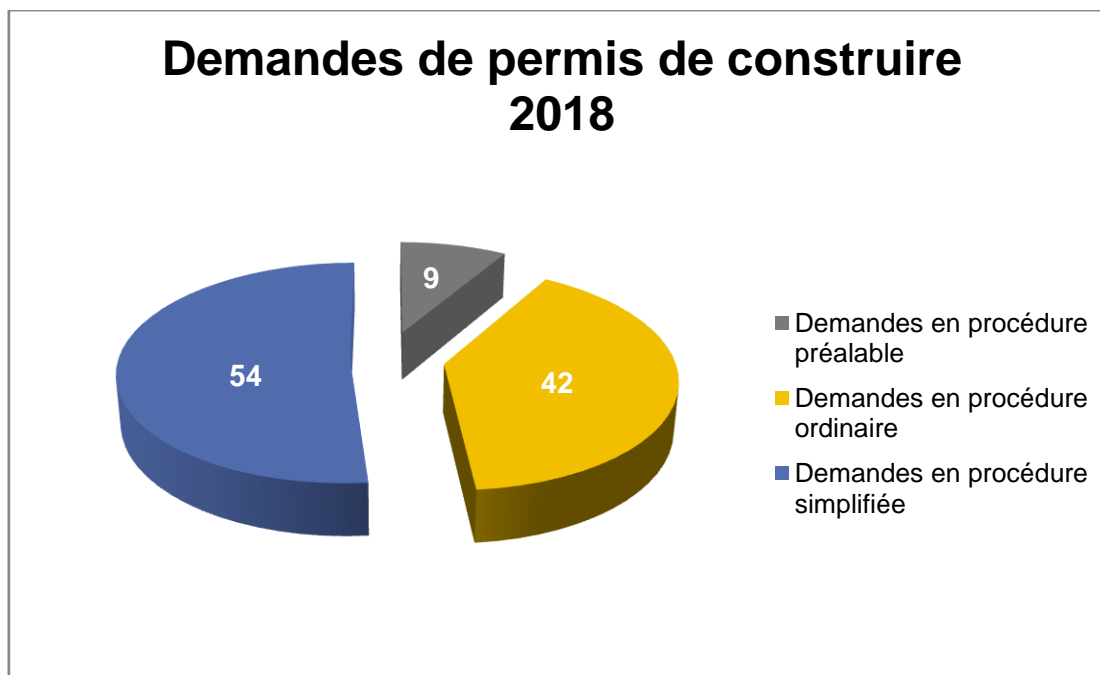
Ces éléments sont actuellement en cours d'étude.

## 9 Constructions / Aménagement / Génie-civil

### 9.1 CONSTRUCTIONS

#### Permis de construire

En 2018, le Service technique a traité 108 (124 en 2017) demandes de permis de construire.



Dans le détail :

<b>Demandes en procédure ordinaire</b>	<b>42</b>
Nouvelle exploitation agricole / hangar agricole	1
Nouvelle habitation individuelle	0
Nouvel immeuble locatif / PPE / commercial / industriel	6
Transformation / rénovation / agrandissement	16
Plans d'équipement et PAD	4
Centre sportif	1
Autres	14

Sur les 42 demandes de permis de construire en procédure ordinaire, 6 ont été déposées pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés.

**Demandes en procédure simplifiée** **54**  
Durant l'année, 54 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées, dont 6 pour une mise en conformité.

**Demandes en procédure préalable** **9**

**Dossiers retournés** **3**

## Panneaux solaires

<b>Pose de panneaux solaires selon simple annonce</b>	<b>10</b>
Panneaux photovoltaïques (en m <sup>2</sup> )	669
Panneaux thermiques (en m <sup>2</sup> )	0

### **Pose de panneaux solaires selon enquêtes (spécifiques ou non)**

Une surface de **121 m<sup>2</sup>** de panneaux solaires thermiques et une surface de **2'495 m<sup>2</sup>** de panneaux photovoltaïques sont inclus dans les demandes de permis de construire.

## FRIAC

FRIAC est une nouvelle application permettant la saisie, le suivi et la gestion électronique des demandes de permis de construire, selon les procédures ordinaire et simplifiée, ainsi que les demandes préalables. Une fois déposé, le dossier est traité par la commune, les services cantonaux, les services externes et la préfecture par voie informatique. Le requérant ainsi que son mandataire peuvent suivre l'avancée de leur dossier en temps réel, en ligne, car il s'agit d'une application web.

FRIAC couvre la procédure de la demande de permis à la délivrance du permis d'habiter. Elle est en test dans les 9 communes pilotes suivantes:

- District de la Sarine : Treyvaux
- District de la Singine : Düdingen et Plaffeien
- District de la Gruyère : Bulle
- District du Lac : Murten et Mont-Vully
- District de la Glâne : **Romont**
- District de la Broye : Estavayer
- District de la Veveyse : Châtel-Saint-Denis

Depuis février 2018 tous les dossiers d'enquête doivent être traités de manière informatique avec cette application. Cette phase test implique un dédoublement des procédures.

En effet, les dossiers doivent être traités à double : une fois en version papier (processus traditionnel en vigueur) et une fois de manière informatique, via la nouvelle application en cours de développement FRIAC. Le Service technique attend impatiemment la fin de cette phase test afin de n'avoir plus qu'un seul type de procédure à gérer.

### 9.1.1 Travaux divers constructifs

Durant l'année 2018, quelques réalisations particulières ont été effectuées sur le territoire communal :

- Un nouveau panneau pour la déchetterie :



- La réalisation complète du jardin « Clément », soit le jardin public situé derrière le bâtiment de l'administration communale. Travaux entièrement réalisés par l'équipe de la Voirie :





- De nouveaux bancs et barrières pour la cabane de la Mycologie :



- Réfection du mur du cimetière :



- Réfection du mur des Béguines :



- Réfection de la Tour Carrée, suite à la tempête de janvier 2018 :



- Réfection du mur du Poyet :



Outre ces travaux bien visibles, bon nombre d'autres travaux ont été effectués :

- Pose de collecteurs : Nouvelle piscine, COG, Rue des Comtes, Rempart du Sauvage,...
- Pose d'adduction : Rue des Comtes, Chemin du Brit, La Sionge,...
- Réfection de routes et trottoirs : Route de Massonnens, Route de Fribourg, Arruffens,...

## 9.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les dossiers importants au niveau de l'aménagement sont les suivants :

1. Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) (mise à l'enquête prévue début 2019)
2. Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-Cadre)
3. Modifications partielles du PAL (Perrausa)
4. Parking du Bicubic
5. Gare de Romont (réaménagement, gare routière, P+R)
6. Bâtiment édilitaire (inauguré en 2018)
7. Nouvelle école primaire
8. Concept de stationnement
9. Réaménagement de l'intramuros

### 1. Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)

Le travail de longue haleine qu'est la révision générale du PAL a nécessité de nombreuses séances d'études stratégiques. En parallèle du développement du PAL ce sont plusieurs projets d'importances, de constructions ou d'aménagement, qui ont dû être étudiés de concert permettant ainsi de déjà interroger le futur PAL et cas échéant, d'en affiner les règles. La mise à l'enquête du nouveau PAL est prévue début 2019.

### 2. Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-Cadre)

Le PAD-Cadre, outil d'aménagement subordonné au PAZ et demandé par le Canton, définit de manière plus précise que le plan de zone, le cadre de l'aménagement futur du plateau d'Arruffens. Romont est commune pilote pour ce nouvel outil d'aménagement. Ce dernier permettra de doubler la surface de plancher dans son périmètre tout en augmentant également les surfaces d'espaces verts.

### 3. Modifications partielles du PAL (Perrausa)

Une modification de zone fut nécessaire pour accueillir l'agrandissement du parking actuel du Bicubic. Ce dossier établi fin 2018 a été mis à l'enquête durant une période s'étalant de fin 2018 à début 2019. Ce dossier n'a pas suscité d'opposition.

### 4. Parking du Bicubic

La mise à l'enquête du Parking du Bicubic en lui-même a suscité elle, 3 oppositions. Le dossier suit son cours et si tout se passe bien, la mise en service du nouveau parking est prévue pour août 2019. Le nouveau parking aura une capacité de 300 places, contre 100 actuellement. Le dimensionnement s'appuie sur une étude spécifique. Il sera composé d'une partie de parking « classique » et d'une partie qui pourra aussi servir de place polyvalente pouvant accueillir différentes manifestations tels comptoirs, fêtes des musiques, cirques, etc.

### 5. Gare de Romont (réaménagement, gare routière, P+R)

Le réaménagement de la gare est également un long chemin impliquant quantités d'acteurs : CFF, TPF, Car Postal, Armasuisse et divers services cantonaux en plus de la Commune. Des projets ont déjà été esquissés et sont maintenant en main des TPF. Encore de longues séances seront nécessaires pour satisfaire à tous les enjeux liés à ce projet.

## **6. Bâtiment édilitaire**

En complément du point 8.1.1, concernant cette construction, on relèvera que du point de vue de l'aménagement, ce dossier a nécessité quelques discussions quant au positionnement possible, ou non, du bâtiment dans ce secteur, proche des citernes de Deroil. M. Marc Menoud, Conseiller communal, étant déjà impliqué dans ce projet lors de la précédente législature, a continué dans l'actuelle pour mener à bien ce projet.

## **7. Nouvelle école primaire**

Pour mémoire, pour positionner la nouvelle école primaire En Bouley, un changement de zone fut nécessaire. Cette procédure avait soulevé deux oppositions et la deuxième fut enfin levée en septembre 2018. Dès lors, une Commission de bâtisse (ComBat) siège régulièrement pour définir les contours de ce futur projet important et historique, pour la Commune de Romont.

## **8. Concept de stationnement**

Dans le cadre de la révision du PAL, un concept de stationnement doit être fourni au Canton. Aussi, il a été établi et validé par la Commune durant 2018. Il sera déposé en même temps que le PAL. Ce document est obligatoire et doit apporter des solutions aux problèmes de mobilité actuels et futurs. Le Conseil Général ayant validé le message y relatif le 21.02.2019, nous étudierons comment mettre en place ce concept et les mesures qu'il propose :

- 1) Limiter la durée de stationnement pour favoriser les rotations.
- 2) Création de vignettes de stationnement, pour les habitants et pour les employés.
- 3) Valoriser et sécuriser l'espace public.
- 4) Création de places pour les deux-roues.
- 5) Aménagements de places pour les cars.

## **9. Réaménagement de l'intramuros**

Projet initié de très longue date, le réaménagement de l'intramuros est dans toutes les pensées de la Commune lors d'études ou de projets situés en vieille ville. Un premier pas sera fait courant 2019, suite à l'acceptation par le Conseil Général du message y relatif, le 21.02.2019, en étudiant la mise en zone 30 de l'intramuros. Des aménagements liés seront peut-être le premier pas vers le réaménagement tant attendu. Mais, les investissements nécessaires, conséquents pour faire de l'esthétisme, doivent être mûrement réfléchis en regard des finances communales. Aussi, si quelque chose doit être fait, il ne faut pas perdre de vue les priorités et impératifs communaux.

## **Commission d'aménagement**

En 2018, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à deux reprises afin de traiter différents dossiers touchant les domaines de l'aménagement précités, notamment le concept de stationnement, l'étude du besoin et dimensionnement du parking du Bicubic, le règlement communal d'urbanisme « zoom » de la vieille ville et la révision générale du PAL.

# 10 Eau / Epuration / Environnement

---

## 10.1 EAU

Pour mémoire, EauSud SA assume un mandat de gestion du réseau d'eau potable pour la Commune de Romont depuis le 1er janvier 2017.

Ce mandat a été élargi pour différentes prestations (inspection et purge des bornes hydrantes et manœuvre des vannes réseau) et un avenant a été signé début janvier 2018.

La part d'actionnariat de la Ville de Romont dans la société EauSud SA s'élève à 20.4 %.

### 10.1.1 Rapport d'activité 2018

Le Service des eaux intervient tout au long de l'année, notamment :

- pour entretenir le réseau communal et intercommunal avec l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-Gruyère), la CREB (connexion des réseaux d'eau communaux de la rive droite de la Broye), le GAGN (groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord) et le GAGEC (groupement d'adduction d'eau de Grangettes, Estévenens et Châtelard) ;
- pour entretenir les réservoirs, vannes, hydrantes et installations spéciales ;
- pour entretenir les sources du Gibloux ;
- pour entretenir la station UV à Massonnens ;
- pour le suivi des raccordements privés ;
- pour raccorder de nouvelles constructions ;
- pour changer des compteurs d'habitation défectueux ;
- pour intervenir à l'occasion d'alarmes ;
- pour effectuer des prélèvements d'eau sur le réseau pour analyse (les résultats des analyses microbiologiques sont conformes aux exigences définies pour l'eau potable) ;

En plus de ces travaux usuels, les interventions sur les installations et ouvrages relatifs à l'alimentation en eau potable et de défense incendie durant l'année 2018 sont les suivantes :

#### **Chemin du Brit**

Remplacement de la conduite d'eau sur la partie supérieure du chemin du Brit en parallèle avec la mise en place du chauffage à distance.

#### **Rue des Comtes**

Remplacement complet et redimensionnement de la conduite d'eau sur toute la longueur de la Rue des Comtes dans le cadre d'un réaménagement complet de cette rue qui prendra un caractère beaucoup plus urbain avec l'achèvement du complexe immobilier du « Pré des Comtes ». Ce réaménagement comprend également la mise en place du chauffage à distance et la mise en séparatif de l'épuration. Le réaménagement des voiries et la pose du tapis final suivront en 2019.

#### **Bocheferra**

Déplacement de la conduite de distribution d'eau dans le cadre de l'élargissement des voies CFF. Réfection du raccordement du CREB sous les voies CFF.

## 10.1.2 Exploitation du réseau de distribution :

### **Bornes hydrantes**

Durant l'année, EauSud SA a procédé à l'entretien de la moitié des bornes hydrantes composant le réseau de défense incendie de la commune ainsi qu'à la purge de l'autre moitié. Afin de garantir une qualité de l'eau potable dans le réseau, il est nécessaire de procéder aux purges des bornes chaque année.

L'ensemble des activités a été répertorié dans une base de données (DBH-Vista).

Lors des différentes interventions, EauSud SA a posé des étiquettes autocollantes afin de sensibiliser les usagers sur l'interdiction d'utiliser ces bornes hydrantes sans autorisation. En effet, ces bornes ne sont pas des robinets de puisage et ne peuvent être utilisées sans autorisation. Cette manière de faire nous permet d'avoir un contrôle sur l'utilisation de l'eau depuis ces bornes.

### **Vannes de réseau**

Afin de vérifier leur bon fonctionnement, EauSud SA a procédé à la manœuvre du quart des vannes composant le réseau de distribution. L'ensemble des activités a été répertorié dans la base de données DBH-Vista.

### **Fuites**

Des micros (170) de l'entreprise VonRoll hydro sont en place, en poste fixe, afin de détecter les éventuelles fuites sur le réseau de distribution ainsi que sur les conduites de raccordement. Les données de ces appareils sont relevées chaque mois et par la suite, cas échéant, des recherches précises sur le terrain sont effectuées afin de définir l'emplacement exact de la fuite.

Durant l'année 2018, 9 fuites sont apparues dont certaines ont été détectées par ce système. Quatre fuites étaient sur des conduites de raccordement.

L'ensemble de ces fuites ont été réparées par l'installateur communal, Marcel Perroud.

Nous profitons du présent rapport pour remercier Marcel Perroud pour ses nombreuses années d'activité d'installateur sanitaire communal au service de la Commune de Romont. M. Perroud désirant prendre sa retraite, il a terminé ses activités au 31.12.2018.

### **Bilan des pertes**

Pour la première année, les pertes dans le réseau sont calculées de façon précise. En effet, les consommations des provisoires de chantiers ne sont plus estimées mais mesurées au travers de compteurs. Dès lors, les pertes réseaux sont passées de 14,4% à 13,4% en 2018. Transposées en pertes linéaires, elles sont passées de 4.72 à **4.66 m<sup>3</sup>/km/jour**, soit une très légère amélioration.

Selon la directives SSIGE W4, les valeurs de références sont de :

- Zone 1 - agglomération de 2.4 à 4.8 m<sup>3</sup>/j/km
- Zone 2 – urbaine de 1.7 à 3.6 m<sup>3</sup>/j/km
- Zone 2 – rurale de 1.2 à 2.4 m<sup>3</sup>/j/km

A la lecture des résultats, on peut considérer que les pertes réseaux sont dans la moyenne supérieure. Dès lors, la mise en place des micros en poste fixe s'inscrit parfaitement dans l'objectif de la réduction des pertes.



### 10.1.3 Production / Alimentation & Transport

La Commune de Romont est alimentée par les sources du Gibloux et par un raccordement sur les captages d'EauSud SA de Pont du Roc à Charmey et de Fin de la Porta à Grandvillard. L'eau de ces captages est pompée depuis la station de pompage du Dally à Bulle jusqu'au réservoir de la Croisée d'Oron. A partir de ce réservoir, une conduite, propriété de la Commune de Romont, permet d'acheminer l'eau par gravité jusqu'au réservoir de la Palaz (sur la Commune de Mézières).

La station de pompage du Dally, la conduite de transport ainsi que le réservoir des Croisées sont exploitées conjointement avec l'AVGG (Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère).

Les sources du Gibloux quant à elles sont constituées des sources de la Montagne à Villarlod et de celles sur la commune du Châtelard à Planafaye et au Pouty. La totalité de l'eau captée par les sources du Gibloux passe au travers d'un générateur UV situé à Massonnens.

#### **Réservoir de la Palaz**

Le réservoir de « La Palaz », réalisé en 1994, se situe sur le territoire de la commune de Mézières. L'altitude de son trop plein est de 827 m (altitude de la cour du Château de Romont : 784.3 m). Il est constitué de deux cuves, représentant un volume réservé à la consommation de 1'500 m<sup>3</sup> et une réserve incendie de 1'000 m<sup>3</sup>. Ce réservoir est alimenté par les sources du « Gibloux » ainsi que via les liaisons avec l'AVGG par les captages d'EauSud SA. Il permet d'approvisionner en eau le réseau la Ville de Romont.

#### **Réservoir des Rochettes**

Le réservoir des « Rochettes » possède un volume réservé à la consommation de 700 m<sup>3</sup> et une réserve incendie de 300 m<sup>3</sup>, avec deux cuves. Son trop plein se situe à une altitude de 810 m. Situé 17 mètres plus bas que le réservoir de « La Palaz », il permet également d'alimenter le réseau de la Ville de Romont, en cas d'incendie par exemple.

La fonction principale du réservoir est actuellement d'alimenter directement le réseau du CREB ainsi que les communes de Dompierre et Prévonnep.

### 10.1.4 Exploitation des sites

#### **Sites de production**

L'ensemble des sources du Gibloux a fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien.

L'inspection du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) du 19 avril 2018 a mis en évidence différents points d'amélioration à apporter aux sources et en particulier à la mise en place des clôtures des zones de protection S1.

L'ensemble des mesures indiquées dans le rapport d'inspection du SAAV ont été corrigées.

Pour ce qui concerne la mise en place des clôtures des zones de protection S1, ceci n'a pas été réalisé. En effet, les négociations avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées sont relativement délicates car ces zones sont de tailles assez importantes et certaines nécessitent le déplacement de chemins d'accès. Un montant a été mis au budget pour traiter cette problématique.

#### **Station UV de Massonnens**

Les installations de la station UV ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien.

Quelques alarmes de caractère mineur sont apparues durant l'année sur cette installation dont certaines ont nécessité l'intervention sur site des monteurs d'EauSud SA.

Lors de l'inspection du SAAV, il a été mis en évidence qu'actuellement, il n'y a pas de turbidimètre assurant la mesure en continu de la turbidité avant l'installation de traitement UV. Ce paramètre fait partie des prescriptions de contrôle de la directive W12. Dès lors, l'installation d'une mesure de turbidité a été mise au budget pour répondre à ce manque.

### **Station de pompage**

Les installations de la station de pompage ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien. A noter qu'aucune situation particulière n'a été constatée durant l'année.

### **Conduite de transport**

A la suite des différents contrôles effectués à fin novembre sur le système de contrôle-commande, EauSud SA a constaté une augmentation du débit lorsque la vanne d'entrée du réservoir de la Palaz est fermée. Dès lors, EauSud SA a demandé des offres auprès de sociétés spécialisées, afin de procéder à une recherche de fuite. La recherche de fuite sur ce genre de conduite est assez compliquée du fait du diamètre de la conduite et de la distance entre les chambres. Ces travaux seront réalisés en 2019.

Les chambres de vannes de la conduite de transport ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien. Lors des travaux d'entretien, EauSud SA a constaté une présence importante d'eau provenant du terrain dans certaines chambres, dès lors EauSud SA a dû pomper cette eau afin d'accéder aux installations. En conséquence, un montant a été mis au budget 2019 afin d'assainir ces chambres et les rendre étanches.

Lors des travaux d'entretien de ces chambres, EauSud SA a également constaté que les ventouses sont vieilles et que leur fonctionnement n'est pas garanti. D'autre part, deux vannes sont bloquées et devront être remplacées. Un montant a été mis au budget 2019 afin de remplacer ces éléments.

Le déshumidificateur de la chambre de la Parqueterie est tombé en panne et était irréparable. De ce fait, cet appareil a été remplacé sans attendre.

### **Réservoir de la Palaz**

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien. A noter qu'aucune situation particulière n'a été constatée durant l'année.

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année. Ces travaux figuraient tous au budget 2018. Il s'agit notamment des points suivants :

- Les portes d'accès aux cuves ont été adaptées afin d'y intégrer des hublots permettant de contrôler le plan d'eau sans ouvrir les portes et ainsi répondre aux normes en vigueur.
- Une installation de chloration a été acquise afin de l'installer en sortie de réservoir permettant en cas de pollution de l'eau, d'injecter du chlore afin de garantir la potabilité de l'eau distribuée. Celle-ci doit encore être mise en service.
- Un débitmètre a été installé en sortie de réservoir afin de permettre d'identifier une fuite sur la conduite en direction de la Ville et piloter l'installation de chloration. Celui-ci doit encore être mis en service.
- Un éclairage a été installé dans les cuves afin de faciliter les travaux d'entretien et permettre une meilleure surveillance du plan d'eau.

Lors de son inspection, le SAAV a mis en évidence :

- L'accès aux cuves de cet ouvrage se fait par-dessus le plan d'eau via des portes fermées à clé. Cette configuration ne répond pas aux exigences de la SSIGE.

*Pour des questions de proportionnalité, le SAAV tolère que l'assainissement de l'accès direct au-dessus du plan d'eau soit effectué lors du prochain assainissement important de l'installation, mais au plus tard à la fin de la période d'amortissement calculée du PIEP.*

- Les filtres de l'aération des cuves ne correspondent pas aux directives SSIGE. Les travaux de remplacement sont prévus en 2019.
- Le manque de deux vannes de prélèvement permettant le prélèvement de l'eau des cuves individuellement. Celles-ci vont être installées en cours d'année 2019. Un montant a été mis au budget 2019 afin de réaliser ces différents travaux.

### **Réservoir des Rochettes**

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien.

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année. Ces travaux figuraient tous au budget 2018. Il s'agit notamment :

- Des injections dans des fissures constatées dans les cuves. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée.
- Mise en place d'un film obstruant avec filtre UV sur les vitrages de contrôle des cuves afin de limiter la lumière dans les cuves. En effet, la présence de lumière peut entraîner la formation d'algues.

Lors de son inspection, le SAAV a mis en évidence :

- L'accès aux cuves de cet ouvrage se fait par-dessus le plan d'eau via des portes fermées à clé. Cette configuration ne répond pas aux exigences de la SSIGE.  
*Pour des questions de proportionnalité, le SAAV tolère que l'assainissement de l'accès direct au-dessus du plan d'eau soit effectué lors du prochain assainissement important de l'installation, mais au plus tard à la fin de la période d'amortissement calculée du PIEP.*
- Le manque de deux vannes de prélèvement permettant le prélèvement de l'eau des cuves individuellement. Celles-ci vont être installées en cours d'année 2019.

## **10.1.5 Réseau de distribution**

### **Profil du réseau de distribution**

Le réseau de distribution est composé de conduites en acier, PE, fonte et Eternit. Le diamètre de ces conduites est compris entre 76 et 350 mm.

Le réseau comprend donc environ 25 % de conduite en Eternit. Ces conduites devront être changées par opportunité lors de travaux sur les infrastructures mettant en exergue les synergies. A noter qu'il n'est toutefois pas urgent de remplacer ces conduites.

## **10.1.6 Consommation d'eau et bilan hydraulique 2018**

Chaleur et manque persistant de pluie, c'est ainsi que l'année 2018 s'est présentée en Suisse. Dix des douze températures mensuelles ont été nettement au-dessus de la norme, dont 6 se sont situées dans une zone extrême. La chaleur continue n'a pas seulement conduit à un nouveau record annuel, le semestre d'été a également été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. La chaleur record s'est accompagnée d'un manque inhabituel de pluie sur plusieurs mois.

### **Températures annuelles record**

Avec 6.9 degrés, la température annuelle moyenne a atteint sa valeur la plus élevée depuis le début des mesures en 1864. L'année météorologique de décembre 2017 à novembre 2018 a également enregistré un nouveau record de chaleur avec une valeur de 6.7 degrés. 2018 est la quatrième année

de la décennie avec une température bien au-dessus de la moyenne. Avec les années record précédentes de 2015 affichant une température de 6.6 degrés, de 2014 avec 6.5 degrés et de 2011 avec 6.6 degrés, l'année 2018 se distingue nettement de toutes les autres années depuis le début des mesures en 1864.

### Manque persistant de pluie

Après une pluviométrie extrêmement faible en avril et un manque de pluie souvent généralisé en mai, l'été s'est caractérisé par une pluviométrie toujours faible. En Suisse, les précipitations moyennes entre juin et août n'ont atteint que 71% de la norme 1981-2010. Lors de ces dernières années, seuls les étés 2015, 1983 et 1984 se sont montrés encore moins pluvieux. Dans certaines régions, le mois de juin n'a fourni que l'équivalent de 20 à 40% des précipitations normales. Certains sites des Alpes centrales et orientales qui disposent de mesures pluviométriques depuis plus de 100 ans ont connu leur mois de juin le plus sec. En juillet, certaines régions du Plateau oriental et sur la partie orientale des versants nord des Alpes ont connu une pluviométrie massivement déficitaire représentant l'équivalent de 20 à 30% de la norme 1981-2010.

### Bilan annuel

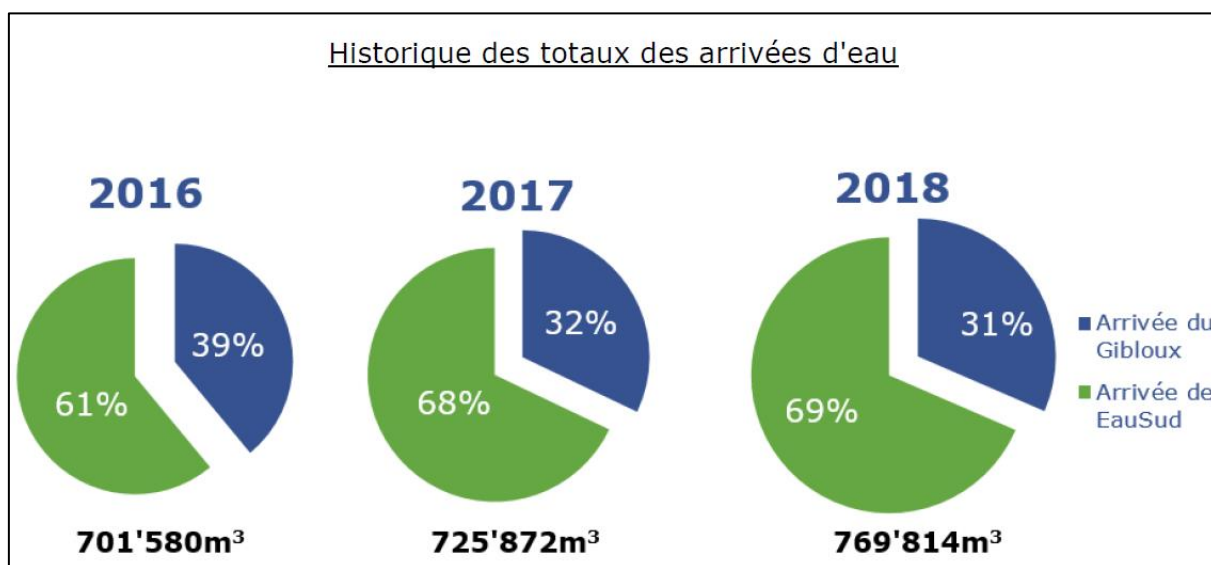
En 2018, la température annuelle a dépassé la norme 1981-2010 de 1.5 à 2.0 degrés dans la plupart des régions de la Suisse. Au Sud des Alpes et en Engadine, elles ont dépassé la norme de 1.0 à 1.5 degrés. En moyenne nationale, la Suisse a enregistré une température annuelle de 1.5 degrés au-dessus de la norme 1981-2010. Il s'agit d'un nouveau record depuis le début des mesures en 1864.

Les précipitations annuelles en 2018 ont souvent atteint 80 à 95%, au Sud des Alpes régionalement 100 à 115% de la norme 1981-2010. Le Valais a reçu des quantités supérieures à la moyenne avec 110 à 150% de la norme. En Suisse orientale, la somme annuelle est restée nettement déficitaire avec seulement 70 à 80% de la norme 1981-2010.

L'ensoleillement annuel en 2018 s'est situé entre 110 et 125% de la norme au Nord des Alpes. Il a atteint 100 à 110% de la norme dans les Alpes et au Sud des Alpes. Dans certaines régions du Nord des Alpes, 2018 est l'une des dix années les plus ensoleillées depuis le début des mesures.

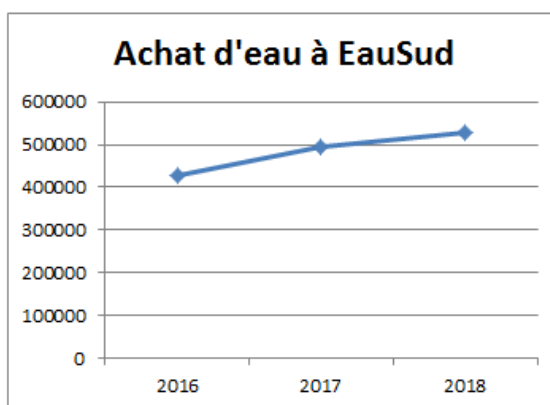
### Bilan hydraulique 2018

La sécheresse 2018 a eu pour conséquence une augmentation des consommations d'eau pour atteindre un volume total des arrivées d'eau de 769'814m<sup>3</sup> contre 725'872m<sup>3</sup> en 2017 (+6.05%).



On constate que la production d'eau de nos sources du Gibloux est restée stable malgré la sécheresse, et malgré l'augmentation de consommation, ce qui est un bon point.

La commune de Romont a, par conséquent, acheté 527'350 m<sup>3</sup> à la société EauSud SA dont elle est propriétaire à hauteur de 20% de son capital-actions. Ce volume a été de 492'999 m<sup>3</sup> en 2017 et 427'933 m<sup>3</sup> en 2016.



Les sources du Gibloux ont malgré cela fourni 242'464 m<sup>3</sup>. Soit 9'600 m<sup>3</sup> de plus qu'en 2017, ce qui représente une augmentation de 4.1%. Les effets de la sécheresse étant différés, les conséquences pourront éventuellement se remarquer dans les résultats 2019.

A titre informatif, le débit actuel des sources en ce début janvier 2019 n'est que de 330l/min alors qu'il se situe habituellement entre 500 et 550 l/min à cette même période.

Comme les achats d'eau auprès d'EauSud SA, la distribution d'eau aux ménages et industries ainsi que la vente d'eau aux communes et associations de communes grossistes a augmenté de 7.3% en passant de 621'298m<sup>3</sup> en 2017 à 666'647m<sup>3</sup> en 2018.

Le tableau ci-dessous donne les détails des ventes d'eau à chaque grossiste :

#### Détails et historique des consommations grossiste

	2016 [m <sup>3</sup> ]	2017 [m <sup>3</sup> ]	2018 [m <sup>3</sup> ]	Variation
Mézières	45'963	49'653	50'477	2%
Billens-Hennens	13'034	29'321	25'439	-13%
CREB	85'776	110'439	129'472	17%
Dompierre+Prévonloup	4'918	6'531	6'201	-5%
GAGEC	352	335	200	-40%
GAGN	539	7'222	26'477	267%
<b><u>Total</u></b>	<b><u>150'582</u></b>	<b><u>203'501</u></b>	<b><u>238'266</u></b>	<b><u>17%</u></b>

### 10.1.7 Environnement – qualité

#### Prélèvements et analyses d'eau

Durant l'année 2018, 25 prélèvements d'eau ont été effectués et transmis pour analyse au SAAV. Ces prélèvements ont été réalisés sur les sources, avant et après UV, ainsi que dans le réseau chez des abonnés.

L'ensemble des résultats respecte en tous points les normes en vigueur. Toutefois, lors d'un prélèvement chez un abonné aux Trois Sapins, la turbidité était trop élevée mais n'avait pas de

conséquence sur la qualité de la distribution. Une nouvelle mesure de contrôle a ensuite été réalisée et le résultat était dans la norme. Le résultat a été jugé satisfaisant et démontre que le premier résultat était dû à un rinçage inadapté avant prélèvement. Par précaution un rinçage a été effectué durant 1/2 jour sur une BH à proximité.

### Plaintes et anomalies

A la demande du SAAV, EauSud SA a mis en place un suivi et un répertoire des plaintes et anomalies constatées dans le cadre de la distribution d'eau.

Un point a été relevé en 2018 :

**GAGN – 27.02.2018** : Monsieur Cotting, fontainier a appelé pour signaler de l'eau blanche sur les hauts de Lussy. Cette situation a été provoquée par les travaux réalisés à Bocheferra. Une conduite a été remise en service et la situation est revenue normale après purge du réseau en direction du GAGN.

## 10.1.8 Système de contrôle-commande

Le système de contrôle-commande de la société Rittmeyer donne pleinement satisfaction. Toutefois comme tout système informatique, il y a lieu de réaliser des mises à jour et d'évoluer dans les versions du logiciel.

D'autre part, l'automate du réservoir des Rochettes est vétuste et son remplacement est à prévoir dans les meilleurs délais. En effet, la société Rittmeyer n'a plus de matériel pour en assurer le dépannage.

Suite aux différentes discussions avec les représentants de Rittmeyer et de l'AVGG, une solution commune aux deux entités (Commune de Romont et AVGG) pour une mise à jour du contrôle commande qui exploite le même système, a été étudiée. Cette solution amène des économies substantielles aux deux parties aussi bien lors de l'investissement que de l'exploitation.

En ce sens, un montant de CHF 77'000.00 a été mis au budget 2019 afin de réaliser ces différents travaux de mise à jour et de remplacement de l'automate. Toutefois, après l'établissement du budget, l'AVGG a fait part à la Commune de Romont de son souhait de reporter cet investissement. Ces travaux ne seront donc pas réalisés en 2019.

## 10.1.9 Sécurité

Les zones S1 des captages du Gibloux (Captage Villarlod « La Montagne » et captage le Châtelard « Planafaye ») ne sont pas clôturées et sont accessibles aux véhicules ainsi qu'au bétail, lesquels représentent les risques principaux mis en exergue par l'autocontrôle.

Durant l'année, des rencontres avec les propriétaires et exploitants ont eu lieu afin de leur présenter la problématique et les mesures envisagées. Pour la plupart, les discussions ont eu lieu dans un bon esprit et les propriétaires et exploitants ont compris les enjeux. Ils ont fait part de leurs remarques et souhaits et nous allons dans la mesure du possible en tenir compte lors de la mise en place des mesures.

Les discussions avec le propriétaire et exploitant des terrains de Planafaye ont été beaucoup plus compliquées et difficiles.

Un montant a été mis au budget 2019 afin de clôturer ces zones et dans certains cas d'adapter les accès.

### **Chambre des vannes et ventouses sur la conduite de transport :**

L'accès à ces chambres se fait en ouvrant le couvercle, puis par une échelle. Afin d'assurer la sécurité des monteuses, il est indispensable de mettre des échelles amovibles dépassant le couvercle et permettant d'accéder à ces chambres en respectant les règles de sécurité.

En ce sens, un montant a été mis au budget 2019 afin d'installer ces échelles.

#### **10.1.10 Service de piquet**

Durant l'année, le service de piquet d'EauSud SA a procédé durant les week-end et jours fériés aux contrôles à distance du fonctionnement de l'approvisionnement et la distribution d'eau.

Toutefois, ce service a reçu 10 alarmes remontées par le système de supervision et un appel téléphonique. EauSud SA est intervenu une fois sur le terrain et les autres alarmes ont été traitées à distance.

#### **10.1.11 Bilan**

Le bilan qui ressort de ces deux années est le suivant. L'exploitation des infrastructures, des réseaux de distribution et de transport s'est bien déroulée durant l'année en cours et l'ensemble des contrôles et des maintenances décrites dans l'autocontrôle ont été réalisées. Beaucoup de choses ont été mises en place et le fonctionnement du réseau d'eau, d'une façon générale, peut être qualifié de très bon. D'un point de vue opérationnel, les échanges entre la Commune et EauSud SA ont été d'excellente qualité et un climat de confiance s'est installé.

Du côté opérationnel sur le terrain, les rôles entre EauSud SA et l'installateur communal doivent encore faire l'objet de clarification et de délimitation afin que chacun puisse œuvrer dans le périmètre défini, de façon sereine.

Par ailleurs, en ce qui concerne la mise à niveau des infrastructures des Sources du Gibloux, ce point représente une étape importante dans les travaux demandés par le SAAV. Aussi, la problématique de la clôture des zones de protection devra être mise en œuvre dans les meilleurs délais.

## **10.2 EPURATION**

En 2018, il a été procédé :

- à l'entretien courant du réseau ;
- au suivi des nouveaux raccordements privés ;
- au suivi du cadastre des eaux industrielles ;
- à une présentation de l'état de la mise en séparatif du réseau à l'intention du Conseil Général ;
- à la réparation de collecteurs :
  - Remparts du Sauvage
  - Sous-gare

## 10.2.1 Mise en séparatif du réseau d'épuration

### Rue des Comtes

La lente mise en séparatif du réseau d'épuration communal s'est poursuivie en 2018 conformément au PGEE. Le collecteur unique de la Rue des Comtes a été remplacé et les eaux claires séparées des eaux usées sur la longueur totale de la rue. Après leur traversée sous la route cantonale, les nouveaux collecteurs ont été branchés sur les collecteurs existants passant sous la gare CFF.

Le chantier a mis en évidence des infrastructures en moins bon état que prévu. Certains remplacements imprévus ont dû être réalisés.

La cartographie incomplète du réseau a apporté son lot de surprise avec plusieurs collecteurs « retrouvés » à l'occasion de ce chantier.

Ce chantier a été réalisé en parallèle à l'extension du chauffage à distance dans ce secteur. Le revêtement final du ruban routier et les aménagements éditoriaux (abribus, éclairages, etc.) seront réalisés dans une seconde étape en 2019.

### Route de la Parqueterie

Le secteur de la route de la Parqueterie a fait l'objet d'un complément d'étude. Engagé dès 2012, le secteur a fait l'objet d'un projet de mise en séparatif des eaux. Ce projet a été mis en attente dès 2014 pour diverses raisons, principalement liées à des incertitudes sur les intentions du Canton pour ce secteur et à d'autres priorités communales.

Le diamètre du collecteur existant étant notoirement insuffisant et les eaux claires mélangées aux eaux usées, le Conseil Communal a fait réaliser un complément d'étude pour une mise en séparatif complète du secteur jusqu'à la Glâne ainsi que la création d'un bassin de rétention des eaux claires.

Finalement, le secteur fera l'objet d'un projet routier cantonal global et non d'une simple réfection de route comme annoncé initialement. Par conséquent, sa planification et sa réalisation prendront plus de temps qu'imaginé et concerneront l'ensemble des infrastructures cantonales et communales (bandes cyclables, abris-bus, éclairage, passages piétons, réseaux d'évacuation des eaux, adduction d'eau, etc.).

## 10.3 ENVIRONNEMENT

### 10.3.1 Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie ne s'est pas réunie cette année. Néanmoins, les principales actions se sont poursuivies en 2018.

#### Action « Coup de balai » 2018

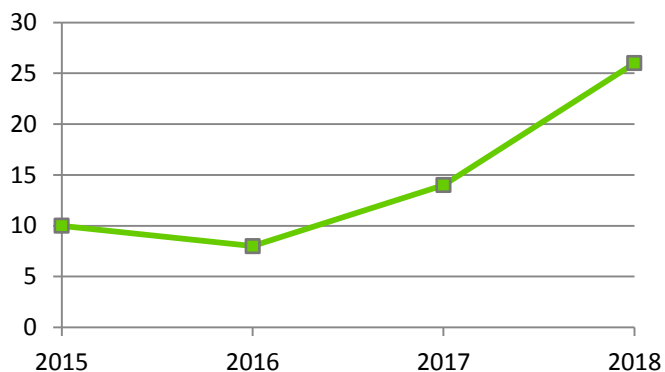
Une matinée coup de balai a été organisée en collaboration avec le groupe scout de Romont, le samedi 15 septembre 2018, dans la région de la cabane de la Mycologie et environs. Environ 80 personnes y ont pris part, pour une récolte totale de 280 kg de déchets.



### Subvention de vélos électriques

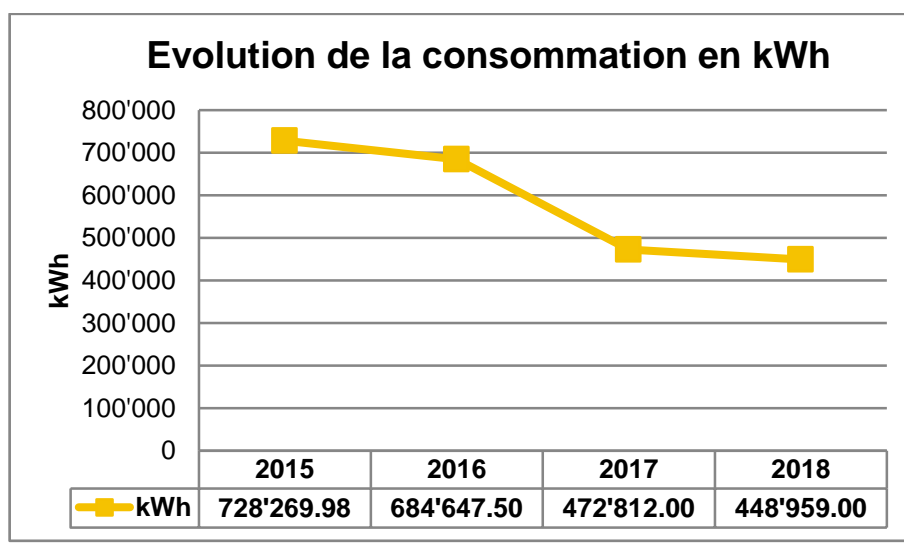
Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.00 pour l'achat d'un vélo électrique. Durant l'année 2018, 26 (14 en 2017) subventions ont été accordées. Ces subventions sont reconduites pour l'année 2019.

#### Subventions pour vélos électriques



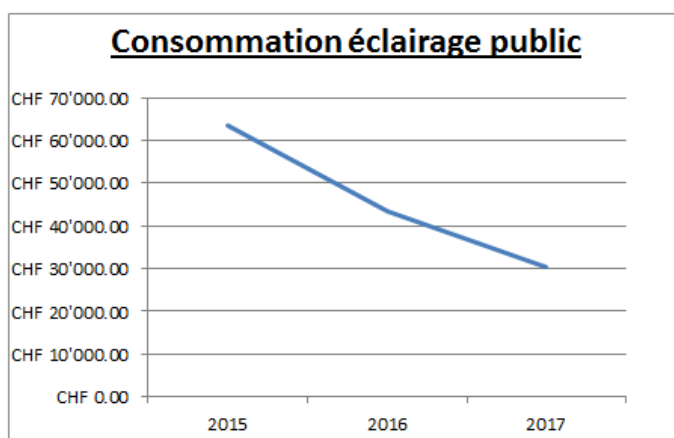
### Consommation électrique

La consommation électrique totale du consommateur « Commune de Romont », couvrant la consommation électrique de l'éclairage public et des bâtiments communaux de 2018 se monte à 448'959 kWh (2017 : 472'812 kWh).



Pour mémoire, en 2017, dans le cadre de l'assainissement de l'éclairage public, les différents crédits ont permis d'assainir 575 points lumineux sur les 803 comptabilisés sur le territoire communal, soit près du 75% du réseau. Il n'y a désormais plus de points lumineux au mercure.

On voit ainsi très clairement les baisses de consommations et coûts consécutivement aux travaux d'assainissement (remplacement des luminaires et coupures nocturnes). A elle seule, la coupure de courant nocturne (1h-5h) génère une économie annuelle de 37'000 KWh, soit environ 6'000.-TTC. Ces changements ont permis une diminution de moitié de la consommation électrique de l'éclairage public.



### Velafrica

En 2017, lors de la traditionnelle foire de printemps, une collecte de vélos usagés ou inutilisés a été organisée par la commission de l'énergie avec le soutien du Service technique communal. Ce sont 155 vélos qui ont été collectés. Ces vélos sont ensuite triés et réparés dans un atelier de réinsertion professionnelle et sociale avant de partir pour une nouvelle vie en Afrique.

Au vu de l'intérêt de la population pour cette action, le Conseil communal a décidé de la prolonger en collectant les vélos séparément à la déchetterie dès janvier 2018. Velafrica s'occupera périodiquement de l'enlèvement des vélos collectés. En 2018 se sont environ 60 vélos qui ont été déposés à la déchetterie. Tout comme l'action "Coup de balai", Velafrica est un projet issu du programme "Cité de l'énergie".

### **10.3.2 Energie solaire**

Conjointement avec le programme de la formation continue Energie-FR et la Société Suisse pour l'Energie Solaire (SSES), la commune de Romont a organisé une séance d'information à l'intention des propriétaires d'installations solaires thermiques ou photovoltaïques intitulée « Mon installation solaire fonctionne-t-elle correctement ? » le jeudi 4 octobre 2018.

Cette séance a connu un joli succès avec quelques 120 inscrits. Les personnes présentes ont reçu de nombreuses informations pratiques pour comprendre le fonctionnement de leur installation et s'assurer par eux-mêmes de leur bonne performance. Ils ont pu poser leurs questions aux deux très compétents intervenants de la soirée, M. Rhyner président de la SSES et M. Carron de l'association Sebasol.

L'énergie solaire est encore peu développée à Romont malgré un potentiel évident et quelques grandes installations sur des toitures d'entreprises ou chez des agriculteurs. Depuis cette année, les propriétaires intéressés peuvent s'informer sur le potentiel solaire de leur bâtiment sur le site internet suivant :

- [www.facade-au-soleil.ch](http://www.facade-au-soleil.ch)

### 10.3.3 Chauffage à distance

Bien que suscité dans le cadre du programme "Cité de l'énergie", le chauffage à distance (CAD) n'est pas un projet communal en tant que tel puisque développé par la société Groupe E Celsius. Il mérite toutefois une mention puisque la Commune de Romont coopère étroitement avec Groupe E Celsius sur plusieurs chantiers et ce depuis plusieurs années.

En 2018, le chauffage à distance a continué à s'étendre comme prévu dans l'Intramuros par la Grand-Rue. Ce chantier n'a fait l'objet d'aucune opposition et s'est bien déroulé. La collaboration entre les divers acteurs impliqués a été excellente. Les délais de réalisation ont été tenus. Dans ce secteur, un nombre bien plus élevé que prévu de riverains ont saisi l'occasion de raccorder leurs bâtiments. Selon des indications de Groupe E Celsius, c'est un peu plus d'un bâtiment sur deux qui est raccordé au CAD ou le sera dans les années à venir (contrats signés).

La Commune, dans le cadre des travaux de la Grand-Rue, en a profité pour refaire tout ou partie des trottoirs lorsque ceux-ci étaient déjà entamés par le CAD.

Fermée en raison de la construction du complexe immobilier du « Pré des Comtes », la rue des Comtes a également été équipée du chauffage à distance afin de raccorder dit complexe et le centre commercial voisin.

Le réseau du CAD a également été complété dans le quartier des Biollettes afin de raccorder quelques bâtiments privés supplémentaires.

Le succès du CAD dépasse de loin les prévisions les plus optimistes et oblige à divers ajustements. Aussi, la centrale de chauffe du Bicubic est en cours d'agrandissement. Le chantier a débuté à l'automne 2018. Durant cette phase transitoire de développement du réseau, plusieurs chaudières provisoires fonctionnant au gaz ou au mazout assurent le complément de chaleur que les chaudières à plaquettes de bois ne peuvent produire.

Principal projet en vue d'assurer la transition énergétique pour le chauffage, le CAD doit permettre d'atteindre les objectifs de l'actuelle stratégie énergétique 2050 de la Confédération en ville de Romont.

Le responsable du dicastère concerné reste attentif au bon développement de ces projets.

### 10.3.4 Entretien des cours d'eau

Le Conseil Communal a attribué à la corporation forestière des travaux d'entretien du Glaney. Ces travaux ont principalement porté sur la sécurité des infrastructures voisines (terrain de foot, route, ligne téléphonique) et la suppression d'embâcles susceptibles de provoquer des débordements du cours d'eau. Les coupes effectuées rajeunissent les peuplements tout en conservant certains grands arbres qui jouent un rôle important pour la biodiversité dans ce secteur.

# 11 Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

---

## 11.1 AFFAIRES SOCIALES

### 11.1.1 Aide aux logements

- a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.
- b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à CHF 65'425.00. Ce montant est inférieur de CHF 13'703.00 à 2017 suite à l'échéance de 2 immeubles en 2018.
- c) Logements vacants :

	01.06.2017	01.06.2018
1 – 1 ½ pièce	6	3
2 – 2 ½ pièce	5	3
3 – 3 ½ pièce	8	6
4 – 4 ½ pièce	5	2
5 – 5 ½ pièce	-	-
6 et plus	1	-
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>14</b>

### 11.1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de CHF 40.- pour les Romontois et de CHF 45.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2018, on a enregistré un taux d'utilisation de 90.5 %, soit 1'652 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est actuellement possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet [www.romont.ch](http://www.romont.ch).

### 11.1.3 Service de repas à domicile pour la Ville de Romont

#### Statistique des repas livrés à Romont

REPAS	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	259	304	247	227	213
Février	220	290	213	220	179
Mars	263	322	217	243	249
Avril	243	306	225	226	279
Mai	273	341	220	276	293
Juin	264	340	225	253	292
Juillet	220	348	196	255	239
Août	254	367	241	240	225
Septembre	227	384	235	206	199
Octobre	244	365	241	229	242
Novembre	340	335	206	202	237
Décembre	348	286	219	201	266
<b>Total</b>	<b>3155</b>	<b>3988</b>	<b>2685</b>	<b>2778</b>	<b>2913</b>

Le Conseil communal tient à remercier tous les livreurs retraités bénévoles (au nombre de 13) pour leur engagement et leur fidélité à assurer ce service. Un merci tout particulier à Mme Jeannette Schmoutz qui assume la responsabilité de ce service.

Les repas sont livrés dans la matinée et sont composés de :

- potage
- viande ou poisson
- légumes ou salade
- pommes de terre, pâtes, riz ou autre féculent
- dessert

Il est possible de recevoir des menus de régime adaptés à votre santé, mais uniquement sur prescription médicale.

Pour assurer une alimentation quotidienne suffisante, il est indispensable de compléter ce repas par un petit-déjeuner, un goûter et un repas le soir.

#### Conditions

Etre domicilié à Romont.

Etre une personne retraitée au bénéfice d'une rente AVS, ou être envoyée par un médecin, le service social ou les soins à domicile (ordonnance médicale obligatoire dans ce cas).

## Contact et informations

Réseau Santé Glâne  
Route de l'Eglise 29  
1681 Billens  
rsg@sante-glane.ch  
026 652 98 00

### **11.1.4 Structures d'accueil de la petite enfance**

En 2000, le Conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

#### 1. La crèche Casse-Noisettes

La crèche Casse-Noisettes est une association de parents à but non lucratif et est gérée par un comité bénévole. Les parents plaçant un enfant paient une cotisation annuelle et deviennent membres de l'association.

L'association est :

- Reconnue par l'Association à buts multiples de la Glâne (ABMG)-Petite Enfance en Glâne
- Agréée par le Service Enfance et Jeunesse (SEJ)
- Membre de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FC&GF).

Durant l'année 2018, la cour intérieure du bâtiment des Capucins, propriété de la Bourgeoisie, a été totalement refaite.

Ces travaux ont permis notamment de mettre en place des aménagements mieux adaptés aux activités extérieures des enfants de la crèche. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec l'équipe dirigeante de la structure.

#### 2. L'Association d'Accueil Familial de jour du district de la Glâne

L'accueil de jour est une association privée, à but non lucratif, créée en 1997 et mandatée par l'Etat pour la surveillance des milieux d'accueil.

Il a pour mission, la mise à disposition et la surveillance de structure d'accueil familial de jour, pour les enfants, dans les communes du district de la Glâne.

L'association s'occupe de l'accueil de petits enfants, de leur naissance jusqu'à la fin de leur scolarité primaire, au domicile d'une assistante parentale (maman de jour agréée).

## **Le rôle des responsables, des parents et de l'enfant à l'accueil familial de jour.**

### **L'assistante parentale :**

- Prend en charge pendant la journée et à son domicile un ou plusieurs enfants (voir normes d'accueil);
- Bénéficie d'une formation, partage ses expériences sur la base de sujets abordés par des intervenants professionnels;
- Envisage son rôle à sa manière, le plus important étant l'attention individualisée que reçoit chaque enfant;
- Etablit et maintient des rapports harmonieux avec les parents.

### **L'enfant :**

- Reçoit un accueil de qualité, tenant compte de ses besoins;
- Apprécie pleinement son lieu d'accueil dans un climat de confiance entre adultes.

### **La coordinatrice :**

- Favorise les échanges;
- Exerce une surveillance sur les placements;
- Est à l'écoute dans un rôle de soutien;
- Cherche et évalue de nouveaux milieux d'accueil.

### **Les parents :**

- Trouvent dans l'accueil familial une solution de garde souple;
- Bénéficient d'un prix de pension adapté à leurs revenus pour les enfants en âge préscolaire (y compris l'école enfantine);
- Restent responsables de leurs enfants et de leur choix de placement.

## **11.1.5 Service Officiel des Curatelles**

Il incombe aux communes de financer les services des curatelles.

Une commission administrative, formée du Juge de Paix de la Glâne et de 5 Conseillers/ères communaux, gère ce service, sous la présidence de M. Luc Esseiva.

Le Service des Curatelles s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel dont le taux d'activité est de 380 % dont 100 % d'administratif.

La situation est la suivante :

- |                      |                                      |
|----------------------|--------------------------------------|
| - Christophe Seydoux | 80 % curateur – 20 % chef de service |
| - Isabelle Gauderon  | 100 % curatrice                      |
| - Michel Savary      | 80 % curateur                        |
| - Rose-Marie Jaquier | 50 % collaboratrice comptable        |
| - Valérie Bourqui    | 50 % collaboratrice administrative   |

D'autres curateurs/trices remplissent aussi cette tâche en marge de leur activité professionnelle.

### 11.1.6 Chômage

Pour 2018, la situation concernant les chômeurs et demandeurs d'emploi est la suivante :

Statistiques		31.12.2017		31.12.2018	
Demandeurs d'emploi	Romont	232	8.1 %	210	7.7 %
	Glâne	663	5.4 %	633	5.1 %
	Canton	8'965	5.5 %	8'286	5.0 %
dont					
Chômeurs	Romont	151	4.3 %	149	4.1 %
	Glâne	414	3.3 %	446	3.6 %
	Canton	5'229	3.2 %	4'868	3.0 %

### 11.1.7 Service social de la Ville de Romont

#### 11.1.7.1 Son personnel

En 2018, l'équipe du service social a accueilli une nouvelle assistante sociale.

*Assistants sociales :*

- Madame **Mélanie Gavillet**, assistante sociale à 50%, a commencé sa 6<sup>ème</sup> année au mois de septembre. Elle a quitté le service au 31.12.2018.

Elle a été remplacée par Madame **Véronique Oberson**, assistante sociale, engagée à 50% au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Madame **Elodie Chevallier**, assistante sociale à 80%, a été engagée au 1er janvier 2018.
- Madame **Alexandra Scyboz**, assistante sociale à 70%, a commencé sa 5<sup>ème</sup> année au mois d'avril. Elle occupe le poste de responsable d'équipe depuis le mois de mai 2017.

*Secrétariat du Service social :*

- Madame **Valérie Thorimbert**, secrétaire-comptable, a commencé sa 5<sup>ème</sup> année à 80% au mois de février.

Monsieur **Pierre Décrind**, chef du service général de la commune, assume pour sa part le rôle de responsable administratif du service.

#### 11.1.7.2 Fonctionnement

L'aide sociale et les normes qui la régissent découlent de différentes dispositions cantonales et fédérales auxquelles le service social se réfère.



*« L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin.*

*L'aide sociale est octroyée par les pouvoirs publics, elle est subsidiaire à d'autres assistances privées ou publiques, et elle est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce ».*

Chaque demande d'aide financière doit être validée par la Commission sociale qui s'appuie sur les normes CSIAS et la loi sur l'aide sociale du canton (LASoc).

La personne qui a reçu une aide matérielle est tenue de la rembourser, en tout ou en partie, dès que sa situation financière le permet.

Nous amenons quatre types d'aide :

- la prévention, qui comprend toute mesure générale ou particulière permettant d'éviter le recours à l'aide sociale ;
- l'aide personnelle, qui comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil ;
- l'aide matérielle, qui est une prestation allouée en espèces, en nature ou sous la forme d'un contrat d'insertion sociale ;
- les mesures d'insertion sociale (MIS), qui, dans le cadre d'un contrat d'insertion sociale, permet au bénéficiaire de retrouver ou de développer son autonomie et son insertion sociales.

Nous faisons par ailleurs des demandes de dons auprès de divers organismes privés.

### **11.1.7.3 Collaboration**

#### *Groupement des SSR francophones du canton*

Le service social de la ville de Romont continue à participer au groupement des services sociaux régionaux francophones du canton qui se réunit 4 fois par année. Les services sociaux germanophones se joignent à ce groupement 1 fois par an.

Ces rencontres nous permettent d'échanger sur notre travail au quotidien, notre mode de fonctionnement et l'application des bases légales en vigueur. Elles sont également l'occasion de rencontrer les acteurs du réseau secondaire avec lesquels nous sommes amenés à collaborer.

Le Service de l'action sociale prend part régulièrement à ces rencontres pour nous apporter ses éclairages sur des thématiques spécifiques.

Durant l'année 2018, Mme Elodie Chevallier a contribué en tant que membre du comité de ce groupement.

## *SASoc*

Le SASoc organise depuis fin 2017 3 à 4 rencontres annuelles pour la transmission aux responsables d'équipe des modifications légales et de leurs recommandations en termes d'application. Ses rencontres se veulent un lieu d'échanges mais surtout d'harmonisation des pratiques. Mme Alexandra Scyboz y prend part en sa qualité de responsable d'équipe.

## *Saint-Vincent de Paul*

Une assistante sociale prend part aux rencontres mensuelles de l'Association SVP de Romont à laquelle le service social adresse régulièrement des demandes de dons, ceci dans un souci de prévention mais également pour répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

## *Réseau*

Le travail de réseau constitue une part non négligeable de notre activité.

Nous travaillons en collaboration avec de nombreux organismes, plus particulièrement avec l'office régional de placement (ORP) et le pôle insertion+ (PI+), le service officiel des curatelles de la Glâne, les curateurs privés, les médecins généralistes, les psychiatres et psychologues et les caisses cantonales de chômage.

Nous organisons et participons en outre régulièrement à différentes rencontres de réseau qui permettent une meilleure coordination et cohérence du projet d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires. Ces séances constituent en ce sens un pan primordial de l'accompagnement psychosocial des bénéficiaires.

### **11.1.7.4 L'année 2018, en bref**

L'équipe du service social a accueilli Mme Elodie Chevallier en son sein le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les bases légales de l'aide et des assurances sociales sont en constante évolution. Le service social s'est ainsi employé cette année encore à enrichir et mettre à jour le classeur de référence des assistantes sociales.

Un nouveau Président a intégré la Commission sociale en mars 2018. Une ambiance agréable a régné au sein des séances de la Commission et a permis un travail fructueux dans un esprit de collaboration.

Du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 janvier 2019, le service social a accueilli Mme Jeanne Goumaz pour un pré-stage d'assistante sociale. Après un petit stage d'observation de 3 jours effectué en avril 2017, elle a en effet rejoint l'équipe pour un stage de 20 semaines afin de pouvoir attester d'une expérience professionnelle de qualité et déposer une demande d'admission dans la HES sociale de Lausanne.

Mme Goumaz a eu l'opportunité de travailler avec chacune des assistantes sociales. Mme Scyboz a été sa responsable de stage et l'a accompagnée plus spécifiquement dans ses objectifs de stage, l'évaluation de ses compétences et l'élaboration d'un rapport.

Cette expérience a été enrichissante et stimulante pour chacune des membres de l'équipe.

Mme Gavillet a quitté le service social au 31.12.2018. Ainsi donc, l'année 2019 débutera une nouvelle fois avec l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale.

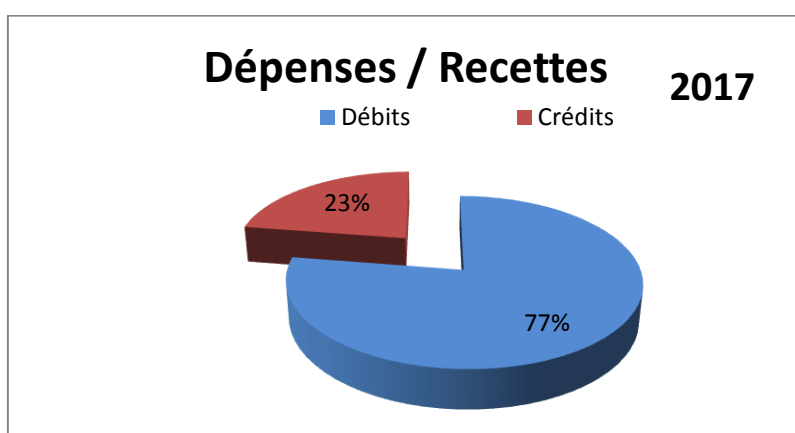
Cette année encore, le service social de Romont s'est employé à œuvrer activement pour la réinsertion professionnelle de ses bénéficiaires, ceci en collaboration étroite avec le PI+, les différents prestataires de MIS, l'AI et Avenir 20-25 notamment.

Il s'est engagé dans l'accompagnement des jeunes en difficulté et en rupture sociale.

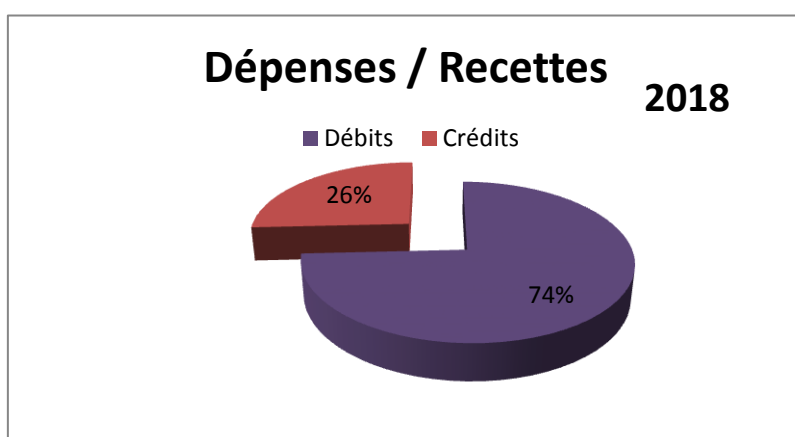
Fin 2018, M. Buttigieg d'Inprotel S.A. a annoncé au SASoc et aux services sociaux sa prise de retraite en juin 2020 et la nécessité pour les services concernés d'envisager le passage à un nouveau logiciel de comptabilité. Le processus va se mettre en place dès janvier 2019.

### 11.1.7.5 Quelques chiffres

En 2017, le montant total des débits s'élevait à CHF 1'234'726.- et celui des crédits à CHF 359'334.-.



En comparaison, en 2018, le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'363'479.- et celui des crédits à CHF 473'312.-.



L'année 2018 est donc assez similaire à celle de 2017 avec des débits légèrement plus importants et des crédits également quelque peu supérieurs.

Les crédits sont constitués des remboursements de dettes sociales, des rétroactifs AI, des indemnités chômage, des subsides d'assurance maladie, des allocations familiales, ...

Depuis la mise en place des procédures internes, les personnes doivent présenter de nombreux justificatifs pour bénéficier d'une aide sociale.

En 2018, 36 personnes ont remboursé régulièrement leur dette sociale, ceci pour un montant global de CHF 32'650.-.

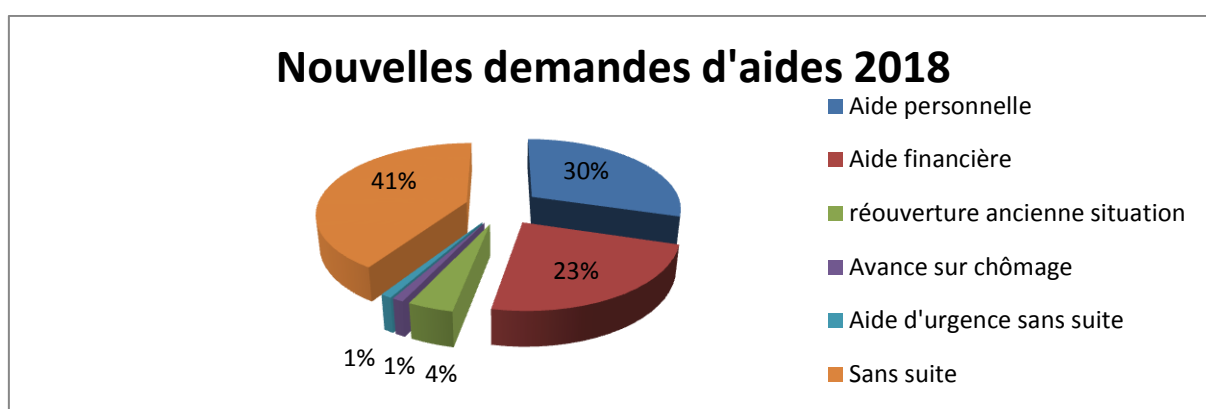
Les dépenses – soit l'aide financière octroyée par le service social de Romont - sont financées par le canton à hauteur de 40%.

### *Nombre de situations traitées*

88 ménages ont bénéficié d'une aide financière en 2018.

98 personnes ont déposé une demande d'aide au service social, soit 15 de plus que l'année précédente.

29 demandes sont devenues des aides personnelles pour des démarches administratives diverses dans un souci de prévention, 24 ont ouvert un droit à une aide financière. Les 45 autres demandes n'ont pas abouti, ceci soit parce le dossier était incomplet, soit parce que la personne ne s'est pas présentée ou qu'une assistante sociale l'a réorientée suite à un contact téléphonique.

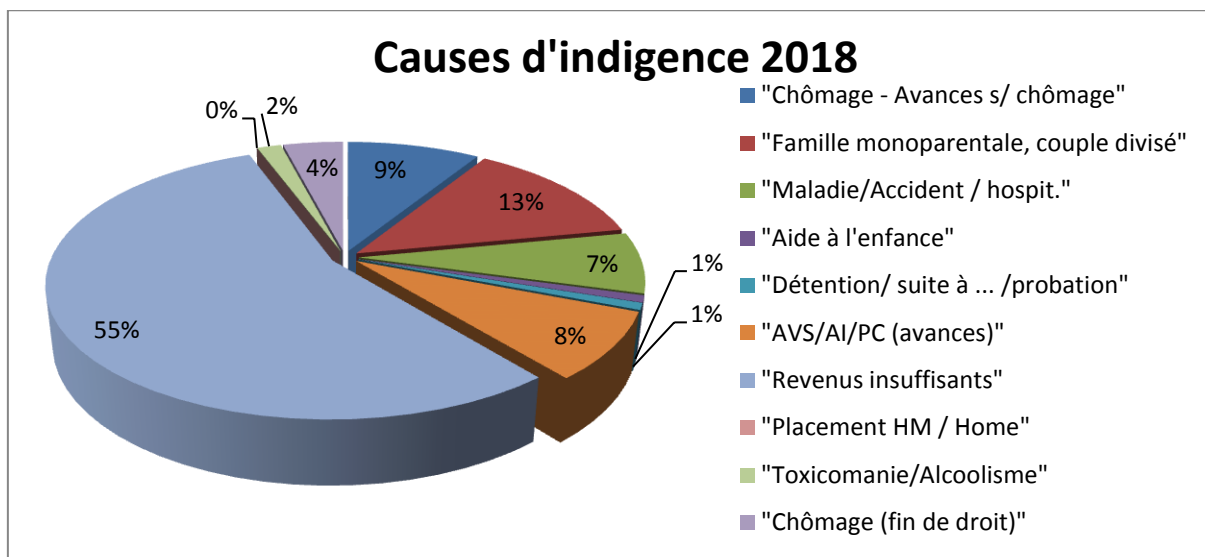


### *Causes d'indigence en 2018*

La cause d'indigence prédominante au niveau statistique demeure celle des revenus insuffisants.

Il est à noter que les familles monoparentales sont un groupe à risques bien représenté, de même que les personnes ayant épuisé leur droit aux IJ chômage et/ou souffrant d'une atteinte à la santé non-reconnue ou pour lesquelles une demande AI est en cours.

Le service social est amené régulièrement à accompagner des femmes en procédure de séparation ou de divorce, avec ou sans enfants.



#### 11.1.7.6 Conclusion

Durant l'année 2018, l'équipe du service social a su s'appuyer sur ses acquis pour continuer à offrir des prestations de qualité à la population de Romont.

Il constate cette année encore que les conditions d'accès aux prestations des assurances sociales se restreignent, que la coordination entre les différents régimes de prestations et que le traitement des situations des bénéficiaires par les différents services se complexifient. La phase d'analyse des nouvelles demandes se révèle de ce fait plus longue.

Le service social est plus régulièrement sollicité par les assurés dans l'attente d'une décision d'une assurance sociale, que ce soit une assurance perte de gain maladie ou accident ou plus encore l'AI.

Les travailleurs peu ou pas formés ainsi que les personnes touchées chroniquement dans leur santé physique ou psychique peinent en outre à s'insérer durablement sur le marché du travail actuel.

A ce niveau, les structures de réinsertion professionnelle se développent et offrent un encadrement de qualité aux bénéficiaires concernés.

Les conditions sociétales décrites ci-dessus amènent les « laisser pour compte » à une certaine agressivité face à laquelle nous devons adapter nos modes d'intervention.

Face à cette évolution, notre service s'emploie à développer ses connaissances et compétences en terme de savoir-faire mais également de savoir-être afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires dans un projet de réinsertion socioprofessionnelle.

*L'Assistante sociale responsable*

*Alexandra Scyboz*

## 11.2 SANTE

### 11.2.1 Réseau Santé de la Glâne

Le Réseau Santé de la Glâne est une association qui regroupe toutes les communes du district de la Glâne.

Son objectif est de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile et d'exploiter les homes du district.

Ses services s'adressent aux personnes âgées qui désirent ou nécessitent un séjour dans nos foyers ou de l'aide et des soins à domicile.

Les établissements médico-sociaux de Billens, Siviriez et de Vuisternens-devant-Romont sont des homes reconnus par le Service de la santé publique (SSP) et par Santé Suisse.

Les trois EMS glânois comptabilisent 206 lits, ils sont destinés à accueillir des personnes en principe en âge AVS dont l'état de santé exige des soins infirmiers et une surveillance continue.

En 2018, un nouveau site internet a été réalisé ([www.sante-glane.ch](http://www.sante-glane.ch)). L'association bénéficie également d'un nouveau logo et d'une brochure d'information. Cette dernière, qui sera mise à jour et complétée, regroupe la plupart des offres en matière de santé et d'aide. A signaler que ce document existe sur papier et qu'il est téléchargeable sur le site internet.

### 11.2.2 Contrôle des champignons

Pour 2018, le nombre de récoltes contrôlées a été de 91 :

Quantité de champignons comestibles	207.500 kg
Quantité de champignons impropres à la consommation	13.500 kg
Quantité de champignons vénéneux	11.000 kg

Mme Isabelle CORDEY, Mme Claudia Morel et M. Georges STEINER assument ce service en leur qualité de contrôleur officiel.

Le Conseil communal adresse un merci particulier à ces personnes pour leur engagement et pour leurs services auprès de la population.

## 11.3 CIMETIERE

27 personnes décédées ont rejoint le cimetière de Romont, 24 personnes ont été incinérées et 3 personnes enterrées.

### Désaffectation de tombes

13 tombes ont été désaffectées en 2018, les concessions arrivant à échéance. Il arrive également que des familles demandent la désaffectation d'une tombe avant son échéance, ce cas de figure est envisageable pour autant que l'inhumation du corps remonte à plus de vingt ans.

## 11.4 JEUNESSE

**Le rapport d'activité de REPER est consultable sur notre site internet :**

<http://www.romont.ch/fr/education/jeunesse/>



## 12 Domaines / Bâtiments / Forêts

---

### 12.1 DOMAINES

La surface des diverses parcelles louées en 2018 à 13 agriculteurs représente environ 261'000 m<sup>2</sup>.

### 12.2 CONCIERGERIE

Sous la responsabilité de M. Afonso, le service de conciergerie se compose comme suit :

- Mme Catarina Afonso
- Mme Rosa Maria Baptista Bernardino
- Mme Marlène Loureiro Pinto
- Mme Maria Rosa Silva Ferreira
- Mme Paula Silvana Rodrigues Braziela
- Mme Jacqueline Curty
- Mme Felisbela Maria Soares Fernandes

Dans le cadre de leur formation d'agent d'exploitation, nos apprentis Christian Pochon et Stéphane Jolliet collaborent également avec le service de conciergerie notamment pour les grands nettoyages des écoles et des halles de gym.

Ces personnes interviennent dans les bâtiments suivants :

- Bâtiment de l'administration
- Hôtel de Ville
- Bâtiment de l'école enfantine
- Bâtiment de l'école primaire
- Tour des Béguines
- Tour de Fribourg
- Tour du Sauvage
- Eglise des Capucins
- Chapelle mortuaire
- Bâtiment des halles de gym
- Bâtiment du centre de renfort
- Cabane de Boulogne
- PSS Arruffens
- PC Chavannes

A cette liste déjà conséquente s'ajoute, en 2018, le nouveau bâtiment de l'édilité situé à la route de Bocheferra.

Elles s'occupent des nettoyages des locaux, de leur entretien ainsi que de la mise à disposition des locaux à des tiers.



## 12.3 BÂTIMENTS

Divers travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris sur les bâtiments communaux en 2017, en voici la liste :

### **Bâtiment Ecole de la Ville, Rue de l'Eglise 4.**

- pose de deux bornes semi-automatiques et de barrières interdisant l'accès des véhicules à la cour d'école durant les heures d'enseignement
- pose de marquises extérieures sur les Velux
- installation d'un but de football fixe dans la cour d'école

### **Bâtiment administration, rue du Château 93.**

- raccordement au CAD
- changement de la centrale téléphonique et remplacement des téléphones fixes
- changement du câblage informatique
- installation d'un appareil de climatisation dans le local du serveur
- réaménagement complet du jardin situé côté remparts

### **Bâtiment de l'Hôtel de Ville/Dumas, rue du Château 112/114.**

- installation de lave-vaisselles dans les cinq appartements

### **Bâtiment halle de gym, Promenade des Avoines 4.**

- changement des portes des locaux des engins dans les deux halles de gym
- changement de l'adoucisseur d'eau

### **Bâtiment centre de Renfort, route de Chavannes 49.**

- nouvelle installation vidéo/audio grande salle (TV, beamer, écran motorisé, haut-parleurs)
- réfection des seuils des portes des garages

### **Bâtiment Cabane de Boulogne.**

- installation d'un lave-vaisselle rapide
- réaménagement des places de pique-nique extérieures

La Ville de Romont a le mandat de gestion des bâtiments de la Bourgeoisie. En 2018, des travaux conséquents ont été entrepris au bâtiment des Capucins en voici la liste :

### **Bâtiment des Capucins**

- finalisation des travaux de transformation de l'ancienne morgue en foyer des artistes
- reconstruction complète des trois garages situés à l'arrière du bâtiment
- installation d'une borne automatique donnant accès aux huit places de parc à l'arrière du bâtiment.
- réfection complète de la surface en dur de la cour intérieure

## 12.4 FORETS

### 12.4.1 4<sup>ème</sup> arrondissement forestier Broye, Glâne, Veveysse

#### 12.4.1.1 Corporation forestière Glâne-Farzin

- La corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin est le centre de compétence fort et reconnu pour la région au niveau forestier.
- La corporation gère les forêts de son périmètre, selon les principes du développement durable (environnement – société – économie).
- La corporation met en valeur le rôle d'accueil du public en forêt, en tenant compte des attentes de la population et en l'informant quant à ses diverses fonctions.
- La corporation offre des places de travail d'un standard élevé, du point de vue technique et salarial.
- Elle est une entreprise formatrice.
- La corporation est un partenaire fiable pour l'économie régionale du bois.

#### Entretien du boisement le long du Glaney, secteur terrain de football

En 2018, Il a été constaté un état critique du boisement situé sur les berges du Glaney en raison principalement du manque d'entretien (arbres penchés, profil d'écoulement entravé etc.).

Cette situation peut créer par endroit des érosions de berges importantes lors de crues.

Il a été décidé d'entreprendre un entretien du boisement afin de limiter ou d'éviter des dégâts aux berges du cours d'eau et des débordements, mais aussi pour des raisons de sécurité vis-à-vis des bâtiments et du terrain d'entraînement de football.

C'est sur mandat du SEn (service de l'environnement) que la corporation forestière a effectué ces travaux d'entretien dans ce secteur avec notamment la création d'un caisson de stabilisation à la hauteur du bâtiment abritant les vestiaires. Ces travaux ont été réalisés sous la responsabilité de M. Olivier Klopfenstein, chef forestier du triage 6.2.

# 13 Ecoles / Sport

## 13.1 Ecoles

### 13.1.1 Classes

#### 13.1.1.1 Ecole enfantine et primaire

	filles	garçons	Romont	Billens	Autres	Total	Intégrations	Total
<b>Classes 1H-2H</b>								
N. Monney et C. Morel	7	11	17	1	0	18	1(+2)	20
B. Bugnon et M. Deschenaux	8	10	16	2	0	18	0	18
Sandrine Defferrard	9	8	15	2	0	17	0	17
H. Demierre et J. Dougoud	6	11	17	0	0	17	0	17
D. Chaluthara	6	13	19	0	0	19	0	19
L. Lämmler	9	11	20	0	0	20	0	20
K. Chofflon	9	11	20	0	0	20	0	20
<b>Total 1H-2H</b>	<b>54</b>	<b>75</b>	<b>124</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>129</b>	<b>1(+2)</b>	<b>131</b>
<b>3H</b>								
M. Strüby et J. Dougoud	8	11	19	0	0	19	0	19
M. Morand et M. Dousse	8	13	21	0	0	21	1(+2)	23
S. Sapin et J. Dougoud	8	12	20	0	0	20	0	20
<b>Total 3H</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>1(+2)</b>	<b>62</b>
<b>4H</b>								
J. Mrdovic	14	12	26	0	0	26	0	26
N. Telbois et G. Ecoffey	11	14	25	0	0	25	1(+2)	27
G. Ecoffey et M. Dougoud	13	12	25	0	0	25	1(+2)	27
<b>Total 4H</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>76</b>	<b>2(+4)</b>	<b>80</b>
<b>Total 3H-4H</b>	<b>62</b>	<b>74</b>	<b>136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>136</b>	<b>3(+6)</b>	<b>142</b>
<b>5H</b>								
A. Bossel	12	7	19	0	0	19	0	19
D. Monney	10	6	16	0	0	16	1(+2)	18
Ch. Maternini	8	10	18	0	0	18	0	18
<b>Total 5H</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>1(+2)</b>	<b>55</b>
<b>6H</b>								
A-Cl. Roubaty et V. Terrapon	12	9	21	0	0	21	1(+2)	23
B. Kolly et M-Th. Bossel	13	8	21	0	0	21	1(+2)	23
C. Mayor	11	8	19	0	0	19	1(+2)	21
<b>Total 6H</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61</b>	<b>3(+6)</b>	<b>67</b>
<b>Total 5H-6H</b>	<b>66</b>	<b>48</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>114</b>	<b>4(+8)</b>	<b>122</b>

<b>7H</b>								
C. Bapst	8	9	17	0	0	17	1(+2)	19
M. Ménétrey et S. Richo	8	7	15	0	0	15	2(+4)	19
M. Maternini	8	8	16	0	0	16	2(+4)	20
V. Pavlovic	8	11	19	0	0	19	0	19
<b>Total 7H</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67</b>	<b>5(+10)</b>	<b>77</b>
<b>8H</b>								
L. Philipona	9	9	18	0	0	18	0	18
T. Angéloz et D. Gapany	8	9	17	0	0	17	1(+2)	19
Y. Haussener	9	9	18	0	0	18	0	18
<b>Total 8H</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>1(+2)</b>	<b>55</b>
<b>Total 7H-8H</b>	<b>58</b>	<b>62</b>	<b>120</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>6(+12)</b>	<b>132</b>
<b>Total 3H-8H</b>	<b>186</b>	<b>184</b>	<b>370</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>370</b>	<b>13(+26)</b>	<b>396</b>
<b>Total 1H-8H</b>	<b>240</b>	<b>259</b>	<b>494</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>499</b>	<b>14(+28)</b>	<b>527</b>

- > L'école enfantine est répartie en 7 classes, trois classes sont situées au bâtiment scolaire de la Condémine et quatre autres classes au bâtiment de l'école primaire en Ville. Elle compte 131 élèves y compris 1 intégration. Les enfants de Billens font leur école enfantine à Romont. Cette année nous en comptons 5.
- > L'école primaire est répartie en 19 classes, elle compte 396 élèves y compris les 13 intégrations

#### Enseignants :

Arrivées :                   Mme Amélie Berset  
                                   Mme Argjira Osmani  
                                   Mme Sabrina Aeby

Départs :                    Mme Céline Pinto

#### Bulletin d'information :

Celui-ci regroupe les informations utiles aux parents des élèves fréquentant l'école enfantine et primaire. Chaque année des améliorations sont apportées à ce libretto; merci aux responsables pour la rédaction et aux Ateliers Protégés de la Glâne.

#### Carnaval :

Comme chaque année la participation au cortège des enfants des écoles de Romont a été très appréciée. Merci à eux et à leurs enseignants.

#### Informatique et internet :

L'infrastructure informatique de l'école de la Ville est en ordre. Certaines classes bénéficient du Wi-Fi, mais cela n'est pas généralisé dans toute l'école.

L'entreprise Tebicom s'occupe toujours de la partie technique de l'informatique.

Au niveau du parc informatique à disposition des élèves, le renouvellement des portables de l'école a continué. Tous les anciens ordinateurs ont été remplacés, une partie des ordinateurs de la Condémine ont été remplacés par 12 tablettes. Le tournus de renouvellement continuera en 2019 car certains ordinateurs doivent être remplacés.

Une discussion a eu lieu avec Pierre Décrind concernant l'acquisition de quelques nouveaux beamers et 3 tableaux interactifs pour l'année 2019. Une visite de la salle avec tableaux interactifs a d'ailleurs été effectuée en 2018 avec Fritic à la HEP, mais entre-temps, ceux-ci nous ont annoncé qu'ils ne s'occupaient plus des solutions interactives et que nous devons chercher par nous-mêmes. Ceci sera fait en 2019.

Les enseignants dont l'ordinateur est remplacé continuent d'avoir le choix entre un ordinateur fixe ou un portable, ce dernier devant être également mis à disposition des élèves.

Les problèmes de coupure internet n'ont plus posé de problème en 2018.

Coralie Bapst reste responsable pour l'école de la ville et Marjorie Deschenaux pour l'école de la Condémine.

*Coralie Bapst et Marjorie Deschenaux*

### 13.1.1.2 Classe de soutien A

	filles	garçons	Romont	Autres	Total	Intégrations	Total
V Maillard C. Pinto	4	5	3	6	9		9
Total Développement	4	5	3	6	9		9

### 13.1.1.3 Sport scolaire

M. Pierre Richoz enseigne le sport depuis septembre 2007. Dans ce cadre, il organise diverses activités.

#### Education physique :

Classe 1H	1 x 60 min / semaine
Classe 2H	2 x 60 min / semaine
3H à 8H	2 x 60 min / semaine
Ecole Les CLES	1 x 150 min / semaine
D 2 + 3	2 x 60 min / semaine

Les leçons sont données par le titulaire de la classe. M. Richoz passe dans chaque classe 2 x durant l'année pour donner 4 leçons de suite en collaboration avec le titulaire. De plus, 2 après-midi sportifs par classe ont été organisés.

**Natation :**

2H à 8H et classes de développement 6 leçons par année

**Patinage :**

3H-4H	4 x 2 unités
1H-2H-5H-6H-7H-8H-D2+D3-CLES	3 x 2 unités

**Ski :**

4H : 3 journées à Rathvel  
 5H : 3 journées à Rathvel  
 6H : 3 journées à Rathvel  
 8H : 3 journées à Rathvel  
 7H: camp de ski aux Mosses, 5 jours

**Camp d'été :**

Les classes de 4H à Moléson Village	3 jours
Les classes de 6H à Vaumarcus	4 jours
Les classes de 8H à Leysin	5 jours

**Marche :**

Une marche d'automne a été organisée entre 9 et 15 km selon l'âge des enfants

**Escalade :**

Les classes de 1-2-3-4-5-6-7-8H, D2 et D3 et Les CLES/Logo	2 x 1h00
--	----------

**Sport scolaire facultatif :**

Lundi :	de 15h45 à 16h45	Unihockey	avec Pierre Richoz
Lundi :	de 15h45 à 16h45	Judo 3-4-5H	avec Joël Grandjean
Mardi :	de 15h45 à 16h45	Polysport 3-4-5-H	avec Anne Conus
Mardi :	de 15h45 à 16h45	Danse	avec Joëlle Dumas
Mercredi :	de 13h30 à 14h15	Natation 3-4H	avec Hélène Schiliro
Jeudi :	de 15h45 à 16h45	Polysport 6-7-8H	avec Oriane Van Den Driesche
Jeudi	de 15h45 à 16h45	Tennis	avec Damien Vauthey

**Basket :**

Participation au tournoi scolaire	7-8H
-----------------------------------	------

**Ski :**

Participation championnat scolaire	4H à 8H
------------------------------------	---------

**Football :**

Participation à la Crédit suisse cup	6H à 8H
--------------------------------------	---------

Pierre Richoz

#### 13.1.1.4 Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse

Le rapport d'activité des Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse est consultable sur le site internet [www.sas-gv.ch](http://www.sas-gv.ch)

### 13.1.2 Accueil extrascolaire

Notre structure prend en charge collectivement des enfants en âge d'école enfantine et primaire. Elle répond aux besoins d'accueil, en dehors des heures de classe, d'enfants dont les parents travaillent ou ne peuvent assurer, pour d'autres raisons, leur encadrement.

Les structures d'accueil pour écoliers ou accueils extrascolaires sont soumises à autorisation dans le canton de Fribourg depuis le 1er avril 2009.

Personnel en charge de l'accueil :

- M. Domingo Kalukemba, responsable
- Mme Inga Duc, auxiliaire
- Mme Nadine Kramer, auxiliaire
- Mme Ariane Olofsson, auxiliaire

Secrétariat :

- Mme Nicole Berset, secrétaire

M. Domingo Kalukemba, responsable de l'AES a entamé une formation en cours d'emploi pour l'obtention d'un CFC d'ASE (assistant socio-éducatif). Cette formation commencée en août 2018 prendra fin en juillet 2020.

#### Coordonnées et contacts utiles :

*Lieu de l'accueil :*

Route de l'Industrie 3  
1680 Romont  
Tél : 026 651 99 19  
Courriel : [AES@romont.ch](mailto:AES@romont.ch)

*Adresse postale :*

Ville de Romont  
Accueil extrascolaire (AES)  
Rue du Château 93  
Case postale 236  
1680 Romont

### 13.1.3 Transports scolaires

Les enfants qui habitent dans les différents secteurs de la Commune ont la possibilité d'utiliser des services de bus scolaires. Les secteurs éloignés tels que les zones En Raboud, Les Rochettes, chemin de la Montagne, chemin du Pra du Marais et la route de Berlens sont desservis gratuitement.

Les enfants des quartiers d'Arruffens, du Pré de la Grange, d'En Bouley, de Chavannes et de la Maula ont la possibilité d'utiliser des transports scolaires mais en assumant une participation financière.

### 13.1.4 Médecine scolaire

Le médecin scolaire (pédiatre) procède annuellement aux visites médicales ainsi qu'aux vaccinations. Des informations d'éducation sexuelle sont données dans 3 degrés allant de l'école enfantine à la dernière année du primaire.

Une infirmière est mandatée pour le contrôle des poux, en cas de problème persistant celle-ci est appelée quelquefois à se déplacer dans la famille de l'enfant. Le but étant d'éliminer de manière certaine le problème afin d'éviter une contamination de toute une classe voire de plusieurs classes.

## 13.2 SPORT

### 13.2.1 Sociétés sportives romontoises

La Ville de Romont octroie à chaque société sportive romontoise membre de l'USR un subventionnement de CHF 1'000.-/an, ce sont plus de 17 sociétés qui en bénéficient.

Ces sociétés ont également la possibilité de faire une demande d'aide extraordinaire à la Ville de Romont pour l'organisation d'une manifestation d'envergure cantonale voir nationale. Pour que le Conseil communal entre en matière la manifestation doit se dérouler sur le territoire de la commune. Courant 2018, de nombreuses manifestations sportives se sont déroulées à Romont, on peut en citer quelques-unes, cette liste n'est de loin pas exhaustive :

- la 4ème édition de l'Open'Glâne de badminton, organisée par le BC Glâne
- la 48ème édition de la course automobile de Romont, organisée par l'Ecurie Sporting Romont
- la 38ème édition de la Course en forêt, organisée par le CARC

Il est important de relever que toutes les sociétés sportives romontoises participent activement à la promotion du sport et portent haut et fort les couleurs de Romont tout au long de l'année en prenant part à des championnats régionaux, cantonaux voire nationaux.

L'organisation de championnats internes ou simplement d'entraînements permet à des enfants, des juniors, des actifs voire des vétérans de pratiquer leur sport favori, ceci est possible grâce à des gens dont on ne parle guère à savoir les membres des comités de ces sociétés et toutes les autres personnes qui œuvrent au sein des sociétés sportives romontoises.

Le Conseil communal tient à les remercier sincèrement pour leur engagement.



## 14 Culture / Tourisme

---

### 14.1 Culture

#### 14.1.1 VITROMUSEE ROMONT

Le rapport d'activité du Vitromusée Romont est consultable sur le site internet [www.vitromusee.ch](http://www.vitromusee.ch)

#### 14.1.2 VITROCENTRE ROMONT

Le rapport d'activité du Vitrocentre Romont est consultable sur le site internet [www.vitrocentre.ch](http://www.vitrocentre.ch)

#### 14.1.3 BIBLIOTHEQUE

##### 14.1.3.1 Activité et fonctionnement

**478 adultes et 667 jeunes et enfants** de Romont et de la région empruntent régulièrement des livres à la bibliothèque. Ce sont **1145** lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, dont **173 nouvelles inscriptions**.

**44542 ouvrages ont été empruntés** parmi le choix de romans, documentaires, périodiques, biographies, albums, bandes dessinées, mangas et livres audio.

**1233 nouveaux documents ont été catalogués** et mis à disposition du public. De plus, **250 documents** ont été loués pour un an à Bibliomedia à Lausanne, dont une exposition sur le thème « New York » et **50 livres** en langues étrangères à LivrEchange à Fribourg.

**25397 ouvrages** sont propriété de la bibliothèque, soit **12699** dans le secteur adulte et **12698** dans le secteur jeunesse dont **5924** livres pour enfants et **6774** pour jeunes et adolescents.

Nous constatons, par rapport à l'année précédente, une augmentation des prêts de 5% et une augmentation du nombre de comptes lecteurs de 1%.

(Pour des données chiffrées détaillées, les statistiques relatives aux livres et aux lecteurs sont jointes à ce rapport.)

### **14.1.3.2 Commission de la bibliothèque**

En 2018, la commission se composait de :

- M. Christian Perrier, responsable du dicastère de la culture
- Mme Maryse Chassot, bibliothécaire responsable
- Mme Carole Chételat, bibliothécaire
- Mme Roxane Baud
- Mme Danielle Chassot
- Mme Laure Delabays
- Mme Corinne Dénervaud
- M. Michel Dousse (jusqu'à fin octobre)
- Mme Anne-Claire Roubaty

La commission a siégé à 3 reprises pour des séances administratives et a participé à certaines animations.

### **14.1.3.3 Expositions**

#### **Les 4 saisons de l'arbre : fin de l'exposition avec l'arbre de l'hiver**

Depuis la mi-mai 2017 jusqu'à la mi-mars 2018, nous avons accueilli à la bibliothèque quatre arbres créés par des psychomotriciennes et diététiciennes sur la demande de la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg. Ce projet a été mis sur pied dans le cadre du programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien ».

Voici l'explicatif que l'on trouve sur les livrets accompagnants les arbres :

«Au fil de l'année, un arbre vous est présenté. En guise de fruits, vous trouverez des rubans que vos enfants peuvent cueillir pour les porter en bracelet ou les garder. Ces rubans rappellent comment bien manger et bien bouger.

Chaque saison, l'arbre change et porte d'autres rubans. Douze rubans par saison, à attacher, échanger, partager. Douze bonnes idées pour devenir forts et vigoureux comme les arbres.

Chaque saison, un nouveau livret vous est offert. Il donne des explications sur chaque ruban, des informations pour comprendre l'importance de bien manger et de bien bouger. Il contient également des fiches pour les enfants qui proposent des activités à faire ensemble : recettes, expériences, jeux, idées de mouvement...»

#### **Ça va bouger**

Nous avons exposé, de la mi-mars jusqu'à fin avril, les photos réalisées dans le cadre de notre atelier photos du Samedi des bibliothèques fribourgeoises. Certains de nos lecteurs se sont prêtés au jeu et ont accepté de se mettre en scène « en mouvement » avec des accessoires de sport ou un livre sur un sport.

#### **Travaux d'élèves sur Romont**

Les panneaux de cette exposition ont été réalisés par la classe de 1-2H de Romont de Nadine Monney et Céline Morel. Les élèves ont parlé de Romont pendant plusieurs semaines en classe lors d'un travail de découvertes et de recherches sur leur ville. Après avoir été invitée par les élèves pour découvrir leur travail, la bibliothèque a souhaité le mettre en valeur et en faire profiter ses lecteurs. Un grand merci aux enseignantes et leurs élèves pour cette jolie exposition, visible de mai à fin septembre.

## **New York**

L'exposition thématique que nous empruntons chaque année à Bibliomedia à Lausanne a été mise en place du 25 septembre au 16 octobre. Cette exposition sur le thème de New York comprenait 30 romans, albums, BD et documentaires pour adultes, jeunes et enfants. Une fois l'exposition terminée, nos lecteurs ont pu emprunter ces livres.

## **Nuit du Conte – Multicolore**

Pour annoncer la Nuit du Conte, nous avons mis sur pied une exposition en lien avec le thème. Nous avons présenté des albums pour les enfants et des romans pour les adultes où une ou des couleurs se retrouvaient dans le titre ou dans l'histoire. Cette exposition est restée en place de la mi-octobre jusqu'à fin novembre.

## **Calendrier de l'Avent**

Pour terminer l'année, la vitrine a accueilli le calendrier de l'Avent de la bibliothèque. Vous trouverez les explications concernant le calendrier de l'Avent sous Animations.

### **14.1.3.4 Animations**

#### **Prix Fantaisie**

Le Prix Fantaisie a pour but de célébrer la littérature jeunesse, de promouvoir la lecture auprès des enfants et d'impliquer le jeune public dans ses choix culturels, et particulièrement en matière de littérature. La parole est donnée aux enfants qui choisissent un livre qu'ils souhaitent consacrer parmi une sélection proposée. Il récompense deux ouvrages de littérature jeunesse dans les catégories suivantes : les albums (7-9 ans) et les romans (10-12 ans).

Pour l'édition 2017, la bibliothèque a participé aux deux catégories proposées. 20 enfants se sont inscrits, 11 pour la catégorie «Albums» et 9 pour la catégorie «Romans». Nous nous sommes rencontrés une 1<sup>ère</sup> fois tous ensemble le 1 décembre 2016 pour le lancement de l'animation et la présentation des albums et romans sélectionnés. Puis nous nous sommes réunis une seconde fois par catégorie (le 6 mars pour les romans et le 9 mars pour les albums) pour découvrir le choix des enfants et discuter avec eux de leurs lectures. Il est toujours très intéressant de leur donner la parole et c'est important pour eux de pouvoir échanger leurs idées. Chaque rencontre s'est terminée par une lecture d'album d'une bibliothécaire et les enfants ont beaucoup apprécié l'animation.

#### **Samedi des bibliothèques fribourgeoises**

Cette année a eu lieu le premier Samedi des bibliothèques fribourgeoises. Cet événement s'est déroulé le 11 mars avec pour thème Le jeu des 7 familles. Le Samedi des bibliothèques fribourgeoises est organisé et mis sur pied par l'ABF en collaboration avec l'association BiblioVaud qui organise un tel samedi depuis quelques années déjà. Les deux associations fixent la date et se mettent d'accord sur un thème commun, puis les bibliothèques qui souhaitent y participer s'inscrivent et font part des animations prévues dans leur bibliothèque en rapport avec le thème choisi. L'ABF fournit aux bibliothèques les livrets avec le programme de toutes les bibliothèques, ainsi que tout le matériel promotionnel nécessaire pour créer les affiches, signets, ...

Notre bibliothèque a bien évidemment décidé d'y participer et a ainsi profité de cette opportunité de mettre en avant le rôle important des bibliothèques. Pour cette première édition, nous avons proposé à nos lecteurs 7 postes réalisés sur le thème du jeu, de la famille et des livres. Il y avait une table d'accueil avec thé et douceurs, des ateliers jeux (la pêche miraculeuse, la tour de livres en

équilibre, le memory, le cherche et trouve et les story cubes), ainsi qu'un atelier «Dessins de famille avec empreintes digitales». Par la suite les dessins ont été exposés dans le coin Enfants de la bibliothèque. Le bilan de cette animation est très positif aussi bien pour le personnel que pour les lecteurs et nous sommes partants pour participer au Samedi des bibliothèques fribourgeoises 2018.

### **Lecture Académie**

Lecture Académie est un grand jeu de lecture à haute voix destiné aux enfants de 7H francophones du canton de Fribourg. Ce concours vise à promouvoir la littérature jeunesse et la lecture auprès des jeunes. Il tente aussi, entre autres, de développer le plaisir de lire et de le partager. Le concours se déroule en deux manches. La 1<sup>ère</sup> manche régionale se déroule dans une bibliothèque ou une librairie partenaire. Pour la 2<sup>ème</sup> manche, les gagnants des 1<sup>ères</sup> manches se rencontrent pour la finale. Lors de chaque manche, chaque participant présente, puis lit à voix haute un extrait du livre de son choix pendant 3 minutes. Sa lecture est évaluée par un jury selon des critères de fluidité, de pose de la voix et d'interprétation.

La bibliothèque a accueilli une manche le 18 mars. 7 enfants y ont pris part et c'est Laurie Sudan qui a été sélectionnée pour représenter la Glâne lors de la finale et qui l'a remportée. Une personne du comité d'organisation de Lecture Académie, Christian Yerly, était présent pour prendre part au jury. Les deux autres membres du jury étaient Estelle Perritaz de la librairie La Rumeur, sur demande de la bibliothèque, ainsi que Maryse Chassot.

La bibliothèque soutient ce jeu et est tout à fait partante pour accueillir à nouveau une manche en 2018.

### **Rencontre avec un auteur**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 12 avril M. Bastien Roubaty, auteur du livre «Les caractères». Les 14 personnes présentes ont eu le plaisir de découvrir le parcours de Bastien le menant à l'écriture de ce livre. Il nous a aussi fait part de tout le processus entre l'idée de l'histoire et le livre terminé et édité. Bastien a partagé avec nous son texte en nous faisant la lecture à haute voix d'un passage. Il a également eu la gentillesse de répondre aux questions des personnes présentes. Après sa présentation, nous avons poursuivi ce temps d'échanges à la bibliothèque autour d'une collation. Avec la participation de la librairie La Rumeur, Bastien a aussi pu profiter de ce moment pour dédicacer son livre.

### **Heures du Conte**

Trois heures du conte ont été organisées pour les enfants de 7 à 12 ans. La première heure du conte du 27 avril a réuni 35 enfants autour de Vincent Roubaty. Pour la deuxième heure du conte du 19 juin animée par Valentine Joye, 5 enfants ont participé. Et lors de la troisième heure du conte du 23 novembre également animée par Valentine Joye, 16 enfants étaient présents.

Les classes de 2H de Romont ont été invitées à une heure du conte le 9 juin. Merci à Laure Delabays pour l'animation de cette matinée. Les 64 enfants présents et leurs enseignantes ont eu beaucoup de plaisir à écouter des contes sur le thème du lapin.

### **Atelier Fête de fin d'année de l'école primaire de Romont**

Cette année, la bibliothèque a été sollicitée par les enseignants primaires de Romont pour organiser un atelier pour la fête de fin d'année scolaire. Le vendredi matin 7 juillet, nous avons accueilli 15 élèves entre 6 et 8 ans et nous leur avons proposé une animation sur l'alimentation et le mouvement (explicatif de l'animation voir Visites de classe). La matinée s'est très bien déroulée et les enfants ont apprécié l'animation proposée.

## **Passeport vacances**

La bibliothèque a, cette année encore, participé au passeport vacances de la Glâne en proposant une animation pour les enfants de 6-9 ans. L'activité a eu lieu le vendredi matin 18 août et a rassemblé 8 participants. Nous avons proposé aux enfants une animation sur le thème de l'alimentation et du mouvement créée en lien avec le projet « Les 4 saisons de l'arbre » (explicatif de l'animation voir Visites de classe). Pendant la matinée, nous avons également fait une petite pause et offert une collation aux enfants. Nous avons complété l'animation proposée par le jeu de « Jacques a dit » et nous avons terminé la matinée par une petite séance de yoga. Les enfants sont repartis contents de leur activité. Pour les encadrer le matin même, un membre de la commission de bibliothèque, Anne-Claire Roubaty, nous a prêté main forte.

## **Nuit du Conte**

L'Institut suisse Jeunesse et Médias et Jeunesse et Médias.AROLE ont fixé au 10 novembre la « Nuit du Conte » pour toute la Suisse. Le thème proposé était « Courage ».

Cette année, la Nuit du conte a été organisée à Vuisternens-dt-Romont. Après avoir été dans nos deux communes partenaires, nous avons décidé de nous rendre également dans les communes environnantes. Nous organiserons donc la Nuit du Conte une année sur deux dans une commune autre que Romont. Les commentaires très positifs des participants de cette édition 2018 nous confortent dans notre choix, qui donne une plus grande visibilité à notre bibliothèque. Trois de nos conteurs habituels, Valentine Joye, Laure Delabays et Vincent Roubaty, ont eu la gentillesse d'animer la soirée. La soixante de personnes présentes ont été réparties en 3 groupes.

Les conteurs, se trouvant dans 3 lieux bien différents, ont fait rêver les participants avec des contes sur le thème du courage. Nous nous sommes rendus dans la forêt sur le parcours du sentier didactique à la rencontre de Laure, dans le hall d'entrée de l'école avec Valentine et Vincent nous a accueillis sous le couvert de la buvette du foot. Puis nous nous sommes tous retrouvés dans le hall d'entrée de la salle de gym pour une collation, où ont été servi du thé à la cannelle, du jus de pomme, des tranches de tresse et des branches de chocolat. Les participants sont repartis enchantés de leur soirée et de nombreuses personnes nous ont remerciés et félicités pour l'organisation.

Une lettre de remerciement a été adressée à la commune de Vuisternens-dt-Romont pour la mise à disposition gratuite des locaux dans la salle de gym et l'école.

## **Bricolage**

Le 16 novembre nous avons organisé un atelier bricolage pour les enfants de 4 à 6 ans. Cette animation a été organisée toujours dans la volonté de proposer une activité autre que Né pour lire pour les plus jeunes. 5 enfants sont venus réaliser un collage en utilisant du papier de vieux livres que nous avons peint avec différentes couleurs. Les enfants ont confectionné un chat, deux lapins et deux papillons. Le rendu était vraiment très chouette et les enfants sont repartis contents.

## **En attendant Noël...**

Cette année, nous avons à nouveau organisé une fête de Noël le mercredi après-midi 20 décembre pendant les heures de prêt, ceci pour proposer une animation de Noël pour petits et grands. Des chants de Noël résonnaient dans la bibliothèque et nous avons offert à nos lecteurs friandises, thé à la cannelle et jus de pomme. Pour les enfants, nous avons mis sur pied un atelier bricolage où tous ceux qui le souhaitaient pouvaient venir réaliser une décoration de Noël avec l'aide d'une bibliothécaire. 26 enfants ont fait le bricolage et pas moins de 56 décorations ont été réalisées.

## Né pour lire

Grandir avec les livres, un atout pour la vie : c'est le but du projet lancé par Bibliomedia et l'Institut suisse Jeunesse et Medias sous le patronage de l'Office fédéral de la culture.

Il vise à sensibiliser les parents à l'importance de se familiariser très tôt avec les livres. Après formation de leurs bibliothécaires, certaines bibliothèques du canton dont la nôtre se sont lancées dans l'aventure.

Un coffret-cadeau de 2 livres est offert dans ce cadre à chaque nouveau-né par le biais des maternités et des bibliothèques.

Un rayonnage spécial « tout-petits » a été aménagé au coin des enfants et rassemble les livres qui sont spécialement conçus pour leur âge. Il est régulièrement complété.

Une fois par mois sauf en juillet et en août, la bibliothèque a invité les enfants de 0 à 5 ans à venir avec leurs parents partager un moment privilégié autour du livre. L'animation dure une heure et les participants sont libres de venir et de partir quand bon leur semble. Les bibliothécaires sont là pour accueillir les enfants et leur faire découvrir les livres. Lors de chaque séance, la bibliothécaire en charge de Né pour lire, Carole Chételat, propose un thème aux enfants. Cette année, nous avons eu comme thème : le loup, Carnaval, Pâques, l'ours, les doudous, les contes, l'école, Halloween, l'hiver et Noël.

Pour chaque rencontre, les bibliothécaires s'adaptent à l'âge des enfants présents. Des histoires sont lues en groupe, des comptines à doigts sont apprises, des rondes font danser les enfants, des kamishibai font découvrir des histoires différemment, ... Les enfants ont aussi du temps pour prendre des livres, les feuilleter, les faire lire à leurs parents. Puis les personnes qui le souhaitent peuvent emprunter des livres.

Cette année encore, l'animation a été proposée en alternance un mois le lundi et un mois le jeudi. Sur 10 séances, nous avons accueilli 66 enfants. Au vu du plaisir des enfants présents et de la satisfaction des parents, l'activité va continuer ainsi en 2018.

## Visites de classes

**8 classes du Centre d'enseignement spécialisé et de logopédie de la Glâne (CESLG)** viennent régulièrement à la bibliothèque, presque chaque mardi matin. Des classes primaires de Romont viennent également régulièrement à la bibliothèque pour de nouveaux choix de livres, ceci parfois sur demande en dehors des heures d'ouverture.

**1 classe de 5H de Romont** est venue en visite le 29 janvier, le 19 mars et le 14 mai. Etant déjà venus à la fin de l'année 2017 pour une visite classique de la bibliothèque, les élèves se sont cette année rendus à la bibliothèque pour des nouveaux choix de livres et pour écouter, à chaque visite, une histoire racontée par la bibliothécaire.

**1 classe de 6H de Romont** est venue à la bibliothèque le 6 février. Ils ont pu découvrir l'endroit, accompagnés d'une bibliothécaire. Chaque enfant a eu du temps pour choisir un livre et en fin de visite, une histoire leur a été lue par la bibliothécaire.

**1 classe de 5H de Romont** est venue en visite le 27 mars. La bibliothécaire leur a fait découvrir la bibliothèque et leur a lu une histoire. Les élèves ont tous pu choisir un livre à emporter en classe.

**1 classe de 1-2H d'Ursy** a visité la bibliothèque le 24 avril. La bibliothécaire a présenté la bibliothèque et son fonctionnement aux élèves. La visite s'est terminée par une lecture d'histoire en rapport avec leur thème étudié en classe « Le jardin ».

**1 classe d'enseignement spécialisé de Romont** est venue à la bibliothèque le 6 novembre. La bibliothécaire leur a fait visiter la bibliothèque et leur en a expliqué son fonctionnement. Chaque élève a ensuite choisi un livre à emporter en classe.

En rapport avec les arbres que nous avons accueilli depuis le printemps 2017 à la bibliothèque, nous avons, avec un groupe de bibliothécaires, créé une animation sur l'alimentation et le mouvement destinée aux classes de tout degré. Cette animation est divisée en 4 parties : 1° Lecture de l'histoire « La grande faim de petit ogre », 2° Course-estafette avec des livres sur différents aliments à aller chercher en faisant la grenouille pour l'aller et la girafe pour le retour avec un memory et une phrase à reformer, 3° Discussion autour de la pyramide alimentaire et des livres utilisés lors de l'estafette, 4° Choix d'un bracelet par chaque élève sur l'arbre et découverte de chaque phrase se trouvant sur les bracelets. L'animation est accessible à toute classe en faisant la demande et se poursuit en début 2018, jusqu'à la fin de l'hiver. L'activité est parfois complétée par une visite de la bibliothèque sur demande de l'enseignant.

Au début 2018, **5 visites-animations** ont été agendées. Nous avons accueilli les élèves de 1H et 2H de Romont, 1 classe du CESLG de Romont, ainsi que 1 classe de 3-4H et 1 classe de 4H de Vuisternensdt-Romont.

En tout, **190 élèves** se sont rendus à la bibliothèque avec leur classe pour une visite en 2018.

Des éducatrices de crèches, des enseignant(e)s des classes enfantines et primaires choisissent régulièrement à la bibliothèque des livres pour leurs classes.

Il arrive aussi, comme pour la semaine de la lecture par exemple, que des enseignants nous demandent de leur préparer un choix de livres sur un thème précis.

#### **14.1.3.5 Promotion**

##### **Foire aux livres**

La bibliothèque est sortie de ses murs le 5 mai, à l'occasion de la foire du printemps, et le 8 septembre, à l'occasion de celle d'automne. La foire du printemps fut organisée le samedi matin de la Fête des Musiques 2018 qui a eu lieu à Romont. Pour cette foire, nous nous sommes rendus sur la place de fête en face du Bicubic. La foire d'automne a été déplacée au week-end de la Bénichon et fut organisée en même temps que la fête pour les 200 ans de la fanfare de Romont. Elle a eu lieu dans la rue du Château. Comme les années précédentes, nous avons mis l'accent sur la promotion de la bibliothèque en mettant en évidence les différentes offres et animations de celle-ci avec, comme support, des affiches et des flyers à distribuer aux visiteurs. Nous avons aussi sur notre stand des cartons de livres de seconde main, dans lesquels les visiteurs pouvaient se servir et donner un peu d'argent en échange s'ils le souhaitaient.

##### **Page Facebook**

Sur cette page, vous y trouverez les informations générales concernant la bibliothèque, à savoir par exemple les types d'abonnement et les horaires, ainsi que nos coups de cœur, nos animations, des photos, des avis divers, etc.

## **Chronique littéraire – Un temps pour lire**

Elle a été mise sur pied en collaboration avec la Feuille fribourgeoise.

Cette année, deux articles écrits par des membres de la commission de bibliothèque ont été transmis à la Feuille fribourgeoise. Les coups de cœur sont toujours mis en évidence en face du bureau de prêt, ainsi que sur notre page Facebook.

## **Inventaire**

Cet été, la bibliothèque fut fermée 5 semaines pour réaliser un grand inventaire. Cet inventaire a été réalisé notamment en vue de la future bibliothèque régionale, mais il était également nécessaire de le faire pour mettre de l'ordre dans les rayons et pouvoir ainsi mieux renseigner les lecteurs. Aucun inventaire de l'entier de la bibliothèque n'avait été fait depuis bon nombre d'années et la charge de travail fut conséquente. Mais grâce à l'aide de 2 étudiants, Sami Lamhangar et Sébastien Schmutz, les bibliothécaires ont pu faire l'inventaire de l'entier de la bibliothèque. Tous les secteurs ont pu être contrôlés et rangés. Chaque cote de livre a été contrôlée et corrigée si nécessaire.

Tous les renseignements sur les exemplaires dans le catalogue informatique ont ainsi pu être vérifiés et mis à jour. Lors de la réouverture du prêt, un contrôle systématique de tous les livres en retour de prêt a été effectué pour pouvoir apporter les corrections nécessaires si besoin et ainsi de pas remettre du désordre dans les rayons. Pendant l'inventaire, les bibliothécaires ont également profité de faire du désherbage dans tous les secteurs.

Un grand tri a été effectué principalement dans le secteur des romans adulte. Les autres secteurs avaient été désherbés plus régulièrement. Les bibliothécaires sont très satisfaites du déroulement de l'inventaire et remercient vivement les étudiants pour leur précieuse aide.

## **Boîte pour les retours**

La boîte pour les retours est toujours en fonction et bien appréciée de nos lecteurs. Elle est très utilisée lors de périodes de fermeture ou de retours de vacances. Elle évite aussi aux bibliothécaires de nombreux envois de rappels.

## **Newsletter**

Pour chaque animation proposée à la bibliothèque, nous envoyons une newsletter à nos lecteurs qui nous ont transmis leur e-mail lors de leur inscription. Ceci se fait en plus de la publicité que nous faisons à la bibliothèque, sur le site Internet, sur le WebOpac et sur notre page Facebook.

Nous profitons également de cette possibilité pour informer, par exemple, nos lecteurs d'éventuelles fermetures exceptionnelles.

## **Collaboration avec le Centre de documentation de la HEP Fribourg**

La bibliothèque continue sa collaboration avec le Centre de documentation pour l'année scolaire 2018-2019. Les enseignants peuvent donc toujours se faire livrer et retourner du matériel du Centre de documentation dans l'endroit mis à disposition dans notre bibliothèque. Cette offre est toujours fort appréciée et donne à la bibliothèque une plus grande visibilité auprès des enseignants glânois.



## Location de livres

**250 documents** ont été loués à Bibliomedia à Lausanne, romans et albums jeunesse, bandes dessinées pour adultes, livres audio pour adultes et jeunes, ainsi que des livres cartonnés pour les tout-petits et des livres-CD pour les enfants. Les deux bibliothécaires s'y sont rendues le 22 mai.

**50 livres jeunesse** en langues étrangères ont été loués à LivrEchange à Fribourg. La bibliothécaire Carole Chételat s'y est rendue le 27 avril.

## Abonnements gratuits

Un abonnement adulte gratuit à la bibliothèque, pour la durée d'une année à partir de sa validation, est proposé à chaque nouvelle famille ou nouvel habitant qui s'installe à **Romont**. Distribué avec les documents usuels, il permet à ces personnes de découvrir les prestations de la bibliothèque de leur nouvelle commune. En 2018, **8 personnes** sont venues s'inscrire à la bibliothèque avec le bon offert par la commune.

## Choix de livres

Les bibliothécaires ont catalogué **1233 nouveaux documents**, choisis en librairie, sur la base de références d'ouvrages spécialisés, à la suite de la visite au Salon du livre de Genève, d'après des critiques littéraires, sur des propositions de lecteurs ou d'enseignants.

## Participation à FReBOOKS

FReBOOKS est un projet pilote de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg en collaboration avec les bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton. FReBOOKS offre à la population du canton de Fribourg la possibilité d'emprunter des livres numériques (e-books) de littérature générale et documentaires pour adultes, en français, allemand et anglais.

Cette nouvelle offre est proposée à nos lecteurs depuis 4 ans. 26 de nos lecteurs sont inscrits pour le prêt d'e-books, dont 3 inscriptions cette année.

## Stagiaires

Durant l'année 2018, une jeune fille, Mme Seynab Omar, est venue faire un stage à la bibliothèque. Nous lui avons proposé de venir 2 samedis matins, le 20 et le 27 janvier. Pendant son stage, elle a pu avoir un aperçu des tâches d'une bibliothécaire et a également été informée sur les différentes formations possibles pour pouvoir travailler en bibliothèque.

## En sortant de l'école – RadioFribourg

Une classe d'enseignement spécialisé de Romont a participé cette année au projet radiophonique « En sortant de l'école ». Après validation du choix des personnes à interviewer par l'animatrice Tanya Heimo Bourgknecht, les élèves ont demandé à la bibliothécaire Maryse Chassot si elle acceptait de participer à leur projet.

Elle a donné son accord et l'interview a été enregistré en septembre dans une salle de l'école primaire de Romont et diffusé en novembre sur les ondes.

### 14.1.3.6 Soutien

#### Don 2018 de la Loterie romande

Les statistiques et le rapport d'activités 2017 ont été examinés par la répondante des bibliothèques de lecture publique Mme Geneviève Ingold au nom de l'ABF. Sur cette base, notre bibliothèque a pu recevoir le maximum pouvant être attribué soit la somme de Fr. 5000.00. Nous adressons nos vifs remerciements à la Loterie romande pour ce soutien.

#### Participation des communes voisines

Les communes partenaires ont reçu le rapport d'activités et les statistiques 2017. Lors de certaines animations, des affiches sont déposées dans les commerces de leurs villages.

Un grand merci aux communes qui participent aux frais de la bibliothèque : **Siviriez et Villaz-St-Pierre**.

### 14.1.3.7 Informatique

#### WebOpac

Le public peut consulter notre catalogue de chez lui, via Internet. Le lecteur peut consulter son compte lecteur, prolonger ses documents en prêt et réserver le livre qui l'intéresse, pour autant que celui-ci soit actuellement en prêt chez un autre lecteur.

Depuis début 2013, nous informons systématiquement nos nouveaux lecteurs de ces possibilités en leur donnant une feuille explicative et nous communiquons aussi petit à petit ces informations à nos anciens lecteurs. Ces services sont bien appréciés. En 2018, **9628 recherches** ont été effectuées sur notre catalogue (9219 en 2017) et **1788 connections au compte lecteur** (1433 en 2017) et **3056 prolongations** ont été effectuées via Internet (3060 en 2017).

En mars 2018, une migration vers la version 4 du système de gestion Netbiblio de la bibliothèque a été réalisée. Le plus grand changement est au niveau du WebOpac. Il est maintenant possible d'indiquer différentes informations sur la page d'accueil du catalogue, comme par exemple les fermetures, les animations, les nouveautés, etc. C'est un grand plus pour la diffusion des informations relatives à la vie de la bibliothèque. Suite à cette migration, une formation a été donnée par Jocelyne Prélaz d'AlCoda aux deux bibliothécaires.

### 14.1.3.8 Liens professionnels

La bibliothèque maintient ses liens avec les **organisations professionnelles** par sa participation aux différentes manifestations liées au monde du livre.

#### Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF)

- Assemblée générale

A eu lieu le 19 avril à la bibliothèque de la Ville de Fribourg, avec en première partie une visite libre de la bibliothèque de la Ville et de la Deutsche Bibliothek.

*Participation : Maryse Chassot*

- Soirée des bibliothèques

A eu lieu le 6 novembre à la HEP de Fribourg. La soirée a pris la forme d'un BiblioCafé avec pour but de discuter des mesures concrètes à prendre pour développer nos bibliothèques, et aussi apprendre à avancer ensemble et faire connaître les savoir-faire des bibliothécaires au-delà des murs de leurs propres bibliothèques.

*Participation : Maryse Chassot*

- Tables rondes

Le 4 octobre a eu lieu une table ronde à la bibliothèque de la Ville de Fribourg pour la préparation du Samedi des bibliothèques 2019.

*Participation : Maryse Chassot*

Le 15 novembre a eu lieu une table ronde à la bibliothèque régionale d'Avry pour la préparation du Samedi des bibliothèques 2019.

*Participation : Maryse Chassot*

### **Communauté de lecture publique (CLP)**

- Organisation de cours
- Mise sur pied de l'action Né pour lire et suivi, affiches et coffrets-cadeaux

### **Institut suisse Jeunesse et Médias / Jeunesse et Médias.AROLE**

- coordination, information, publicité, cours pour l'organisation de la Nuit du Conte.

### **BCU**

- Recherches bibliographiques
- Renseignements professionnels
- Page Web des bibliothèques du canton
- Prêt de livres pour des expositions
- Organisation de cours
- Répondante des bibliothèques
- FReBOOKS

### **Bibliomedia**

- Location de livres jeunesse, BD adultes, livres-CD et livres audio

### **LivrEchange à Fribourg, bibliothèque interculturelle**

- Location de livres en langues étrangères

## **Salon du Livre de Genève**

Visite du salon du livre le 29 avril et prise de nombreuses références pour les acquisitions « Jeunesse ».

*Participation : Maryse Chassot*

### **14.1.3.9 Formation continue**

#### **BCU / ABF / CLP**

- Réunions des responsables avec conférences sur un thème
- Rencontres entre bibliothécaires
- Conférences ou visites dans le cadre des assemblées (ABF – CLP – etc.)
- Visites de bibliothèques, d'expositions, de librairies
- Cours organisés sur différents thèmes (v. rubrique liens professionnels).

#### **AlCoda**

- Formation à l'évolution du programme Netbiblio et soutien informatique.

Le 15 mars a eu lieu une journée de formation pour Netbiblio 4.

*Participation : Maryse Chassot et Carole Chételat*

### **14.1.3.10 Conclusion**

Les bibliothèques évoluent et ne doivent plus de nos jours être considérées comme des lieux de savoirs élitaires et poussiéreux où seul le silence est permis, comme des endroits où l'on se rend uniquement pour emprunter ou consulter des livres. Les bibliothèques sont plus que ça. Ce sont des lieux de vie, de rencontres et d'animations culturelles et sociales pour tous.

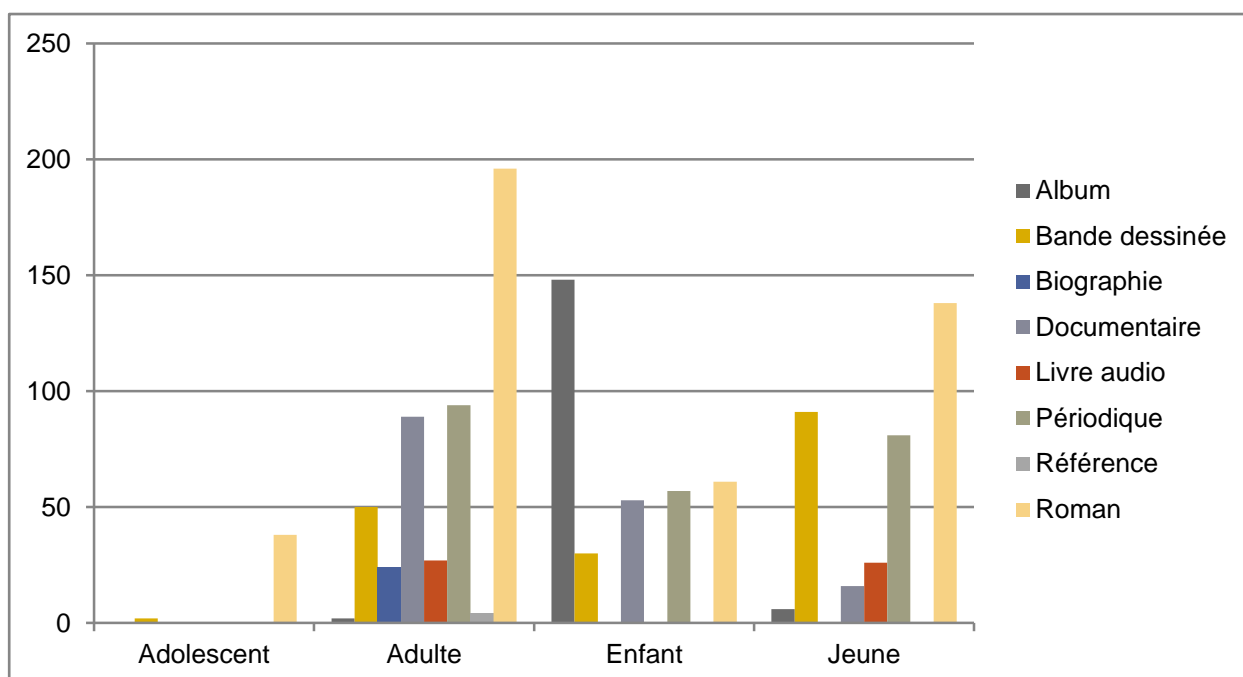
En vue de la future bibliothèque régionale, nous nous sommes, Carole Chételat, Rachel Kolly, bibliothécaire au CO de la Glâne et moi-même, rencontrées en 2018 lors de séances pour discuter et mettre en commun notre vision de la future bibliothèque. Nous avons entrepris de nombreuses réflexions pour faire de cette bibliothèque une bibliothèque moderne où la culture et les activités sociales aient une place importante. Nos points de vue se rejoignent et nous allons ensemble, toutes les trois, dans la même direction.

Avant la fusion de nos deux bibliothèques, nous continuons, à la bibliothèque communale de Romont, nous, bibliothécaires, de faire tout notre possible pour rendre notre bibliothèque vivante et attrayante. Nous avons un immense plaisir à accueillir nos lecteurs et à leur offrir plus que des livres.

*Maryse Chassot  
Bibliothécaire responsable*

### 14.1.3.11 Nouvelles acquisitions en 2018

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	2	148	6	<b>156</b>
Bande dessinée	2	50	30	91	<b>173</b>
Biographie	0	24	0	0	<b>24</b>
Documentaire	0	89	53	16	<b>158</b>
Livre audio	0	27	0	26	<b>53</b>
Périodique	0	94	57	81	<b>232</b>
Référence	0	4	0	0	<b>4</b>
Roman	38	196	61	138	<b>433</b>
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>486</b>	<b>349</b>	<b>358</b>	<b>1233</b>

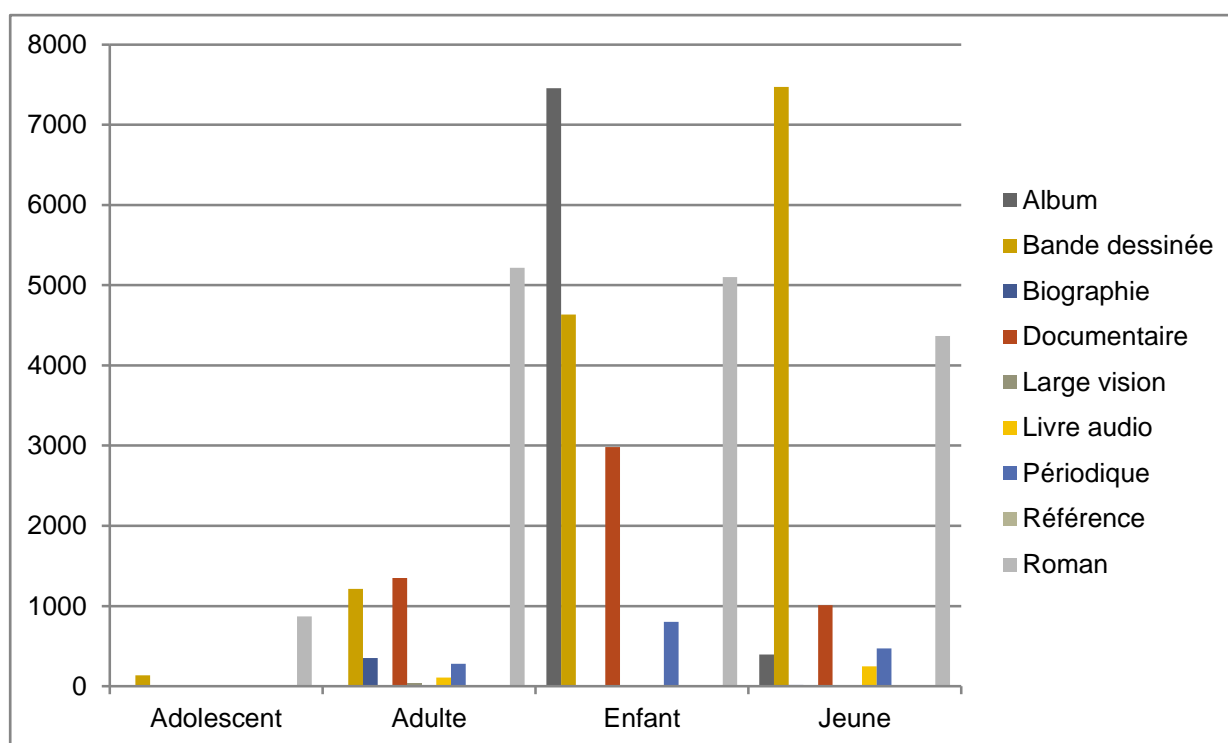


### 14.1.3.12 Statistique des prêts 2018

Période: 01.01.2018 - 31.12.2018

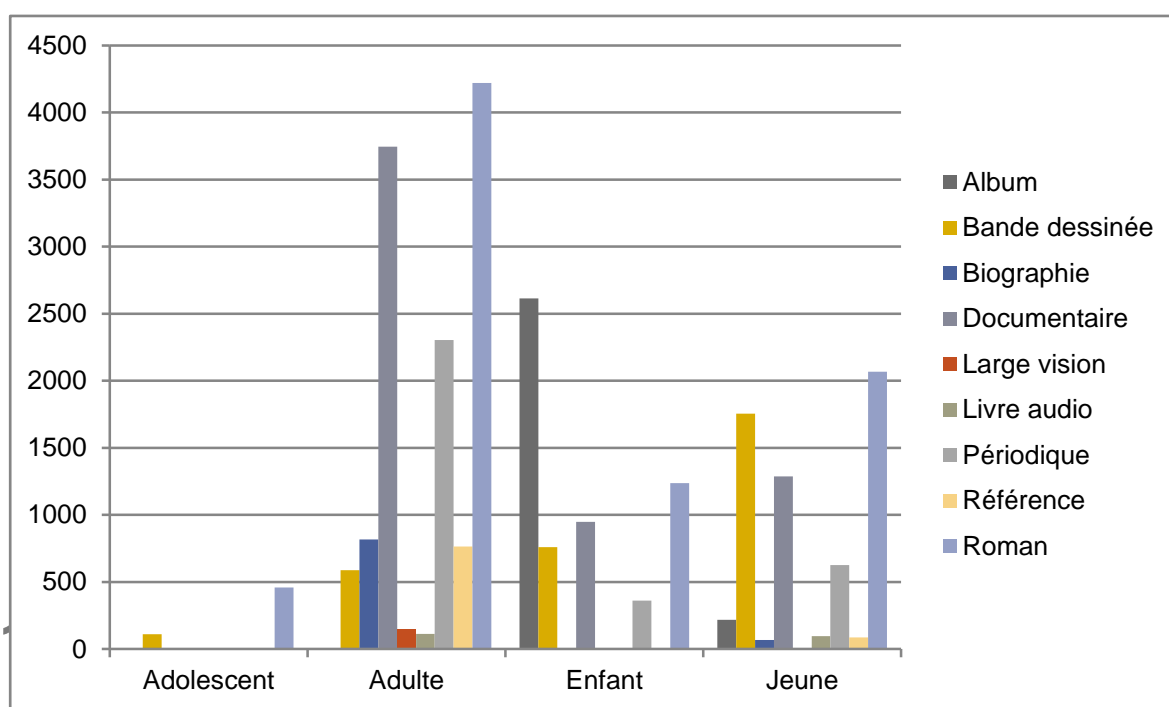
Nombre de comptes lecteurs : 6592

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	13	7454	397	<b>7864</b>
Bande dessinée	137	1213	4635	7472	<b>13457</b>
Biographie	0	350	0	17	<b>367</b>
Documentaire	0	1351	2981	1012	<b>5344</b>
Large vision	0	42	0	0	<b>42</b>
Livre audio	0	108	0	249	<b>357</b>
Périodique	0	280	803	472	<b>1555</b>
Référence	0	1	0	1	<b>2</b>
Roman	869	5217	5100	4368	<b>15554</b>
<b>Total</b>	<b>1006</b>	<b>8575</b>	<b>20973</b>	<b>13988</b>	<b>44542</b>



### 14.1.3.13 Ouvrages propriété de la bibliothèque à fin 2018

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	6	2615	218	<b>2839</b>
Bande dessinée	110	589	761	1754	<b>3214</b>
Biographie	0	818	0	68	<b>886</b>
Documentaire	0	3744	949	1287	<b>5980</b>
Large vision	0	143	0	0	<b>143</b>
Livre audio	0	112	0	97	<b>209</b>
Périodique	0	2303	362	626	<b>3291</b>
Référence	0	764	0	88	<b>852</b>
Roman	458	4220	1237	2068	<b>7983</b>
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>12699</b>	<b>5924</b>	<b>6206</b>	<b>25397</b>



## 14.2 TOURISME



Le rapport d'activité de l'Office du tourisme de Romont et sa région est consultable sur le site internet [www.romontregion.ch](http://www.romontregion.ch)

---

---

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :  
  
Dominique BUTTY



Le Secrétaire :  
  
Yves BARD